

LE BULLETIN

LES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE

FFDJF : MILITANTS DE LA MÉMOIRE

ÉDITORIAL

NUMÉRO 135 • OCTOBRE 2017

HEUREUSE ANNÉE 5778

Je suis à l'hôpital pour une intervention cardiaque et j'espère en sortir bientôt. Entretemps, j'ai préparé le bulletin que vous avez entre les mains et j'ai publié en août l'additif n°12 au « Mémorial des Enfants ». Le Jardin des Enfants du Vel d'Hiv – projet que j'ai suivi personnellement depuis 2013 – est ouvert au public depuis le 16 juillet et je vous engage à vous y rendre et à vous y recueillir devant le monument qui porte les noms, prénoms et âges des 4 000 enfants internés au Vel d'Hiv avant leur déportation.

Le nouveau Président de la République, Emmanuel Macron, a dit la vérité sur Vichy et les Juifs dans son discours qui a amplifié encore ceux de Jacques Chirac et de François Hollande. Il a ainsi fixé le cap pour l'avenir de notre mémoire.

Nous avons publié son discours du Vel d'Hiv sur les deux pages centrales du « Figaro » du 20 juillet dernier. Quant aux cérémonies de lecture des noms des déportés nous en sommes au 39^e convoi.

Ainsi nous avons beaucoup moins de raisons de nous inquiéter qu'au printemps dernier et nous avons pris notre part dans l'échec des partis extrêmes.

Je vous souhaite une heureuse année 5778.



> *Serge Klarsfeld*

135

AU SOMMAIRE

DE CE NUMÉRO

PAGES 3 & 4

INAUGURATION

Jardin des Enfants du Vel d'Hiv
par Emmanuel Macron

PAGES 5 À 7

CÉRÉMONIE

Le Président de la République
et le Premier ministre israélien
au Vel d'Hiv

PAGES 8 À 15

DISCOURS

Le Président Macron au Vel d'Hiv

PAGES 17 À 22

REGARDS

La déportation des Enfants
du Vel d'Hiv

PAGES 23 À 29

LECTURE DES NOMS

Déportés des convois n°3 à 26

PAGES 32 & 33

HOMMAGE

Simone Veil

PAGES 31 & 36, 39 À 45

GROS PLAN

Une Mémoire très active à Lyon

PAGES 30 & 52/53

EDITION

L'Additif n°12 au Mémorial
des Enfants

PAGES 54 À 56

RAFLE DU 26/08/1942

La Zone Libre : un sauvetage

FFDJF

Fils et Filles des Déportés Juifs de France

32 rue La Boétie 75008 Paris

Association régie par la Loi de 1901

16 juillet 1942 - 16 juillet 2017

*Il y a 75 ans
avait lieu à Paris et dans sa banlieue
la Rafle du Vélodrome d'hiver :
13 152 Juifs, dont 4 115 enfants
furent arrêtés par la police française
et livrés à l'occupant nazi
par le gouvernement de l'Etat Français
pour être déportés*

Dimanche matin 16 juillet 2017

le Président de la République
Emmanuel Macron,
prendra la parole
au Vélodrome d'hiver
et inaugurera rue Nélaton
le Jardin des Enfants du Vel d'hiv
où ont été gravés les noms, prénoms et âges
de ces 4000 enfants
mis à mort dans le camp d'extermination
d'Auschwitz-Birkenau

Le Premier Ministre de l'Etat d'Israël,
Benjamin Netanyahu
participera à cette cérémonie
à la mémoire des Victimes
et en hommage aux Justes de France

Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France
FFDJF - 32 rue la Boétie - 75008 Paris

CAMP DE CONCENTRATION D'AUSSCHWITZ



La page que nous avons fait paraître dans Libération du samedi 15 juillet 2017

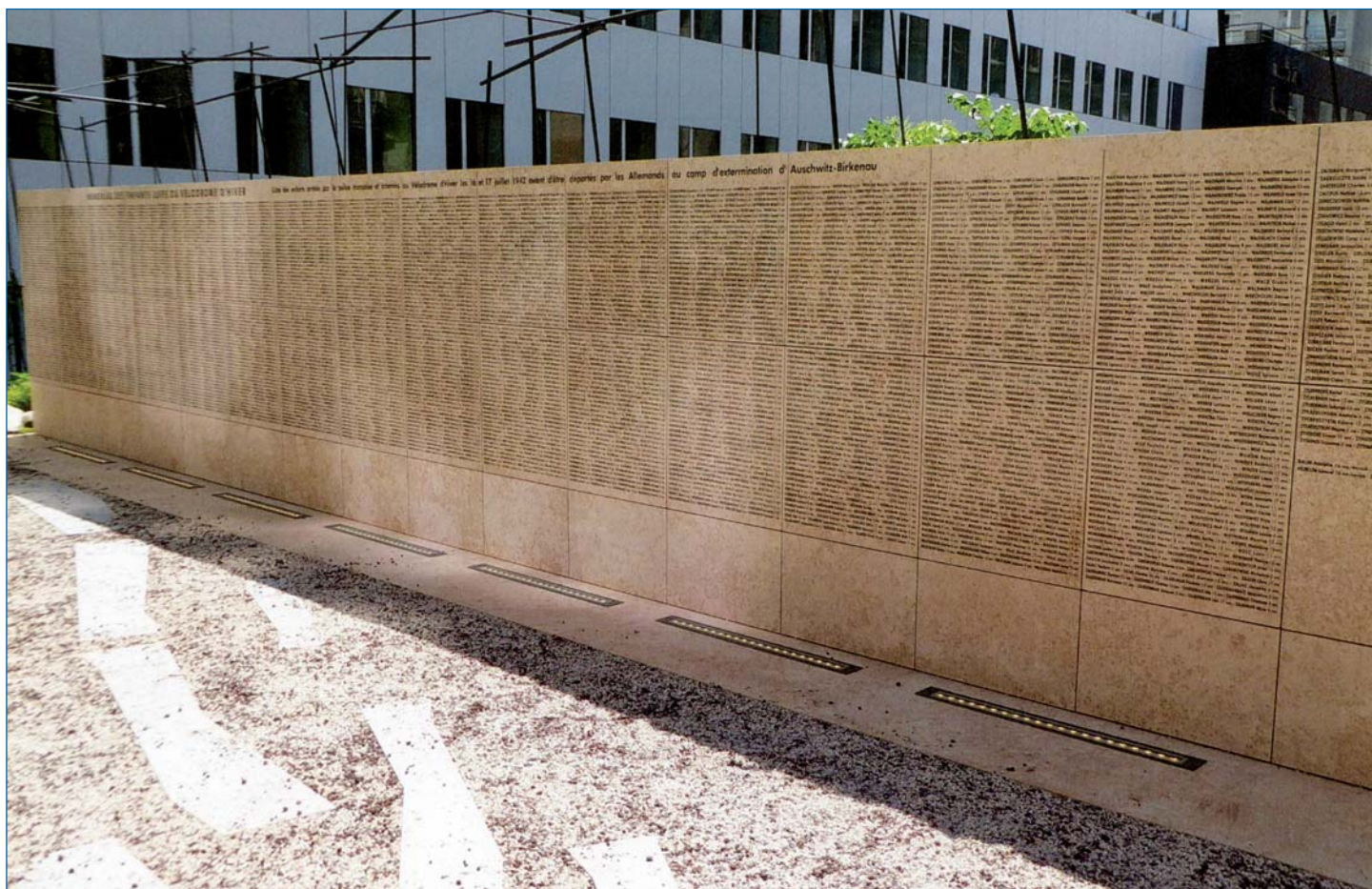
INAUGURATION DU JARDIN DES ENFANTS DU VEL D'HIV



d' Auschwitz-Birkenau

1	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056	2057	2058	2059	2060	2061	2062	2063	2064	2065	2066	2067	2068	2069	2070	2071	2072	2073	2074	2075	2076	2077	2078	2079	2080	2081	2082	2083	2084	2085	2086	2087	2088	2089	2090	2091	2092	2093	2094	2095	2096	2097	2098	2099	2100	2101	2102	2103	2104	2105	2106	2107	2108	2109	2110	2111	2112	2113	2114	2115	2116	2117	2118	2119	2120	2121	2122	2123	2124	2125	2126	2127	2128	2129	2130	2131	2132	2133	2134	2135	2136	2137	2138	2139	2140	2141	2142	2143	2144	2145	2146	2147	2148	2149	2150	2151	2152	2153	2154	2155	2156	2157	2158	2159	2160	2161	2162	2163	2164	2165	2166	2167	2168	2169	2170	2171	2172	2173	2174	2175	2176	2177	2178	2179	2180	2181	2182	2183	2184	2185	2186	2187	2188	2189	2190	2191	2192	2193	2194	2195	2196	2197	2198	2199	2200	2201	2202	2203	2204	2205	2206	2207	2208	2209	2210	2211	2212	2213	2214	2215	2216	2217	2218	2219	2220	2221	2222	2223	2224	2225	2226	2227	2228	2229	2230	2231	2232	2233	2234	2235	2236	2237	2238	2239	2240	2241	2242	2243	2244	2245	2246	2247	2248	2249	2250	2251	2252	2253	2254	2255	2256	2257	2258	2259	2260	2261	2262	2263	2264	2265	2266	2267	2268	2269	2270	2271	2272	2273	2274	2275	2276	2277	2278	2279	2280	2281	2282	2283	2284	2285	2286	2287	2288	2289	2290	2291	2292	2293	2294	2295	2296	2297	2298	2299	2300	2301	2302	2303	2304	2305	2306	2307	2308	2309	2310	2311	2312	2313	2314	2315	2316	2317	2318	2319	2320	2321	2322	2323	2324	2325	2326	2327	2328	2329	2330	2331	2332	2333	2334	2335	2336	2337	2338	2339	2340	2341	2342	2343	2344	2345	2346	2347	2348	2349	2350	2351	2352	2353	2354	2355	2356	2357	2358	2359	2360	2361	2362	2363	2364	2365	2366	2367	2368	2369	2370	2371	2372	2373	2374	2375	2376	2377	2378	2379	2380	2381	2382	2383	2384	2385	2386	2387	2388	2389	2390	2391	2392	2393	2394	2395	2396	2397	2398	2399	2400	2401	2402	2403	2404	2405	2406	2407	2408	2409	2410	2411	2412	2413	2414	2415	2416	2417	2418	2419	2420	2421	2422	2423	2424	2425	2426	2427	2428	2429	2430	2431	2432	2433	2434	2435	2436	2437	2438	2439	2440	2441	2442	2443	2444	2445	2446	2447	2448	2449	2450	2451	2452	2453	2454	2455	2456	2457	2458	2459	2460	2461	2462	2463	2464	2465	2466	2467	2468	2469	2470	2471	2472	2473	2474	2475	2476	2477	2478	2479	2480	2481	2482	2483	2484	2485	2486	2487	2488	2489	2490	2491	2492	2493	2494	2495	2496	2497	2498	2499	2500	2501	2502	2503	2504	2505	2506	2507	2508	2509	2510	2511	2512	2513	2514	2515	2516	2517	2518	2519	2520	2521	2522	2523	2524	2525	2526	2527	2528	2529	2530	2531	2532	2533	2534	2535	2536	2537	2538	2539	2540	2541	2542	2543	2544	2545	2546	2547	2548	2549	2550	2551	2552	2553	2554	2555	2556	2557	2558	2559	2560	2561	2562	2563	2564	2565	2566	2567	2568	2569	2570	2571	2572	2573	2574	2575	2576	2577	2578	2579	2580	2581	2582	2583	2584	2585	2586	2587	2588	2589	2590	2591	2592	2593	2594	2595	2596	2597	2598	2599	2600	2601	2602	2603	2604	2605	2606	2607	2608	2609	2610	2611	2612	2613	2614	2615	2616	2617	2618	2619	2620	2621	2622	2623	2624	2625	2626	2627	2628	2629	2630	2631	2632	2633	2634	2635	2636	2637	2638	2639	2640	2641	2642	2643	2644	2645	2646	2647	2648	2649	2650	2651	2652	2653	2654	2655	2656	2657	2658	2659	2660	2661	2662	2663	2664	2665	2666	2667	2668	2669	2670	2671	2672	2673	2674	2675	2676	2677	2678	2679	2680	2681	2682	2683	2684	2685	2686	2687	2688	2689	2690	2691	2692	2693	2694	2695	2696	2697	2698	2699	2700	2701	2702	2703	2704	2705	2706	2707	2708	2709	2710	2711	2712	2713	2714	2715	2716	2717	2718	2719	2720	2721	2722	2723	2724	2725	2726	2727	2728	2729	2730	2731	2732	2733	2734	2735	2736	2737	2738	2739	2740	2741	2742	2743	2744	2745	2746	2747	2748	2749	2750	2751	2752	2753	2754	2755	2756	2757	2758	2759	2760	2761	2762	2763	2764	2765	2766	2767	2768	2769	2770	2771	2772	2773	2774	2775	2776	2777	2778	2779	2780	2781	2782	2783	2784	2785	2786	2787	2788	2789	2790	2791	2792	2793	2794	2795	2796	2797	2798	2799	2800	2801	2802	2803	2804	2805	2806	2807	2808	2809	2810	2811	2812	2813	2814	2815	2816	2817	2818	2819	2820	2821	2822	2823	2824	2825	2826	2827	2828	2829	2830	2831	2832	2833	2834	2835	2836	2837	2838	2839	2840	2841	2842	2843	2844	2845	2846	2847	2848	2849	2850	2851	2852	2853	2854	2855	2856	2857	2858	2859	2860	2861	2862	2863	2864	2865	2866	2867	2868	2869	2870	2871	2872	2873	2874	2875	2876	2877	2878	2879	2880	2881	2882	2883	2884	2885	2886	2887	2888	2889	2890	2891	2892	2893	2894	2895	2896	2897	2898	2899	2900	2901	2902	2903	2904	2905	2906	2907	2908	2909	2910	2911	2912	2913	2914	2915	2916	2917	2918	2919	2920	2921	2922	2923	2924	2925	2926	2927	2928	2929	2930	2931	2932	2933	2934	2935	2936	2937	2938	2939	2940	2941	2942	2943	2944	2945	2946	2947	2948	2949	2950	2951	2952	2953	2954	2955	2956	2957	2958	2959	2960	2961	2962	2963	2964	2965	2966	2967	2968	2969	2970	2971	2972	2973	2974	2975	2976	2977	2978	2979	2980	2981	2982	2983	2984	2985	2986	2987	2988	2989	2990	2991	2992	2993	2994	2995	2996	2997	2998	2999	3000
---	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------





Dans le Jardin des Enfants du Vel d'Hiv, rue Nelaton, le mur des noms, prénoms et âges des 4 000 enfants et quelques unes de leurs photos.

« La France était complice de ce génocide »

Selon Serge Klarsfeld, Emmanuel Macron ira encore plus loin que Jacques Chirac dans la reconnaissance de la responsabilité de la France dans la rafle du Vél d'Hiv.

L'HISTORIEN et avocat qui, avec son épouse Beate, a voué sa vie à poursuivre en justice les criminels nazis sera présent aujourd'hui à la cérémonie organisée à l'emplacement de l'ancien vélodrome d'Hiver à Paris. Un jardin-mémorial sera inauguré portant les noms, prénoms et âges des enfants qui ont été déportés puis assassinés à Birkenau après avoir été arrêtés par la police française.

La commémoration de la rafle porte-t-elle cette année une signification particulière ?

SERGE KLARSFELD. Absolument. Comme Jacques Chirac, Emmanuel Macron a tenu à prendre la parole, et ce qu'il va dire aura une portée particulière dans la mesure où, pendant la campagne présidentielle, Marine

Le Pen avait rouvert une controverse sur la responsabilité de la France dans cette rafle. Le président précisera sa pensée sur le sujet et aussi, peut-être, en quoi la France était, bel et bien, complice de ce génocide.

« LA POPULATION A ÉTÉ LE PRINCIPAL REMPART CONTRE LA COOPÉRATION POLITIQUE DE VICHY AVEC LA GESTAPO »

Si la responsabilité de la France dans le génocide a été reconnue,

la population française, selon vous, a fait preuve au contraire d'humanité...

Elle a été le principal rempart contre la coopération politique de Vichy avec la Gestapo. Si la population

n'avait pas manifesté son hostilité aux mesures antijuives de Vichy, les arrestations de dizaines de milliers de juifs seraient allées à un rythme différent. Les dirigeants des Églises catholique et protestante et tous les braves gens ont fait preuve, et sans aucun mot d'ordre de la Résistance, de sentiments d'humanité. Surtout à partir de 1942. Alors que l'Allemagne semblait l'emporter sur tous les fronts, de la Russie à l'Égypte, la population française a vu qu'on n'arrêtait plus seulement des hommes, dont on pouvait penser qu'ils partaient pour les travaux forcés, mais aussi des femmes, des enfants des vieillards. Les enfants juifs ont été protégés en France comme dans aucun autre pays en Europe.

Est-ce que l'Europe est à la hauteur du devoir de mémoire de la Shoah ?

Je le pense. De nombreuses initiatives ont été prises en matière d'éducation, d'enseignement de la Shoah. Même si des progrès restent à faire dans les pays de ce qu'on appelait l'Europe de l'Est.

La disparition de Simone Veil accentue-t-elle la force mémorielle de cette cérémonie ?

Je pense que le chef de l'Etat y fera allusion dans son discours. En outre, l'un des fils de Simone Veil prendra la parole au nom de l'association de Yad Vashem qui célèbre les Justes parmi les nations.

La présence du Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu,

« Evidemment qu'il a sa place. C'est le dirigeant de l'Etat juif, de l'Etat d'Israël donc il a toute sa place dans cette cérémonie...

Le Parti communiste n'a pas simplement épousé la cause palestinienne, il a surtout épousé la cause anti-israélienne. »

A déclaré Arno Klarsfeld à propos des attaques du PCF visant la venue de Benyamin Netanyahu aux commémorations du 75^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv

LE FIGARO



Emmanuel Macron réaffirme la responsabilité de la France dans la tragédie du Vél' d'Hiv'

Emmanuel Macron, au côté de Benyamin Nétanyahou, le premier ministre israélien, a présidé dimanche la cérémonie célébrant le 75^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv. Il a pointé le spectre toujours actuel de l'antisémitisme.



Régine Lippe et Annette Zaidman ont déposé la gerbe des FFDJF



La plaque redorée et maintenant lisible en bordure même du boulevard de Grenelle

DISCOURS DE SERGE KLARSFELD AU VEL D'HIV LE 16 JUILLET 2017

La rafle du Vel d'Hiv a représenté le paroxysme des mesures d'arrestation des familles juives, mais il n'y eut en fait de juillet à octobre 1942 qu'une seule rafle ininterrompue à travers tout le territoire français en zone libre comme en zone occupée. Certes, dans chacune de ces zones les rafles eurent lieu à des dates différentes mais dans une continuité certaine assurée par la volonté du gouvernement de l'Etat Français de s'associer à la volonté du Reich dans sa politique génocidaire.

En 1941 la police française n'arrête encore que les hommes dans la capitale; en 1942 elle opère l'arrestation de milliers de femmes, d'enfants en bas-âge et de vieillards, ce qui ne peut laisser de doutes sur l'issue de la déportation aux dirigeants de la France de Vichy qui, par leur administration préfectorale et par leurs forces de police, organisent, déclenchent et assument successivement des opérations gigantesques dans Paris et sa banlieue, dans toutes les communes de la province de la zone occupée et dans toutes celles de la zone libre. Au total en trois mois de rafles incessantes un bilan de 40 000 arrestations et déportations. Ce rythme forcené et criminel aurait pu se poursuivre si l'ensemble de la population française et si les dirigeants des Eglises catholique et protestante n'avaient exprimé leur hostilité à ces mesures anti-juives qui trahissaient les traditions chevaleresques de la France. En la circonstance et alors que les armées allemandes s'avançaient vers le Caire et vers Stalingrad, ce sont les Français eux-mêmes qui ont pris en charge l'honneur de la France. Ils ont obtenu par leurs protestations publiques le freinage de la coopération policière française avec la Gestapo et ils ont multiplié les gestes de solidarité en faveur des Juifs persécutés et en particulier des enfants pourchassés. L'hommage rendu aux Justes de France va bien au delà des quelques milliers qui ont obtenu ce titre et la présence du Premier Ministre d'Israël à cette cérémonie marque son respect pour les victimes et son estime pour les sauveteurs.

Sans cette réaction populaire inspirée par la charité chrétienne et par les valeurs républicaines, 3/4 des Juifs de France auraient pu périr et non, comme ce fut le cas, 1/4 d'entre eux, ce qui représente le bilan le moins lourd de toutes les grandes communautés juives en Europe.

Oui, il ya a 75 ans s'affrontaient deux France antagonistes : d'un côté la France soumise, celle de Montoire, des collabos et du Vel d'Hiv; de l'autre côté la France rebelle, celle de Bir Hakeim, de Jean Moulin et des Justes. Ces deux France restent à jamais irréconciliables; mais les actes commis au nom de l'une et de l'autre impliquent la France Jacques Chirac et François Hollande l'ont reconnu avec courage et lucidité, ici même, en 1995 et en 2012 assurant ainsi une indispensable unité nationale : "Ce jour là la France accomplissait l'irréparable" et "Ce crime fut commis en France, par la France".

Jusque là les orphelins des déportés juifs étaient confrontés au mythe d'une seule France et au déni de la vérité historique. Ce sont ces paroles qui les ont enfin réconciliés avec la France.

Nous vous remercions, M. le Président de la République, d'être à nos côtés, de prendre la parole en cette commémoration du 75e anniversaire d'une rafle qui a frappé tant de familles juives et d'avoir inauguré il y quelques minutes le Jardin des 4000 enfants juifs du Vélodrome d'Hiver où sont gravés dans la pierre les noms de tous ces enfants qui ne seront jamais oubliés.

> S. K.

PRÉSIDENTICE DE LA RÉPUBLIQUE

Service de presse

Paris, dimanche 16 juillet 2017

Monsieur le Premier ministre d'Israël, cher Bibi, merci pour ces mots.
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,
Monsieur le président du CRIF,
Monsieur le président des fils et fils des déportés juifs de France,
Monsieur le président de l'Union des déportés d'Auschwitz,
Monsieur le président de la Fondation de la mémoire de la Shoah,
Monsieur le président du Comité français pour Yad VASHEM,
Messieurs les Grands rabbins,
Madame la maire de Paris,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Messieurs les préfets,
Mesdames et messieurs les représentants du corps diplomatique,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,



Si je suis ici parmi vous en ce jour sombre et solennel, c'est en effet pour que se perpétue le fil tendu en 1995 par Jacques CHIRAC, à qui je veux tout particulièrement rendre hommage aujourd'hui, maintenu par Dominique DE VILLEPIN en 2005, Nicolas SARKOZY et François FILLON en 2007, poursuivi enfin par François HOLLANDE en 2012.

Récemment encore, ce que nous croyons établi par les autorités de la République sans distinction partisane, avéré par tous les historiens, confirmé par la conscience nationale s'est trouvé contesté par des responsables politiques français prêts à faire reculer la vérité. C'est faire beaucoup d'honneur à ces faussaires que de leur répondre, mais se taire serait pire, ce serait être complice.

Alors oui, je le redis ici, c'est bien la France qui organisa la rafle puis la déportation et, donc, pour presque tous, la mort des 13.152 personnes de confession juive arrachés les 16 et 17 juillet 1942 à leurs domiciles, dont plus de 8.000 furent menés au Vel d'Hiv avant d'être déportés à Auschwitz. Parmi elles, 4.115 enfants de 2 à 16 ans, dont aujourd'hui nous honorons plus particulièrement la mémoire et pour lesquels, je souhaiterais que nous fassions silence.

Je récuse les accommodements et les subtilités de ceux qui prétendent aujourd'hui que Vichy n'était pas la France, car Vichy ce n'était certes pas tous les Français, vous l'avez rappelé, mais c'était le gouvernement et l'administration de la France.

Les 16 et 17 juillet 1942 furent l'œuvre de la police française, obéissant aux ordres du gouvernement de Pierre LAVAL, du commissaire général aux questions juives, Louis DARQUIER DE PELLEPOIX et du préfet René BOUSQUET.

Pas un seul allemand n'y prêta la main.

Je récuse aussi ceux qui font acte de relativisme en expliquant qu'exonérer la France de la rafle du Vel d'Hiv serait une bonne chose. Et que ce serait ainsi s'inscrire dans les pas du général DE GAULLE, de François MITTERRAND qui, sur ce sujet, restèrent mutiques. Mais il est des vérités dont l'état de la société, les traumatismes encore vifs des uns, le déni des autres a pu brider l'expression.

Les déchirures vives qui traversaient la société française ont pu faire primer l'apaisement et la réconciliation. Nos sociétés ainsi s'offrent de ces répités pendant lesquels le travail de la mémoire reste souterrain, pendant lesquels les peuples reprennent leurs forces et doivent se réconcilier peu à peu pour reconstruire, avant de trouver les mots de vérité qui les guériront vraiment. Avant aussi de retrouver le courage collectif d'affronter les fautes et les crimes.

C'est pourquoi nous n'avons pas à juger ici le parti choisi par ces deux chefs de l'Etat, tous deux acteurs de la Seconde Guerre mondiale et de ses complexités. Mais rappelons-nous aussi que c'est François MITTERRAND qui institua cette Journée du souvenir ; et rappelons-nous surtout durant toutes ces années le combat souterrain de tant et tant pour que rien ne soit oublié.

Et puis le temps fait son œuvre.

Les témoins et les survivants parlent, les archives s'ouvrent, les historiens travaillent. La société mûrit ses drames et ses deuils. Alors la vérité se fait jour, et elle est implacable, irrévocable. Elle s'impose à tous. La cacher ou l'amoindrir insulte notre mémoire collective.

La France, en reconnaissant ses fautes, a ouvert la voie à leur réparation. C'est sa grandeur. C'est le signe d'une nation vivante qui sait regarder son passé en face. C'est là le courage d'un peuple qui ose son examen de conscience et tend la main aux victimes et à leurs enfants.

Tendre la main, retisser les liens, ce n'est pas s'humilier par je ne sais quelle repentance, c'est se grandir, c'est être fort.

Je sais tous ceux qui diront que des journées comme aujourd'hui ou des propos comme ceux que je viens de prononcer, c'est encore rappeler les humiliations de notre pays, que c'est une repentance indigne : ça n'est rien de tout cela. C'est l'indispensable travail de mémoire et d'histoire, c'est la responsabilité qui est la nôtre, celle de réconcilier notre peuple jusqu'au bout, jusque dans ses pages d'ombre pour que chacun y retrouve enfin sa place.

Savoir où nous avons failli, qui a failli, c'est aussi regarder avec plus de fierté ceux qui ont dit non, ceux qui ont tendu la main à leurs frères en humilité et en humanité.

Alors oui, aujourd'hui, nous songeons aussi à ceux qui, en 1942 étaient déjà engagés dans la Résistance intérieure ou extérieure et payaient de leur vie leur combat clandestin.

Ils furent cette moisson de héros qui sauva la France et son honneur. Nous songeons aussi à tous ces Français qui offrirent aux Juifs pourchassés un refuge hospitalier, une cachette sûre et permirent de trois quarts des juifs de France de ne pas connaître le sort tragique des raflés du 16 juillet. Nous songeons à tous ces Justes avec fierté, cette fierté qui est devenue depuis le ferment de notre fierté nationale.



Mais à côté de ces héros, il y avait bien Vichy, il y avait bien l'Etat français. Car la France de l'Etat français ne se substitua pas en une nuit à la France de la III^{ème} République. Ministres, fonctionnaires, agents, responsables économiques, cadres, professeurs, la III^{ème} République fournit à l'Etat du maréchal PETAIN la plus grande partie de son personnel. Chacun alors entama son chemin vers l'obéissance active ou passive, ou vers la Résistance.

Le fait est là : Vichy put compter sur les ressources vives du pays pour mener sa politique de collaboration. Cette pensée que Vichy fut une parenthèse en 1940 ouverte et refermée en 1945 reconforte la haute idée que certains voudraient se faire de la France.

Il est si commode de voir Vichy une monstruosité née de rien et retournée à rien ; de croire que ces agents sortis de nulle part reçurent à la libération le juste châtement qui les élimina de la communauté nationale.

C'est commode, c'est commode, oui - mais c'est faux.

Et on ne bâtit aucune fierté sur un mensonge.

Et je vais vous dire pourquoi il importe de ne pas nourrir cette idée. Je vais vous dire pourquoi il faut toujours que nous ayons à l'esprit que l'Etat français de PETAIN et LAVAL ne fut pas une aberration imprévisible née de circonstances exceptionnelles.

C'est parce que Vichy dans sa doctrine fut le moment où purent enfin se donner libre cours ces vices qui, déjà, entachaient la III^{ème} République : le racisme et l'antisémitisme.

Je voudrais en ce jour que ces deux mots que l'on galvaude parfois résonnent de tout leur métal. Je voudrais qu'on entende bien le poids d'abomination et de malheurs qu'il porte, car ces enfants dont nous avons vu il y a quelques instants le prénom, le nom, l'âge inscrits sur le mur du square des enfants du Vel d'Hiv ne furent victimes de rien d'autre que du racisme et de l'antisémitisme.

Racisme parce que leurs parents étaient étrangers quand eux-mêmes étaient pour la plupart des Français.

Antisémitisme parce qu'ils furent raflés en tant que juifs.

Le supplice de ces enfants dont Serge KLARFELD – que je veux ici à nouveau solennellement remercier – a patiemment retrouvé les visages réunis en un livre qu'on ne lit qu'avec des larmes et une indicible révolte, ces enfants cher Serge, ce ne sont pas simplement aujourd'hui les vôtres, ce sont les nôtres.

Le supplice de ces enfants depuis l'arrachement à leur foyer, depuis leur arrivée dans cette immense étuve du Vel d'Hiv où pendant plusieurs jours, ils n'eurent rien en partage que la détresse, sans nourriture, sans eau jusqu'à ce que le capitaine des pompiers PIERRET – plus tard reconnu Juste parmi les nations – exige qu'on leur en donne ;

Depuis le moment où ils furent déportés dans les camps de transit éperdus d'angoisse, depuis ce jour et ce moment de douleur pure où ils furent séparés de leurs parents, parce que Pierre LAVAL avait voulu qu'on capture des familles entières mais qu'elles ne voyagent pas ensemble ;



Jusqu'à ce qu'ils soient chargés dans des wagons plombés pour un voyage d'apocalypse qui les mènerait dès leur arrivée dans les cris, les appels sans réponse, les coups, les hurlements, la solitude la plus sèche, la plus noire à une mort d'une violence obscène, avant que leurs corps sans vie, leurs corps d'enfants ne soient humiliés par le four et la cendre ;

Ce supplice, leur supplice, qui défie l'entendement, qui défie les mots a commencé ici, le 16 juillet 1942 au matin, parce qu'en France dans la conscience de citoyen français, de dirigeants politiques français, de fonctionnaires français, de journalistes français, l'antisémitisme et le racisme avaient fait leur chemin insidieusement, lentement ; avait rendu l'infâme tolérable jusqu'à en faire une évidence, jusqu'à en faire une politique d'Etat : la politique collaborationniste.

C'est cela, tout cela qui fit que cette atrocité absolue pût advenir.

Seulement ni le racisme ni l'antisémitisme n'étaient nés avec le régime de Vichy, ils étaient là, vivaces, présents sous la III^{ème} République. L'affaire DREYFUS en avait montré la virulence. Les années Trente lui rendirent un élan nouveau par l'émergence d'intellectuels, de partis, de journaux qui en avaient fait doctrine.

C'est la France de *Je suis partout*, de *Bagatelles pour un massacre*, c'est la France où Louis DARQUIER DE PELLEPOIX, déjà lui, peut sans être inquiété une seconde proclamer en 1937 : « Nous devons résoudre de toute urgence le problème juif, soit par l'expulsion, soit par le massacre ». C'est la France où l'antisémitisme métastasait dans l'élite et dans la société, préparant insidieusement les esprits au pire.

Parce que oui, mes amis, la barbarie n'avance pas à visage découvert. Elle ne porte pas l'uniforme. Et lorsque les bottes nazies frappent le pavé de Paris, il est déjà trop tard.

La barbarie se forge d'abord dans les esprits. Ce sont les idées et les mots qui, progressivement font sauter les digues de nos consciences, font reculer la civilisation, qui nous habituent à écouter, à accepter des paroles que nous ne devrions même pas entendre.

HITLER, ce n'est pas d'abord le III^{ème} Reich. Ce n'est pas 1933. HITLER c'est d'abord et déjà *Mein Kampf*. Rien de tout cela n'est né avec Vichy et ce fut la faiblesse de la France de permettre que ce cancer prospère. Mais rien de tout cela non plus n'est mort avec Vichy.

Je sais bien que tous, nous nous faisons forts de lutter contre tout ce qui pourrait conduire aux mêmes situations. Mais il nous faut ouvrir les yeux, regarder la réalité en face. En France aujourd'hui, cette corruption des esprits, cet affaiblissement moral et intellectuel que sont le racisme et l'antisémitisme sont encore présents et bien présents. Ils prennent des formes nouvelles, changent de visage, choisissent des mots plus sournois.

Il suffit pourtant de s'y arrêter un instant pour percer à jour, derrière les nouvelles apparences, le vieux racisme, l'antisémitisme le plus recuit.

Le racisme ordinaire pullule dans le vocabulaire, dans les caricatures. Il ferme le marché du travail à des jeunes gens que stigmatisent un nom ou un prénom. Les conflits du monde s'invitent dans certains territoires de notre République, créant des divisions qui chassent les enfants juifs de certaines écoles ou enferment sur leur communauté des familles issues de l'immigration.

.../...



Et puis un jour, parce qu'on s'est tu, parce qu'on n'a pas voulu voir, le passage à l'acte intervient. Alors ce qui était des mots, ce qui n'était chez les uns que de la haine formulée différemment et chez les autres une forme de lâcheté ou une complaisance à ne pas vouloir voir, alors cela devient des vies fauchées et des gestes qui tuent.

Ilan HALIMI, Jonathan SANDLER et ses deux fils Ariele et Gabriel, Myriam MONSONEGO, Yohan COHEN, Philippe BRAHAM, François-Michel SAADA, Yoav

HATTAB l'ont payé de leur vie. Brahim BOUARRAM aussi. Le père HAMEL aussi. Et malgré les dénégations du meurtrier, la justice doit faire désormais toute la clarté sur la mort de Sarah HALIMI.

Chaque synagogue, chaque mosquée, chaque église, chaque temple, chaque cimetière profané ou vandalisé doit nous alerter.

Théorie du complot planétaire, fantasmes sur la finance mondiale, iconographie insidieuse, angoisse identitaire mobilisant les clichés les plus toxiques, tout cela se diffuse à grande vitesse et atteint des esprits crédules ou perméables.

Le racisme et l'antisémitisme disposent pour réaliser leur travail de sape de moyens inédits de propagande. Les réseaux sociaux en sont les grands pourvoyeurs et nous n'avons pas encore pris la mesure de leur influence à cet égard. Nos magistrats et nos forces de l'ordre doivent y être mieux formés.

Alors oui, oui, nous luttons, nous luttons grâce à ce travail de mémoire indispensable que vous réalisez pour retrouver la trace vibrante des martyrs, leur nom, leur prénom, leur âge, leur adresse, tout ce qui rattache par un fil ténu, le plus ténu possible, de ces existences brisées à notre réalité vient nous rappeler que la barbarie est ici, au coin de la rue.

Ce que les KLARSFELD ont accompli en ce sens depuis des décennies est essentiel et mérite notre profonde gratitude.

Nous luttons, nous luttons en ne permettant pas que les propos abjects qui avilissent les esprits restent impunis.

Nous luttons pour que les propos des bourreaux ne l'emportent pas. En 1978, *L'Express* retrouva Louis DARQUIER DE PELLEPOIX, toujours le même, exilé en Espagne. Celui-ci comme possédé encore par le démon antisémite n'affichait aucun regret de son action zélée pour la déportation. Il assura même qu'à Auschwitz, on n'avait « gazé que des poux ». Alors il trouva face à lui, à un moment où on se taisait encore beaucoup, s'élevant du quasi-silence qu'elle avait observé jusque-là sur ce sujet, la voix intransigeante et souveraine de Simone VEIL. Cette même année, Serge KLARSFELD publiait le *Mémorial de la déportation des juifs de France*.

De telles voies sont sans prix lorsque la bête immonde émerge de l'ombre. Celle de Simone VEIL vient de se taire avec ses indignations et ses combats fondamentaux. Au moment de s'effacer, elle savait que sa voix continuerait de porter à travers notamment son fils Pierre-François qui, depuis deux ans, préside le Comité français pour Yad Vashem.



Mais on se trompe à dire cela, ces voix ne s'éteignent pas. Elles ne s'éteignent jamais parce que nous avons décidé qu'elles ne s'éteindront pas ; et nous avons décidé une bonne fois pour toutes que ces voix, leurs voix que certains n'avaient pas voulu entendre pendant tant et tant de décennies recouvriraient à jamais les propos abjects comme les silences coupables. Leurs voix ne s'éteindront jamais.

Et ces voix, ce furent aussi celle de Samuel PISAR qui nous a quittés en 2015, d'Elie WIESEL, de Jean-Raphaël HIRSCH disparus tout deux en 2016. Et j'ai en ce jour une pensée aussi pour Henri MALBERG qui échappa de peu à la rafle et qui nous a quittés voici trois jours.

Dans le monde tel qu'il va où les guerres de religion renaissent, où les conflits ethniques resurgissent, où l'intolérance et le communautarisme se donnent la main, tout doit être fait pour que l'humanité ne consente pas à s'avilir.

Combien alors nous serons précieux, les exemples de ces déportés qui dans les camps, plongés dans la misère radicale, enveloppés dans l'ombre de la mort se haussèrent au-dessus de l'instinct de survie où on voulait les réduire pour soigner, nourrir, vêtir leurs compagnons d'infortune ; et parfois même pour peindre et dessiner comme Léon DELARBRE ou Boris TASLITZKY pour tenir un journal, comme Ety HILLESUM, pour composer des quatuors ou des opéras, comme Germaine TILLION et pour donner avec pour seule documentation de leur mémoire des conférences sur Proust, Michel-Ange, les sciences naturelles.

Certains disaient que c'était un simulacre pour se tenir encore en vie, mais ça n'était rien de cela. C'était avoir compris que ce qui leur était nié n'était pas simplement la vie peu à peu, à petit feu, c'était leur humanité, c'était notre humanité. Et que jour après jour, quoi qu'amaigris, épuisés, défendre notre civilisation, notre histoire, nos peintres, une langue ou une philosophie, c'était refuser de céder le moindre centimètre de cette civilisation, parce que ce qui était en cause, ça n'était pas survivre, c'était vivre pleinement, totalement, c'était défendre là, dans chacun de ces endroits cette humanité dont chacune et chacun de ces hommes étaient à ce moment-là les véritables dépositaires. Et cela, nous ne l'oublierons jamais.

Et nous n'avons qu'un devoir aujourd'hui, être dignes de ce que ces êtres firent au plus noir de l'horreur, dignes de cette humanité intègre qu'ils témoignèrent alors que tout était fait précisément pour tuer leur humanité. Nous devons chaque jour, chaque minute être dignes, comme le sont les survivants de la Shoah dont l'exemple nous apporte tant. Parce que notre République, c'est justement ce projet d'une humanité constamment réinventée, en quête du meilleur d'elle-même par la solidarité, par la culture, par l'éducation.

Chasser les ombres du racisme et l'antisémitisme, c'est ne jamais céder sur cela, c'est ne jamais se satisfaire d'une République gestionnaire, c'est ne jamais faire croire qu'accepter certains propos ce serait bon pour l'unité du pays, ce serait accepter de ne pas rouvrir des plaies. Ne cédez aucun pouce de cette humanité, ne cédez rien parce qu'à chaque fois c'est notre humanité à tous qui est remise en cause.

Car chaque nation court le risque de devenir somnambule et d'accepter l'inacceptable par habitude, par lassitude.

.../...



C'est ne jamais admettre que les contraintes économiques puissent conduire au renoncement d'où naissent les pires dérives. C'est ne jamais céder sur l'école, c'est ne jamais céder sur la transmission, c'est ne jamais céder sur la culture, c'est ne jamais céder sur le combat contre l'obscurantisme et l'ignorance. Nous devons sans relâche soutenir sur le terrain ceux qui se mobilisent.

C'est ne jamais céder non plus sur ce qui nous unit, tous ces projets à hauteur d'humanité que nous offre notre temps : faire vivre la démocratie, secourir les indigents, saisir cette ambition planétaire qu'est la lutte contre le réchauffement, accueillir du mieux possible les réfugiés que la guerre jette sur les routes... parce que toutes ces causes, toutes nous grandissent.

Cette lutte c'est aussi celle que nous menons et que nous continuerons à mener partout ensemble, Monsieur le Premier ministre, contre le terrorisme obscur et le pire des fanatismes, contre tous ceux qui voudraient nous faire oublier ce que je viens de rappeler.

Alors oui, nous ne céderons rien aux messages de haine, nous ne céderons rien à l'antisionisme car il est la forme réinventée de l'antisémitisme. Et nous ne céderons rien à toutes celles et ceux qui, sur tous les continents, cherchent à nous faire renoncer à la liberté, cherchent à recréer les divisions, cherchent à nous faire renoncer à cette humanité, notre démocratie, notre République.

Ne perdons pas de vue mes amis la vocation même de notre pays, celle qui unit tous ces citoyens qui donne à chacun une place, une dignité, une signification. Car c'est ce que nous pouvons opposer de mieux au puissant dissolvant que sont la haine raciste et antisémite. C'est de l'absence d'espoir, du sentiment d'inutilité et de déclassement que naissent les peurs et les haines qui nous opposent les uns aux autres. Ce sont toutes ces haines qui se fondent sur ce que l'on est, sur d'où l'on vient, sur ce que l'on croit, que nous devons combattre.

Ne nous laissons pas non plus convaincre par les prophètes de malheur qui passent leur temps à nous dire que l'horizon est sombre, que l'espoir est vain, que la France n'en a plus pour longtemps, que peut-être elle a déjà disparu, qu'elle s'habitue à ces violences et ces divisions et qui désignent des boucs émissaires. Car ils sont aussi dans ces mots, dans ces idées les ferments du désespoir et de la discorde. La République se tient debout parce qu'elle sait protéger tous ses enfants, la République se tient debout parce qu'elle sait regarder tout son passé, la République se tient debout parce qu'elle ne renonce et ne renoncera à rien de ce qu'elle est et de toutes ces valeurs. La République se tient debout parce que nous préférons toujours ce « rêve qui veille » dont parlait ELUARD.

Les enfants du Vel d'Hiv auraient aimé aller à l'école de la République, obtenir un diplôme, un métier, fonder une famille, lire, aller au spectacle. Ils auraient aimé apprendre et voyager. Et leurs parents auraient voulu les voir grandir, vieillir ensemble. Tous auraient voulu aimer et être aimés. Nous leur avons redonné un nom, un prénom, des âges et des adresses.

A ces enfants, je veux dire que la France ne les oublie pas, je veux dire qu'elle les aime, je veux dire qu'elle fera tout pour que leur supplice nous exhorte sans cesse à ne céder ni à la haine, ni à la rancœur, ni au désespoir.

Nous ferons, les enfants, une France où vous auriez aimé vivre,

Nous ferons, les enfants, une France où vous vivrez toujours.

Vive la République, vive la France.

« Cette rafle n'est pas une statistique »

Magnifique cérémonie hier matin au cimetière de l'Abadie. A chaque étape de cette commémoration du 75^e anniversaire de la Rafle du Vélodrome d'hiver, les mots prononcés ont suscité de très vives émotions au sein de l'assistance. Retenons déjà le message de l'Amicale des anciens déportés de France Côte d'Azur résistants internés et familles de disparus, l'émotion notamment de Josette Bentata, enfant du pays posant les faits: «*Le soir du 17 juillet 1942, 13 000 personnes ont été arrêtées et emmenées dans ce qui fut un stade de courses cyclistes. Parmi eux, 4 000 enfants qui ne sont pas revenus...*»

Ceux ont pris en charge l'honneur de la France

Et puis ces paroles magnifiques de Maître Klarsfeld, rapportées par M^{lle} Hahn,



Une cérémonie d'une heure trente environ au cours de laquelle il a été longuement rappelé que « La Rafle du Vélodrome n'est pas une statistique » selon les mots du maire

(Photo Gilles Traverso)

au nom des fils et filles de déportés rappelant la réaction des Français face à l'injustice: «*L'hommage rendu aux Justes de France va bien au-delà des quelques milliers qui ont obtenu ce titre.*»

Ou encore cette interven-

sion de Gérard Bavard, président du consistoire israélite de Cannes et sa région, d'une grande réalité: «*Bien que nos martyrs se comptent par millions, il n'y a d'hommage possible que dans l'empathie personnalisée qui déchire l'âme et action*

leur... » a-t-il conclu après avoir lu les témoignages de personnes déportées ce fameux mois de juillet 1942.

Des larmes

Cette promesse du maire aussi après s'être indigné contre l'assassinat de Sarah Halimi, le 4 avril dernier, victime d'un acte antisémite: «*Je continuerai à ma modeste échelle d'élu local à défendre ceux qui sont victimes de discrimination (...)* Et j'essaierai de dire ce que je pense être des vérités dans une société pleine d'es-

pérance...» Ces larmes enfin d'une adolescente en retrait. Apparemment bouleversée par le rappel de ce funeste passé...

C. B.

La chorale du Bel Age a chanté à la fin de l'hommage, accompagnée par l'Espérance de Cannes. Les rabbins Moyal et Lévy étaient présents ainsi que les associations patriotiques, une partie du conseil municipal, le 1^{er} adjoint du Cimetière Yves Pigrenet, etc.

Une double cérémonie au centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation

Dimanche matin, les autorités civiles, militaires et religieuses étaient réunies dans la cour du centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD), avenue Berthelot (Lyon 7^e), pour commémorer la rafle du Vél'd'Hiv des 16 et 17 juillet 1942, et saluer la mémoire des déportés.

Le souvenir de Simone Veil, disparue le 30 juin 2017, était présent dans de nombreux discours, donnant une couleur particulière à cette cérémonie. Après les honneurs militaires, Flora et Jonathan Bennamou ont lu à haute voix le nom des 150 Justes parmi les nations qui vivent dans le Rhône. Parmi eux, celui du général Pierre Robert de Saint-Vincent (1882-1954), qui donnera son nom à l'esplanade située dans l'enceinte du CHRD.

En août 1942, alors gouverneur militaire de Lyon, cet



Le général Pierre Robert de Saint-Vincent donne son nom à l'esplanade du CHRD, rue Berthelot. Photo Marie-Christine PARRA

homme membre de l'Amitié chrétienne, refuse de mettre ses hommes à la disposition de la police pour encadrer l'embarquement de 600 juifs en gare de Perrache, à destination de Drancy. Son geste, qui lui coûtera son poste et deux

années de clandestinité, retarde le départ du convoi d'une journée, permettant à des Juifs d'échapper à la déportation. C'est cet acte de bravoure d'un serviteur de l'État que la Ville de Lyon salue aujourd'hui.

Marie-Christine Parra

Le 16 juillet à Lyon a été inauguré l'esplanade portant le nom du général de St Vincent, Juste parmi les Nations, qui refusa ses troupes à Lyon pour le maintien de l'ordre le jour de la grande rafle des Juifs « apatrides ». Notre délégué Rhône-Alpes, Jean Levy, qui a fait beaucoup pour rendre hommage au général, a tenu un discours très émouvant. Valérie Perthuis-Portheret dont la thèse a permis de faire la lumière sur le comportement si digne du général, qui fut immédiatement relevé de ses fonctions par le gouvernement de Vichy, était présente ainsi que la fille du général et toute sa famille.

COMMENT FURENT DÉPORTÉS LES ENFANTS DU VEL D'HIV... Une nouvelle analyse par Serge KLARSFELD



Il est important d'apprendre et de comprendre précisément quel fut le sort des milliers d'enfants juifs raflés les 16 et 17 juillet 1942. Ils étaient 4115 enfermés dans le Vélodrome d'hiver et âgés de moins de 16 ans. En principe les 1129 hommes et les 2916 femmes qui étaient avec eux étaient âgés de plus de 16 ans. Les familles sont restées groupées au Vel d'Hiv avec des enfants ayant les uns entre 16 et 21 ans et les autres moins de 16 ans. Combien étaient les 16 à 21 ans. On peut le calculer par le nombre de ceux de cette tranche d'âge déportés par les quatre convois 13 à 16 partis directement des Camps du Loiret entre le 31 juillet et le 7 août et constitués presque exclusivement d'internés du Vel d'Hiv. Ils étaient environ 200 dont environ 100 filles et 100 garçons. En soustrayant ces jeunes du contingent des adultes et en les considérant comme leurs enfants puisqu'ils avaient été transférés eux aussi du Vel d'Hiv aux Camps du Loiret, on aboutit à une estimation d'environ 2800 mères et de 1000 pères. Il ne faut pas oublier en effet que beaucoup de pères avaient déjà été arrêtés lors des rafles du 14 mai 1941 et du 20 août 1941 à Paris et déportés par les convois 1 à 6 entre le 27 mars 1942 et le 17 juillet 1942. Sur les 8160 enregistrés anonymement au Vel d'Hiv, 7618 auraient été transférés du 19 au 22 juillet dans les Camps du Loiret (1073 + 1151 + 1143 + 877) soit 4244 à Pithiviers (et 1111 + 1114 + 1489) , soit 3374 à Beaune-la-Rolande; mais quelques jours plus tard ce chiffre a été réévalué par la Préfecture du Loiret à 7816, soit une différence de 542 ou de 344 par rapport au nombre de 8160. Comment s'explique cette différence? Par certains transferts du Vel d'Hiv à Drancy de malades et de cas particuliers ainsi que d'évasions et de libérations d'internés épouses et enfants de prisonniers de guerre ou autres situations exceptionnelles, telles que femmes enceintes ou mères d'enfants de moins de deux ans. L'intendance de police de la Préfecture régionale à Orléans avait quatre convois à remplir et Jean Leguay, préfet délégué de René Bousquet, chef de la Police de Vichy, a fait savoir à Orléans qu'il fallait garder les enfants. En effet, le 17 juillet au matin, le commandant SS Herbert Hagen avait dirigé une réunion avec les représentants de la Police Française conduits par Leguay et par Darquier de Pellepoix, Commissaire général aux questions juives. Le sort des enfants a été fixé au cours de cette réunion. Rappelons que les SS et la Préfecture avaient fait sortir 28000 fiches du fichier central dans l'espoir de s'emparer de 22000 Juifs adultes. Mais le Ministère des Affaires étrangères allemand venait de s'opposer pour le moment à l'arrestation des Juifs de

.../...



nationalités de pays neutres ou belligérants. Il fallait donc obtenir l'arrestation des Juifs considérés comme apatrides car dépourvus de protection diplomatique (les ex-allemands, autrichiens, tchèques, polonais, russes et Juifs de nationalités indéterminées ou Juifs ayant été dénaturalisés par Vichy et se retrouvant apatrides eux-mêmes et aussi leurs enfants naturalisés en même temps qu'eux). En effet les Juifs de nationalité française n'étaient pas déportables pour le moment et depuis l'accord Bousquet-Knochen du 2 juillet 1942 approuvé par Laval et Pétain lors du Conseil des Ministres du 3 juillet; accord qui permettait aux Allemands de s'appuyer totalement sur les forces de police française pour obtenir l'arrestation de ces milliers de Juifs qu'ils ne voulaient ni ne pouvaient arrêter eux-mêmes par manque de policiers allemands et par volonté de ne pas se mettre en avant pour ces opérations embarrassantes qui risquaient de dresser contre eux l'hostilité de la population parisienne.

Le 10 juillet Dannecker Chef du Service anti-juif de la Gestapo en France, avait informé Eichmann que l'on pouvait s'attendre après les arrestations d'adultes et de jeunes jusqu'à 15 ou 16 ans à ce qu'il reste environ 4000 enfants, dont lui-même souhaite la déportation. Il demande à Eichmann de lui répondre d'une part s'il peut déporter ces enfants de Juifs apatrides de la zone occupée à partir du 10e convoi. Le 4 juillet, Laval avait proposé à Knochen et à Dannecker de déporter les enfants des 10000 Juifs apatrides qui doivent être livrés aux Allemand à Drancy en provenance de la zone libre (Juifs déjà internés et Juifs à rafler "par un coup de filet éclair" comme l'indique Laval à Knochen) et Dannecker demande d'autre part à Eichmann s'il peut déporter ces enfants avec leurs parents à partir du 15ème convoi.

Au cours de la réunion du 17 juillet, le problème pour Hagen était donc surtout d'empêcher la dispersion des 4000 enfants du Vel d'Hiv et il a obtenu satisfaction puisque la solution proposée par Darquier de placer les enfants dans divers établissements de Paris et de sa banlieue a été écartée au profit d'une proposition jugée préférable : ne pas séparer les enfants de leurs parents, les transférer ensemble dans les deux camps du Loiret et, en attendant la décision de Berlin à leur sujet, de déporter déjà les 5000 autres Juifs parqués à Drancy. Les gestapistes notent que "les représentants de la police française ont exprimé à plusieurs reprises le souhait de voir les convois à



destination du Reich inclure également les enfants". Toutefois l'hypothèse de la séparation des enfants de leurs parents est déjà envisagée au cours de la réunion dans le cas où parents et enfants ne pourraient être déportés ensemble faute d'une réponse de Berlin en temps utile; hypothèse qui deviendra réalité - ou bien si les enfants ne peuvent être pris en charge à l'Est dans l'immédiat. Dans ce cas, il est entendu que les parents seront déportés les premiers. L'hypothèse d'une réponse négative n'est même pas envisagée : en marge, Knochen note : "à mon avis peuvent être déportés tout de même après décision du RSHA".

Le 17 juillet, les représentants de la police française ont consciemment saboté toute possibilité salvatrice pour les enfants, telle que la proposition initiale de Darquier, pourtant anti juif fanatique, mais qui éprouve en la circonstance plus de gêne à réclamer la déportation des enfants que les hauts fonctionnaires. L'intendance de police à Orléans est confrontée quelques jours plus tard au problème du remplissage des quatre convois qu'elle a la charge de faire partir des camps du Loiret vers Auschwitz. Elle dispose, nous l'avons vu, d'environ 3700 adultes (2700 mères et 970 pères) et d'environ 4000 mineurs de moins de 21 ans dont un peu plus de 400 âgés de 16 à 21 ans et environ 3600 enfants de moins de 16 ans. Effectivement sur 4168 partants de ces convois on compte environ 3300 adultes de plus de 21 ans 350 adolescents de 16 à 21 ans et 570 de 15 à 11 ans (147 de 15 ans, 222 de 14 ans, 159 de 13 ans, 36 de 12 ans, 5 de 11 ans 2 de 10 ans)

Dans une note du 14 août, l'intendant de police à Orléans a rapporté au Préfet régional que le 3 août il avait adressé aux Commandants des deux camps et au préfet du Loiret une note indiquant de quelle manière devaient être constitués les premiers convois de Juifs internés devant être transférés hors de France."J'y avais notamment précisé que, pour éviter les séparations, la limite d'âge pouvait être assouplie et que des garçonnetts de 12 à 14 ans assez robustes pouvaient être admis à suivre les parents dans ce premier convoi". En fait il ne s'agissait pas du premier convoi, puisque de Pithiviers était parti ce premier convoi le 31 juillet et que le commandant du camp avait inclus parmi les 1049 déportés où figuraient 114 jeunes âgés de 17 et 16 ans, 20 enfants âgés de 15 ans, 10 de 14 ans, 2 de 13 ans et 2 de 12 ans et parmi ces 34 âgés de moins de



16 ans, 6 fillettes. Tous ces déportés de moins de 18 ans (147) étaient nés à l'étranger sauf 4 nés en France.

Le convoi du 3 août, celui qu'évoque l'intendant de police, comportait parmi les 1034 déportés 108 moins de 18 ans, mais les jeunes de 16 et 17 ans n'étaient plus que 23 alors que ceux de 15 ans étaient 50, ceux de 14 ans 28 et ceux de 13 ans 7 et que sur les 85 moins de 16 ans, 53 n'étaient pas des garçonnetts mais des fillettes. Cela s'explique probablement parce que sur 1034 déportés 982 étaient des femmes et 52 des hommes et que les mères ont voulu plutôt prendre leurs filles avec elles et laisser les garçons dans les camps en espérant qu'ils ne seraient pas déportés. Tous les moins de 16 ans étaient nés à l'étranger sauf 2. Le troisième convoi est parti de Beaune-la-Rolande le 5 août avec 1014 déportés dont 219 jeunes de moins de 18 ans, tous nés à l'étranger sauf 26. Ceux de 17 et 16 ans étaient 60; 47 étaient âgés de 15 ans, 54 de 14 ans, 38 de 13 ans, 17 de 12 ans, 1 de 11 ans et 2 de 10 ans. Parmi les 162 moins de 16 ans, 78 étaient des fillettes. On constate que le nombre des moins de 16 ans augmente ainsi que le nombre de ceux d'entre eux nés en France et que les fillettes autant sinon plus que les garçonnetts semblent assez robustes aux responsables français des Camps pour s'en aller travailler avec leurs mères.

Le 4e et dernier convoi de cette série partie des camps du Loiret a quitté la gare de Pithiviers le 7 août avec 1069 déportés, dont 426 venaient d'être transférés du Camp de Beaune-la-Rolande, 345 femmes et 61 enfants). Ce convoi emportait 299 moins de 18 ans. La tranche d'âge des 17 et 16 ans est très réduite : 9. Les moins de 16 ans sont passés avec ce convoi de 162 à 290. Dans sa note du 13 août déjà citée l'intendant de police à Orléans rapporte au préfet régional que "Cette latitude (NDLR celle d'abaisser au dessous de 16 ans l'âge des déportés) avait été largement exploitée par le Commandant du camp de Beaune-la-Rolande et, lors du dernier départ, la Police allemande, estimant que le convoi comprenait trop d'enfants, avait exigé au dernier moment le retrait de 160 d'entre eux. La police allemande a déclaré qu'une telle mesure en principe, n'aurait pas dû être prise sans qu'elle fût consultée et a demandé qu'à l'avenir l'Intendance de Police la tienne au courant lorsqu'elle aurait l'intention de prendre des décisions de même importance". En effet, c'est seulement le 7 août que le RSHA a informé le service des affaires juives de la Gestapo à Paris de sa décision de déporter les enfants; mais le destinataire du telex de Berlin



ne l'a appris que le 12 août quand il a noté en marge de son télex du 11 août où il revenait à la charge auprès d'Eichmann au sujet des enfants : "le RSHA a déjà fait savoir par télex du 7 août que les enfants des Juifs apatrides pouvaient être déportés dans des propositions adéquates". La Gestapo à Paris a demandé ce qu'il fallait entendre par là et le RSHA a répondu : "ils peuvent être peu à peu repartis sur les convois prévus en direction d'Auschwitz. Cependant il ne faut en aucun cas mettre en marche des convois comportant exclusivement des enfants".

Le 7 août la Gestapo à Orléans comme à Paris ignore encore la décision de Berlin. C'est pourquoi devant le nombre considérable d'enfants du camp de Pithiviers (215) elle n'a fait partir que 84 enfants de Beaune-la-Rolande et a retiré du convoi 160 enfants de ce camp. On le constate puisque les 387 femmes, surtout des mères, de Pithiviers partent avec 215 enfants, tandis que les 345 femmes de Beaune-la-Rolande ne partent qu'avec 84 enfants. Les 290 moins de 16 ans de ce convoi du 7 août se répartissent ainsi : 29 de 15 ans, 135 de 14 ans, 108 de 13 ans, 13 de 12 ans, 5 de 11 ans. Ils sont de plus en plus nombreux et désormais plus de la moitié (168) des enfants sont nés en France. Il y avait 135 garçons et 155 fillettes. Ainsi, confrontés au remplissage de ces quatre convois, les responsables français ont-ils pris l'initiative de déporter des moins de 16 ans. La principale raison étant que le nombre des adultes (ceux âgés de plus de 16 ans) était inférieur à 4000. En conséquence il fallait inclure des moins de 16 ans parmi les déportés de ces convois. A cela s'ajoutait la pression de mères voulant partir avec leurs enfants ce qui a eu pour résultat qu'au lieu de 4000 déportés il y en eut 4166 et qu'au total il y eut autant de fillettes déportées dans ces convois (285) que de "robustes garçonnetts" (287).

Quant aux enfants en bas-âge (environ 3100) laissés dans une affreuse détresse à la garde d'une centaine de mères de familles nombreuses, il fallait pour les déporter dans les "proportions adéquates" voulues par la Gestapo, soit transférer des adultes dans les camps du Loiret, soit transférer les enfants à Drancy où venait d'arriver le 7 août le premier convoi de 1003 internés Juifs en provenance d'un camp de la zone libre, Gurs.

On a vu que la Gestapo à Paris n'a vraiment été informée que le 12 août qu'elle pourrait déporter en masse les enfants et à condition de les répartir dans les



convois. Entretemps les deux premiers convois constitués exclusivement d'internés juifs des camps de zone libre avaient quitté Drancy les 10 et 12 août. Le 14 août le convoi n° 19 est parti pour Auschwitz avec pour les 3/4 du convoi des Juifs des camps de zone libre et un quart de Juifs raflés dans la région parisienne depuis la rafle du Vel d'Hiv. Le 15 août arrive de Pithiviers le premier convoi d'enfants (1054) - 779 suivent le 22 août et 84 le 25. Ceux de Beaune-la-Rolande suivent le 19 et le 25 août (965 et 199); au total 3081 qui partiront de Drancy pour Auschwitz dès le 17 août par le convoi n° 20 (584 moins de 18 ans), puis le 19 août (448), le 21 août (605), le 24 août (580), le 26 août (403), le 28 août (287) le 31 août (72) toujours mélangés avec des adultes en provenance de la zone libre ou de la province de la zone occupée.

Contrairement à ce que beaucoup croient encore, ce qui pour les victimes se déroulait dans un désordre brutal, la séparation des parents et des enfants en bas âge, tandis que des adolescents étaient déportés avec leurs parents et que souvent les pères partaient par un convoi, les mères par un autre convoi et leurs enfants par un ou plusieurs convois; tout cela procédait de la volonté allemande de remplir le programme de trois convois par semaine en une période où Berlin n'avait pas encore donné l'autorisation de déporter les enfants en bas âge. S'y ajoutait la soumission des responsables français à l'échelon le plus élevé n'osant pas s'opposer aux SS et retarder le départ des trains en attendant la décision de Berlin pour que les familles puissent partir réunies. Pourtant bien des souffrances auraient été atténuées même si le dénouement fatal ne pouvait être enrayé. Le témoignage de Lucie Brauman internée à Pithiviers qui écrit une lettre clandestine où elle décrit le départ du convoi du 7 août exprime la réalité des séparations et des déportations :

"Il y a eu un départ de 600 - 700 femmes et hommes et enfants de 13 à 15 ans mais principalement des femmes polonaises laissant leurs enfants ici.... j'ai pleuré d'horreur, de haine contre les lâches qui ordonnent ces horreurs, contre les lâches aussi qui les font, qui les exécutent. Ces derniers sont des Français, les uns le font avec quelques sentiments de honte, mais certains, la minorité, emploie toujours cette même brutalité qui est de bon ton avec un peuple misérable et grouillant. Il faut, Andrée, que vous racontiez à tous : ces femmes véritables folles qui hurlent (elles ont raison, il n'y a que ça qui fasse comprendre) adieu à leur enfant de 4 ans, de 10 ans, de tous les âges qu'on leur arrache. Vous avez entendu les mugissements des vaches qu'on sépare de leur veau et cela vous a percé le cœur. Hier, c'était d'un côté les cris, les crises nerveuses des enfants réclamant leur mère, de l'autre les mères bramant leur désespoir".

COMMÉMORATIONS

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1000 déportés du **convoi n° 3** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Jeudi 22 juin 2017, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 3.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Renseignements :
Tél. : 01 53 01 17 18
Email : lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Une cérémonie rappellera la mémoire des 999 déportés du **convoi n° 7** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le mercredi 19 juillet 2017, à 12 heures, au Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (4^e).

Les noms des déportés du convoi n° 7 seront lus à cette occasion.

Renseignements :
téléphone : 01 53 01 17 18,
courriel :
lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Deux cérémonies rappelleront la mémoire des 999 déportés du **convoi n° 4** partis, il y a 75 ans, du camp de Pithiviers pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le dimanche 25 juin 2017 :
- à 12 heures : cérémonie au Mémorial de la Shoah, à Paris (4^e),
- à 12 heures : cérémonie au mémorial du camp de Pithiviers.
Départ en car à 9 h 15 du Mémorial de la Shoah.

Les noms des déportés du convoi n° 4 seront lus à cette occasion.

Renseignements et inscriptions :
téléphone : 01 53 01 17 18,
courriel :
lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 998 déportés du **convoi n° 9** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Samedi 22 juillet 2017, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 9.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Renseignements :
Tél. : 01 53 01 17 18.
Email : lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonies à la mémoire des 1038 déportés du **convoi n° 5** partis, il y a 75 ans, du camp de Beaune-la-Rolande pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Mercredi 28 juin 2017

12 heures : Cérémonie au Mémorial de la Shoah, Paris 4^e.

12 heures : Cérémonie au Mémorial du camp de Beaune-la-Rolande. Départ en car du Mémorial de la Shoah à 9 h 15.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 5.

Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01 53 01 17 18.
Email : lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Une cérémonie rappellera la mémoire des mille déportés du **convoi n° 10** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le lundi 24 juillet 2017, à 12 heures, au Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (4^e).

Les noms des déportés du convoi n° 10 seront lus à cette occasion.

Renseignements :
téléphone : 01 53 01 17 18,
courriel :
lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Des cérémonies rappelleront la mémoire des 928 déportés du **convoi n° 6**

partis, il y a 75 ans, du camp de Pithiviers pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le lundi 17 juillet 2017 :
- à 12 heures : cérémonie au Mémorial de la Shoah, à Paris (4^e),
- à 12 heures : cérémonie au mémorial du camp de Pithiviers.
Départ en car à 9 h 15 du Mémorial de la Shoah.

Les noms des déportés du convoi n° 6 seront lus à cette occasion.

Renseignements et inscriptions :
téléphone : 01 53 01 17 18,
courriel :
lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1000 déportés du **convoi n° 10** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Lundi 24 juillet 2017, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 10.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Renseignements :
Tél. : 01 53 01 17 18
Email : lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1000 déportés du **convoi n° 11** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Jeudi 27 juillet 2017, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 11.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Renseignements :
Tél. : 01 53 01 17 18.
Email : lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1001 déportés du **convoi n° 12** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Samedi 29 juillet 2017, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 12.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Renseignements :
Tél. : 01 53 01 17 18.
Email : lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonies à la mémoire des 1 049 déportés du **convoi n° 13** partis, il y a 75 ans, du camp de Pithiviers pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Lundi 31 juillet 2017

12 heures : Cérémonie au Mémorial de la Shoah, Paris 4^e

12 heures : Cérémonie au Mémorial du camp de Pithiviers. Départ en car du Mémorial de la Shoah à 9 h 15.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 13.

Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01 53 01 17 18.
Email : lieux@memorialdelashoah.org

COMMÉMORATIONS

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Des cérémonies rappelleront la mémoire des 1049 déportés du **convoi n° 13** partis, il y a 75 ans, du camp de Pithiviers pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le lundi 31 juillet 2017 :
- à 12 heures : cérémonie au Mémorial de la Shoah, à Paris (4^e),
- à 12 heures : cérémonie au mémorial du camp de Pithiviers.
Départ en car à 9 h 15 du Mémorial de la Shoah.

Les noms des déportés du convoi n° 13 seront lus à cette occasion.

Renseignements et inscription :
téléphone : 01 53 01 17 18,
courriel :
lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Une cérémonie rappellera la mémoire des 1006 déportés du **convoi n° 17** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le jeudi 10 août 2017, à 12 heures, au Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (4^e).

Les noms des déportés du convoi n° 17 seront lus à cette occasion.

Renseignements :
téléphone : 01 53 01 17 18,
courriel :
lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Une cérémonie rappellera la mémoire des mille déportés du **convoi n° 21** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le samedi 19 août 2017, à 12 heures, au Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (4^e).

Les noms des déportés du convoi n° 21 seront lus à cette occasion.

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonies à la mémoire des 1 034 déportés du **convoi n° 14** partis, il y a 75 ans, du camp de Pithiviers pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Jeudi 3 août 2017

12 heures : Cérémonie au Mémorial de la Shoah, Paris 4^e

12 heures : Cérémonie au Mémorial du camp de Pithiviers. Départ en car du Mémorial de la Shoah à 9 h 15.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 14.

Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01 53 01 17 18.
Email : lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Une cérémonie rappellera la mémoire des 1007 déportés du **convoi n° 18** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le samedi 12 août 2017, à 12 heures, au Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (4^e).

Les noms des déportés du convoi n° 18 seront lus à cette occasion.

Renseignements :
téléphone : 01 53 01 17 18,
courriel :
lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Une cérémonie rappellera la mémoire des mille déportés du **convoi n° 22** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le lundi 21 août 2017, à 12 heures, au Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (4^e).

Les noms des déportés du convoi n° 22 seront lus à cette occasion.

Renseignements :
téléphone : 01 53 01 17 18,
courriel :
lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Des cérémonies rappelleront la mémoire des 1014 déportés du **convoi n° 15** partis, il y a 75 ans, du camp de Beaune-la-Rolande pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le samedi 5 août 2017 :
- à 12 heures : cérémonie au Mémorial de la Shoah, à Paris (4^e),
- à 12 heures : cérémonie au mémorial du camp de Beaune-la-Rolande.
Départ en car à 9 h 15 du Mémorial de la Shoah.

Les noms des déportés du convoi n° 15 seront lus à cette occasion.

Renseignements et inscriptions :
téléphone : 01 53 01 17 18,
courriel :
lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 991 déportés du **convoi n° 19** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Lundi 14 août 2017, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 19.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Renseignements :
Tél. : 01 53 01 17 18.
Email : lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1000 déportés du **convoi n° 23** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Jeudi 24 août 2017, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 23.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonies à la mémoire des 1 069 déportés du **convoi n° 16** partis, il y a 75 ans, du camp de Pithiviers pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Lundi 7 août 2017

12 heures : Cérémonie au Mémorial de la Shoah, Paris 4^e

12 heures : Cérémonie au Mémorial du camp de Pithiviers. Départ en car du Mémorial de la Shoah à 9 h 15.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 16.

Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01 53 01 17 18.
Email : lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1 000 déportés du **convoi n° 20** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Jeudi 17 août 2017, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 20.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Renseignements :
Tél. : 01 53 01 17 18.
Email : lieux@memorialdelashoah.org

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1002 déportés du **convoi n° 24** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Samedi 26 août 2017, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 24.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Renseignements :
Tél. : 01 53 01 17 18.
Email : lieux@memorialdelashoah.org

En mémoire des déportés du convoi 2 parti à Auschwitz le 5 juin 1942

COMMÉMORATION

Dans le cadre des commémorations de la déportation des Juifs de France vers les centres de mise à mort lors de l'année 1942, s'est déroulée le 5 juin au Mémorial de la Shoah, une cérémonie marquant le 75^e anniversaire du départ des déportés du convoi numéro 2, parti de Compiègne pour Auschwitz le 5 juin 1942, en wagons à bestiaux, et puis en wagons de voyageurs à partir de Metz, emportant 1000 hommes, dont la plupart raflés le 14 mai et le 20 août 1941. En présence des portes drapeaux Alex Halaunbrenner des FFDJF et Maurice Zynszajn pour Drancy, Jacky Fredj, directeur du Mémorial, Olivier Laliou historien du Mémorial, Milo Adoner vice-président de l'UDA, Henri Zajdenwergier, seul survivant du convoi 73, Léon Fellman rescapé du Vel d'Hiv, Alain de Toledo, président de Muestros Dezaparados ; Serge Klarsfeld, comme ce fut le cas lors du 50^e et du 60^e anniversaire, retraça l'histoire du convoi composé



Serge Klarsfeld et Milo Adoner

d'hommes dans la force de l'âge, qui furent expédiés de Drancy et des camps du Loiret à Compiègne, avant leur déportation pour Auschwitz. En 1945, on dénombra 41 survivants, selon les chiffres de l'époque. Après cette introduction de Serge Klarsfeld, les descendants et les proches des victimes, et nombre de « Fils et Filles » se

relayèrent pour lire à haute voix les noms des déportés de ce convoi, selon un protocole réglé par Mathias Orjekh. La prière du Kaddish conduite par Milo Adoner, rescapé d'Auschwitz, reprise par l'assistance, devait clore cette émouvante cérémonie. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG



Toujours présents aux lectures des Noms des Déportés, le rabbin et les porte-drapeaux : Daniel Farhi, Alexandre Halaunbrenner et Maurice Zynszajn

En mémoire des déportés du convoi 3 parti le 22 juin 1942

Le 22 juin, dans la Crypte du Mémorial, s'est déroulée une cérémonie, marquant le 75e anniversaire du départ du convoi 3, parti de la gare de Bourget-Drancy pour Auschwitz, emportant 934 hommes retirés du camp de Drancy et 66 femmes, en provenance des Tourelles. En présence des porte-drapeaux Alex Halaunbrenner pour les FFDJF et Maurice Zynszajn pour Drancy, Olivier Lalieu, historien du Mémorial, Henri Zajdenwergier, survivant du convoi 73, Régine Lippe, membre du bureau des Fils et Filles, co-présidente du Comejd, La-

rissa Cain, rescapée de Varsovie, Jacques Toros, venu pour son frère, victime du convoi 3, Serge Klarsfeld retraça les circonstances de la constitution de ce convoi, en faisant état de la note du 26 juin 1942, adressée par le commandant du camp de Drancy, au sous-directeur, chargé de la direction des étrangers et des Affaires Juives, dans laquelle il mentionnait de quelle façon il avait sélectionné pour remplir le quota de 1000 déportés, les inaptes au travail, et 150 anciens combattants, dont le docteur René Bloch, chirurgien à l'Hôpital des Enfants Malades.



Eliane Rawicz lors de la lecture des noms avec à ses côtés Mathias Orjekh

Après cette introduction du président des Fils et Filles, les volontaires et les proches se relayèrent pour lire les noms des déportés, selon un protocole réglé par Mathias Orjekh, avant que le rabbin Daniel Fahri ne conduise la prière du Kaddish. ● C.B.



Deborah et Anna Golub, petite fille et arrière-petite fille de Judka Golub, avec à leurs côtés Régine Lippe

Le dimanche 25 juin, se sont déroulées au Mémorial de la Shoah et à Pithiviers 2 cérémonies marquant le 75e anniversaire du départ depuis Pithiviers du convoi 4 composé de 1000 hommes. Au Mémorial, Régine Lippe, membre actif des FFDJF, au nom de Serge Klarsfeld, en présence des porte-drapeaux, Alex Halaunbrenner, et Maurice Zynszajn, ainsi que Françoise Golub, l'épouse

En mémoire des déportés du convoi 4 parti le 25 juin 1942

d'Henri Golub, de mémoire bénie, cofondateur des « Fils et Filles », Jean Laloum, historien, Alice Tajchman de la FMS, est revenue sur la constitution de ce convoi, dont la majorité des hommes étaient âgés de 31 à 42 ans. La plupart étaient domiciliés dans les 3e, 4e, 10e, 11e, 12e, 18e, 19e et 20e arrondissements, et comme les déportés des convois précédents, ils avaient été arrêtés lors de la rafle du « billet vert » en mai 1941. En 1945, on dénombra 59 survivants. Après cette introduction, les volontaires, les descendants et les proches des déportés, dont, Déborah et Anna Golub, 13 ans, la petite-fille et l'arrière-petite-fille de Judka Golub, le père d'Henri, de mémoire bénie, cofondateur des FFDJF, se sont relayés pour

lire les noms, avant que le rabbin Daniel Fahri ne conduise la prière du Kaddish. Le même jour une cérémonie s'est tenue à Pithiviers, avec évocation historique de Serge Klarsfeld, et la participation d'Hélène Mouchard-Zay, présidente du Cercil, et Olivier Lalieu, historien du Mémorial. L'après-midi au Cercil à Orléans, ont été inaugurées les expositions : « Les enfants du Vel d'Hiv, paroxysme de la Solution Finale » selon des dessins de Gilles Rapaport et « Ecrire pour survivre » avec lancement de timbres-postes commémoratifs, expositions suivies d'une intervention de Serge Klarsfeld, président des FFDJF, vice-président de la FMS, et d'une conférence de Catherine Thion, historienne ● C.B.

En mémoire des déportés du convoi 5 parti le 28 juin 1942

Le 28 juin, se sont déroulées, conjointement au Mémorial de la Shoah et à Beaune-la-Rolande, 2 cérémonies marquant le départ du convoi 5 parti de Beaune-la-Rolande le 28 juin 1942 pour Auschwitz, constitué en grande partie du reste des hommes qui avaient été pris au piège par les opérations de police de mai 1941. En présence des porte-drapeaux Alex Halaunbrenner, Maurice Zynszajn, Beate Klarsfeld, Rachel Jedinak de la MJP, Nathalie Grenon du Cercil,

Serge Klarsfeld retraça l'histoire de ce convoi comprenant 1004 Juifs dont 73 hommes, et 34 femmes, qui avaient été raflés dans la région d'Orléans par la police Française, pour compléter l'effectif du convoi. A la libération en 1945, on dénombra 55 survivants. Après cette introduction de Serge Klarsfeld, les descendants et les proches des victimes, dont Joseph Schwartz, Régine Lippe, Fanny Hochbaum, venue d'Israël se relayèrent pour lire les noms des déportés, avant



Le Rabbin Daniel Fahri conduisant la prière du Kaddish.

que le rabbin Daniel Fahri ne conduise la prière du Kaddish. Le même jour, à 12 heures, à Beaune-la-Rolande, une lecture des noms des déportés de ce convoi était organisée avec la participation d'Olivier Lalieu, historien du Mémorial. ● C.B.

LECTURE DES NOMS

CONVOIS N°3 À 26



75^E ANNIVERSAIRE DE LA DÉPORTATION DES JUIFS DE FRANCE

En mémoire des déportés du convoi 6 parti le 17 juillet 1942

Le 17 juillet se sont déroulées conjointement au Mémorial de la Shoah, et à Pithiviers, 2 cérémonies en mémoire des déportés du convoi 6, parti de Pithiviers le 17 juillet 1942, constitué de 809 hommes, et de 119 femmes, soit un total de 928 personnes. En présence des porte-drapeaux Alex Halaunbrenner des FFDJF, Maurice Zynszajn pour Drancy, et Beate Klarsfeld ; Serge Klarsfeld évoqua l'histoire de ce convoi, dont la plupart des déportés, d'origine Polonaise, habitaient la région parisienne, et étaient âgés entre 33 et 42 ans.

Dans ce convoi, se trouvaient également 141 adolescents entre 16 et 22 ans, et quelques enfants, en raison du fait, comme le souligna le président des FFDJF « que les représentants de la police Française en accord avec les autorités Allemandes avaient consciemment saboté toute possibilité salvatrice pour les enfants. » En 1945, on dénombra quelque 45 survivants de ce convoi 6. Après cette introduction, les descendants et les proches des victimes se relayèrent pour lire les noms des déportés, avant que le rabbin Daniel Fahri ne conduise la prière du



Marcel Szejnberg à l'origine avec Alexandre Borecki de l'Association "Mémoire du convoi 6.

Kaddish. Le même jour à Pithiviers, cette lecture était également organisée avec la participation du Cercil. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG



Charles Etienne Nephtali, militant des FFDJF, conduisant la prière du Kaddish.

En mémoire des déportés du convoi 7 parti le 19 juillet 1942

Le 19 juillet au Mémorial de la Shoah, s'est déroulée une cérémonie en mémoire des déportés du convoi 7, parti de la gare du Bourget-Drancy, en direction d'Auschwitz. Comme le rappela Serge Klarsfeld dans son introduction historique : « Ce convoi était constitué de 1000 personnes. La majeure partie des déportés provenait de Drancy, des rafles de 1941, et 75 femmes et 97 hommes, arrivés depuis la veille de Bordeaux qui avaient été intégrés à ce convoi. L'âge des hommes était compris entre 16 et 55 ans. Chez les femmes, entre 16 et 56 ans. Les hommes seuls et les maris séparés de leurs femmes constituaient l'essentiel du

convoi. A leur arrivée à Auschwitz le 21 juillet, 504 hommes furent autorisés à pénétrer dans le camp de même que 121 femmes. Pour la première fois depuis le début des déportations, 375 Juifs en provenance de France furent gazés à leur arrivée après une sélection touchant plus de 362 hommes âgés de plus de 45 ans. »

En 1945, on dénombra quelque 17 survivants, rien que des hommes. Après cette introduction du président des FFDJF, les proches et les descendants des victimes se relayèrent pour lire leurs noms, avant que Charles Etienne Nephtali, militant des FFDJF, ne conduise la prière du Kaddish. ● C.B.

En mémoire des déportés du convoi 8 parti le 20 juillet

Le 20 juillet au Mémorial, s'est déroulée une cérémonie en mémoire des déportés du convoi 8, le seul selon Serge Klarsfeld « à être parti des convois de province prévus le 1er juillet par Eichmann et son représentant en France, Dannecker, lors de leur séance de travail à Paris avec les spécialistes des affaires Juives des kommandos de la police nazie de province en zone occupée...Ce convoi est donc parti d'Angers avec dans ses wagons 824 Juifs, dont 430 femmes. Dans ce convoi, on retiendra que 201 Juifs possédaient la nationalité Française. Ils n'auraient pas dû être arrêtés et déportés, en fonction des accords passés le 2 juillet 1942 entre

Bousquet et Knochen. Nombre de déportés, provenaient des régions d'Angers, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Vienne, de l'Indre et Loire, Loire inférieure, des Deux-Sèvres, de Charente et d'Ille-et-Vilaine. A leur arrivée à Auschwitz, le 23 juillet, 411 hommes et 390 femmes furent autorisés à pénétrer dans le camp. En 1945, on dénombra 19 survivants, dont notre ami, le Dr Henri Borland. Après une introduction effectuée par Mathias Orjekh, historien du Mémorial, à partir du « Calendrier de la Persécution des Juifs de France, 1940-1944 » de Serge Klarsfeld, s'est tenue la lecture des noms des déportés de ce convoi, suivie



Alain de Toledo, président de "Muestros Desaparazidos.

de la prière du Kaddish, conduite par le Rabbin Daniel Fahri, tandis que se tenait au même moment, la même cérémonie de Lecture à Angers, d'où est parti ce convoi. ● C.B.



Jacqueline Weisz, militante des FFDJF.

Le 22 juillet au Mémorial de la Shoah, s'est déroulée en présence des porte-drapeaux Alex Halaunbrenner des

En mémoire des déportés du convoi 9 parti le 22 juillet 1942

FFDJF, et Maurice Zynszajn, pour Drancy, et de Beate Klarsfeld, une cérémonie en mémoire des déportés du convoi 9, parti de Drancy pour Auschwitz le 22 juillet 1942, comprenant 996 Juifs, qui avaient été arrêtés au cours des rafles des 16 et 17 juillet 1942. Selon les travaux de Serge Klarsfeld se trouvaient dans les wagons de ce convoi : 569 Polonais, 242 Russes, 122 indéterminés, 32 Allemands,

18 Autrichiens, 10 Tchèques, 2 Roumains, 2 Français, un apatride. A l'arrivée à Auschwitz, 615 hommes et 385 femmes furent autorisés à pénétrer dans le camp. En 1945, on dénombrait 7 survivants, tous des hommes. Après l'introduction historique traditionnelle de Serge Klarsfeld, et la Lecture des proches et des descendants, organisée par Olivier Lalieu, la prière du Kaddish fut conduite par le Rabbin Daniel Fahri. ● C.B.

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1 000 déportés du **convoi n° 25** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Lundi 28 août 2017, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 25.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1000 déportés du **convoi n° 26** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Judi 31 août 2017, 12 heures.

Lecture des noms des déportés du convoi n° 26.

Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.

12 Lectures des Noms des Déportés Juifs de France se sont tenues au mois d'août



Trudy Baer, procédant à la Lecture des Noms du convoi 24, le 26 août dernier.

L'année 2017 marque le 75e anniversaire du départ des convois de déportation des Juifs de France qui emportèrent près de 76000 hommes, femmes et enfants, vers les centres de mise à mort nazis. En 1945, on dénombra quelque 2500 survivants.

En 4 ans d'occupation et « d'alliance » de la France avec l'Allemagne nazie, l'année 1942 fut la plus

noire, puisque plus de 42000 Juifs furent déportés en 43 convois en direction d'Auschwitz-Birkenau. Sur 11400 enfants Juifs déportés de France, 6000 le furent au cours du seul été 1942. 2000 d'entre eux n'avaient pas 6 ans.

Comme ils le firent pour le 60e et le 70e anniversaire du départ de ces convois, Serge Klarsfeld et les Fils et Filles, ont organisé avec le Mémorial et le soutien de la FMS, de Pithiviers, de Beaune-la-Rolande et du Cercil, des cérémonies durant lesquelles furent lus les noms des déportés de chaque convoi, lecture précédée par une introduction historique de Serge Klarsfeld.

Cette action de mémoire pure, fidèle, charmelle, marquant le 75e anniversaire du départ des convois, s'est déployée durant tout l'été, grâce à l'abnégation de Serge Klarsfeld, du Rabbin Daniel Fahri, Mathias Orjekh, Olivier Lalieu et la famille des FFDJF, tels que Marcel Szejnberg, et les porte-drapeaux Alex Halaunbrenner et Maurice Zynszajn, Trudy Baer, qui échappa au pire à Berlin, militante valeureuse auprès des Klarsfeld ; Claire Romi pour le convoi

73, Claude Barthélémy, Philippe, Pirot etc... qui ont fidèlement participé à ces cérémonies durant le mois d'août, filmées pour la plupart par Charles-Etienne Nephtali, et photographiées par Marylou et Charles Tremil.

Entre le 27 mars date du départ du premier convoi, et le 31 juillet, à la mémoire des déportés du convoi 13, se déroulèrent 13 cérémonies. Puis, 12 cérémonies pour le mois d'août, qui furent réparties comme suit : 3 août, cérémonie à la mémoire des déportés du convoi 14 au Mémorial, et à Pithiviers, 5 août pour le convoi 15, au Mémorial, et à Beaune-la-Rolande, 7 août pour le convoi 16, au Mémorial, et à Pithiviers, 10 août pour le convoi 17, au mémorial, 12 août pour le convoi 18, au Mémorial, 14 août pour le convoi 19, au Mémorial, 17 août pour le convoi 20, au mémorial, 19 août pour le convoi 21, au Mémorial, 21 août pour le convoi 22, au Mémorial, 24 août pour le convoi 23, au Mémorial, 26 août pour le convoi 24, au Mémorial, 28 août pour le convoi 25, au Mémorial, et le 31 août, à la mémoire des déportés du convoi 26 au Mémorial. ● C.B.

Une somme de visages qui engage notre responsabilité...

Après la publication du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » qui a vu le jour en 1994, comprenant 1533 visages d'enfants, Serge Klarsfeld a poursuivi son œuvre exceptionnelle de pitié, en autant d'additifs depuis le numéro 2 en janvier 1996, et ce, jusqu'au numéro 12, publié ces jours-ci, qui comme tous les additifs procure une incoercible émotion, en découvrant ces enfants Juifs, qui furent impitoyablement assassinés.

PUBLICATION

Avec cet additif numéro 12, ce sont plus de 5000 visages sur les 11400 enfants Juifs Déportés de France, que Serge Klarsfeld vient d'extraire de l'oubli, en leur permettant ainsi, de prendre place au sein des foyers Juifs, et selon les mots de l'auteur « pour entretenir la flamme de la poignée de chercheurs et pour documenter les Associations concernées, en particulier la nôtre et les amicales constituées à la mémoire des enfants Juifs déportés, les AMEJD qui posent des plaques à travers la France. Les Fils et Filles viennent en 2015 d'en poser deux à Sachsenhausen et à Koselitz pour des enfants Juifs qui, transférés d'Auschwitz, ont été assassinés en Allemagne, ce dont rend compte cet additif... »

Comme le confie le président des FFDJF : « Ces additifs n'ont pas la puissance de conservation et de transmission d'un ouvrage comparable à l'édition Française de 1995 et à l'édition Américaine de 1996 » En tout cas, ils ont le mérite de faire état de la somme précieuse des photos, remises année après année, par les familles et les militants, dont Gabrielle Balseiro, 93 ans, Régine Lippe et Maurice (auquel cet additif est dédié pour avoir construit informatiquement pendant plus de quinze ans cette œuvre), Annette Zaidman et Trudy Baer.

Cet impressionnant travail mené par



Serge Klarsfeld, afin de restituer plus de 5000 visages d'enfants, du temps de leur vie tendre et heureuse dans la proximité de leurs parents, avant que l'irréparable ne soit commis, n'aura pas échappé au Président de la République, Emmanuel Macron qui lors de la commémoration du 16 juillet dernier, on s'en souvient, déclara, non sans laisser percer son émotion :

« Le supplice des ces enfants dont Serge Klarsfeld - que je veux ici à nouveau solennellement remercier - a patiemment retrouvé les visages réunis en un livre qu'on ne lit qu'avec des larmes et une indicible révolte, ces enfants cher Serge, ce ne sont pas simplement aujourd'hui les vôtres, ce sont les nôtres. »

Que dire de plus, si ce n'est que cette somme retrouvée d'identités d'enfants Juifs, en forme d'autant de cris muets, engage notre responsabilité à relayer leur mémoire. En particulier auprès de nos descendants, tel un flambeau sacré, pour qu'ils sachent et transmettent à leur tour, ce que signifia la « Solution Finale » qui expédia un million et demi d'enfants Juifs d'Europe dans les chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau, dont plus de 11.400 pour la France. En retenant à jamais « que l'Etat Français dirigé par Pétain et Laval, s'est associé au génocide, en lui livrant les 4000 enfants de la rafle du Vel d'Hiv, ainsi que tous les autres enfants rafles par les forces de police française en zone libre, comme en zone occupée, et, en toutes occasions, soumettant ces enfants à d'abjectes conditions de détention matérielles et affectives, les séparant souvent de force de leurs parents... »

A n'en pas douter cet additif numéro 12, ainsi que ses précédents, s'inscrit comme un acte mémoriel salutaire de transmission, en même temps qu'il signe un acte de vigilance et de résistance à l'heure où l'antisémitisme n'a pas perdu de sa virulence ici ou là... ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Pour commander cet additif 12 et tous les autres, s'adresser aux FFDJF : 32 Rue de la Boétie, 75008. Tél : 01 45 61 18 78.

Pendant ses studieuses vacances, Claude Bochurberg a élaboré un magnifique texte, produit d'une profonde réflexion et intitulé : La lecture "Primultime" des Fils et Filles. Claude a approfondi la signification de ces lectures des noms des déportés de chaque convoi qui participent d'une somme d'évènement "primultime", selon Vladimir Jankelevitch, qui, lui, avait créé ce mot pour signifier que tout ce qui nous arrive intervient pour la première et la dernière fois". Dans ce texte Claude Bochurberg rend un hommage particulièrement remarquable aux Fils et Filles, à leur engagement, à leur militantisme, à leur cohésion autour des Klarsfeld tout au long de ces décennies où leur oeuvre de justice et de mémoire est entrée dans l'histoire et même dans la légende.

Le texte de Claude Bochurberg sera publié dans les prochaines semaines. Il sera ainsi disponible pour les visiteurs de l'exposition sur les années 1960 - 1970 de Beate et Serge et sur des Fils et Filles et les débuts de leur action associative; exposition préparée par Olivier Laliou et qui sera présentée au Mémorial de la Shoah à partir du 7 décembre 2017.

18 ACTU LYON 3E, 5E ET 9E ARR.

LYON 3E COMMÉMORATION

73^e anniversaire de la Libération de la prison de Montluc

■ Une émouvante cérémonie s'est déroulée ce jeudi devant la prison de Montluc. Photo Gérard CHAUVY

Une émouvante cérémonie s'est déroulée ce jeudi matin à l'occasion du 73^e anniversaire de la Libération, de cet impitoyable rouage de la folie criminelle nazie, la prison de Montluc, antichambre de la mort et de la Déportation. Ce 24 août 1944, ses derniers détenus retrouvaient la liberté et Bruno Permezel, président de l'Association des rescapés de Montluc, a fait revivre ses instants grâce à une lettre écrite peu après, par l'un des prisonniers libérés.

Jean Lévy, président régional des fils et filles de déportés juifs, a évoqué ceux qui, parce que juifs ou résistants, étaient extraits de ce réservoir d'otages et voués à la mort ou à la Déportation. Tout en rappelant « la persistance de la menace avec la récente profanation de la stèle du square des enfants d'Izieu ». Le préfet,

Henri-Michel Comet, citant Élie Wiesel, a précisé que « le tueur tue deux fois. La première fois en donnant la mort, la seconde, en essayant d'effacer les traces de cette mort. » De cette dernière, il est en notre pouvoir de l'éviter. Le mémorial de Montluc est là à ce titre.

18 nouvelles cellules identifiées

Le directeur de ce mémorial, Philippe Rivé, a annoncé au public, composé de nombreuses personnalités civiles et militaires, d'anciens détenus ou de descendants de ces derniers, que de patientes recherches ont permis l'ouverture de 18 nouvelles cellules, et la reconstitution de descendants de ces derniers, d'autant de parcours tragiques de ces hommes et de ces femmes, qui ont compté parmi les quelque 10 000 détenus de Montluc.

Nous allons publier prochainement une nouvelle édition de "LES DISCOURS DU VEL D'HIV". Cet ouvrage présentera par ordre chronologique croissant les discours de 1982 de Jean Laurain (Ministre des Anciens Combattants), Jacques Chirac Premier Ministre en 1986, de Jacques Chirac Président de la République en 1995, de Lionel Jospin Premier Ministre en 1997, de Jean-Pierre Raffarin Premier Ministre en 2002, de Dominique de Villepin Premier Ministre en 2005 de Jacques Chirac Président au Panthéon sur les Justes en 2007, de François Fillon Premier Ministre en 2007, de François Hollande, Président de la République en 2012 et son discours d'inauguration du Musée Mémorial de Drancy, de Manuel Valls Premier Ministre en 2014, d'Emmanuel Macron, Président de la République en 2017.

HOMMAGE À

« Une image de dignité et de courage »

À l'occasion de l'entrée de Simone Veil à l'Académie française en mars 2010, « Le Monde » avait interrogé Serge Klarsfeld, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Delors



Serge Klarsfeld

Président de l'association Fils et filles de déportés juifs de France

« J'ai rencontré Simone Veil pour la première fois en 1978, alors qu'elle était ministre de la santé. Je venais de publier *Le Mémorial de la déportation des juifs de France*, un livre qui recense, convoi par convoi, les nom, prénom, date et lieu de naissance de chacun des 76 000 déportés juifs de France. Lorsqu'elle a quitté le camp de Drancy pour Auschwitz avec sa mère et sa sœur, le 13 avril 1944, son père, André, et son frère, Jean, sont restés à Drancy. Elle savait qu'ils étaient morts en déportation, mais elle ignorait où et quand.

Ce jour-là, au ministère de la santé, je lui ai appris que son père et son frère avaient quitté la France par le convoi 73, un convoi exceptionnel composé exclusivement d'hommes. Il s'est scindé à Kaunas, en Lituanie, et une partie des déportés est partie vers Tallinn, en Estonie : certains ont sembler-t-il creusé des fosses communes, d'autres ont construit un aéroport avant d'être tués. Sur ce convoi qui comptait 878 hommes, il n'y eut que 23 survivants. Nul ne sait où et quand sont morts le père et le frère de Simone Veil. Lorsque je lui ai raconté cela, elle était évidemment très émue.

Nous avons des parcours parallèles, Simone Veil [née Jacob] et moi : nos familles, toutes deux juives, vivaient à Nice pendant la guerre, et ma sœur aînée et moi-même étions scolarisés dans le même établissement qu'elle. Quand les Allemands ont investi Nice, en septembre 1943, tout a changé pour nous, comme pour tous les juifs de la ville. Mon père, Arno, a été arrêté et déporté à l'automne 1943, la famille Jacob au printemps 1944.

Si nous n'avons pas eu de "blessures à la France", Simone Veil et moi, c'est parce que nos proches ont été arrêtés par des Allemands, pas par la police française, ce qui est très important. Si ces arrestations avaient été le fait de la police française, j'aurais quitté ce pays et Simone Veil n'aurait sans doute pas connu la carrière politique qu'elle a eue.

Simone Veil fait partie des rares déportés juifs de France qui sont revenus des camps – 2500 sur 76 000, soit environ 3 %. Certains ont été écrasés à jamais par cette immense catastrophe : ils ne s'en sont jamais remis, et ils ont continué à vivre en 1942. D'autres y ont puisé une incroyable énergie, comme si le fait d'avoir des enfants ou un métier constituait une victoire sur le nazisme, comme s'ils voulaient que leurs parents disparus soient fiers d'eux. Simone Veil fait sans doute partie de ceux-là. »

L'Association
« Les Fils et Filles des Déportés Juifs
de France »,
Beate et Serge Klarsfeld,

adressent leurs condoléances à sa famille
et saluent la mémoire de

Simone VEIL,
membre des FFDJF

Elle restera notre exemple et notre
honneur.

Soyons tous unis en pensée mercredi
5 juillet 2017, pour un Kaddish fraternel
pour elle et pour les six millions de vies
englouties dans la Shoah, dont elle n'a
cessé de défendre la mémoire.

**« ELLE FAIT SANS
DOUTE PARTIE DE CEUX
QUI ONT PUISÉ DANS
LA SHOAH UNE
INCROYABLE ÉNERGIE »**

SERGE KLASFERLD
président de l'association
Fils et filles de déportés juifs
de France

L'Association
Les Fils et Filles
des Déportés Juifs de France
Beate et Serge Klarsfeld

adressent leurs condoléances
à la famille
et saluent la mémoire de

Simone VEIL
membre des FFDJF.

Elle restera notre exemple
et notre honneur.
Soyons tous unis en pensée
mercredi pour un Kaddish
fraternel pour elle et pour les
six millions de vies englouties
dans la Shoah dont elle n'a
cessé de défendre la mémoire.

SIMONE VEIL

MÉMORIAL DE LA SHOAH

L'hommage à Simone Veil

Le 11 juillet dernier, sous l'égide du Mémorial de la Shoah et de la FMS, en partenariat avec l'UDA et les FFDJF, un hommage public a été rendu à Simone Veil au sein du Mémorial archicomble.



Eric de Rothschild ouvrant la cérémonie.

Nombre de personnalités se sont pressées à cette soirée introduite par Eric de Rothschild, président du Mémorial, où se succédèrent à la tribune Paul Schaffer qui fut détenu au camp de Brobeck avec Simone Veil puis Ginette Kolinka et Marceline Loridan, ses « sœurs » revenues avec elle de l'enfer d'Auschwitz et d'autres camps nazis.

A la suite de leurs témoignages émuivants, tendus d'affection pour leur compagne « qui restera à jamais dans leur cœur jusqu'à leur dernier souffle », Hubert Heilbronn, Serge Klarsfeld « dont les pas se sont croisés à Nice » avec Simone Veil, puis Jacky Fredj, directeur du Mémorial et David de Rothschild, président de la FMS, lui

rendirent un fervent hommage en rappelant ce que fut le parcours admirable de cette grande dame, devant laquelle se sont inclinés trois présidents de la République, les corps constitués, les autorités civiles, militaires, religieuses, et l'ensemble de la classe politique, toutes sensibilités confondues.

Quelques extraits d'un entretien filmé,

effectué avec Simone Veil réalisé par Serge Moati fut projeté à la suite de ces témoignages, avant que Jean et Pierre-François Veil ne disent leur émotion de voir combien leur mère était unanimement aimée et admirée. ●

CLAUDE BOCHURBERG



*En 1980 avec Jean Pierre-Bloch,
Président de la Licra et Serge Klarsfeld*



*En 2005 à Auschwitz
à la cérémonie de restauration
de la Judenrampe où elle était
arrivée par le convoi n°71*

Faurisson débouté. l'Histoire enfin respectée

Les magistrats de la 17^e chambre du tribunal de Paris viennent de débouter une nouvelle fois le négationniste Robert Faurisson du procès intenté contre la journaliste du *Monde* Ariane Chemin. Ils ont peut-être vu *Le Procès du siècle*, un film américain sorti il y a quelques semaines sur les écrans. Ce dernier relate l'histoire du procès retentissant qui opposa, à Londres, en janvier-février 2000, l'écrivain négationniste David Irving à l'historienne Deborah Lipstadt, poursuivie elle aussi pour diffamation. Dans son jugement du 11 avril 2000, le juge Charles Gray rejetait toutes les demandes du plaignant en déclarant qu'il avait, dans ses écrits, « manipulé » et « déformé » la vérité historique, et qu'il était sans ambiguïté un « raciste » et un « antisémite ». C'était une nouvelle défaite en rase campagne pour le négationnisme international.

Le procès en diffamation qui s'est déroulé en mai 2017 à Paris n'a pas eu la même ampleur ni la même publicité, bien qu'il présente quelques similitudes avec le procès de Londres. Là aussi, en vertu de la nature même du délit de diffamation, c'est au prévenu de prouver qu'il dit vrai. C'est à la défense de démontrer que ceux qui nient l'existence des chambres à gaz et de la Shoah méritent bien les qualificatifs de « faussaires » ou de « falsificateurs », et non aux plaignants de démontrer qu'ils sont accusés à tort. Cela permet certes une meilleure protection des citoyens, mais cela confine parfois à l'absurde lorsque les plaignants sont des négationnistes connus publiquement pour avoir continuellement proféré les mensonges les plus flagrants.

C'est d'autant plus absurde que la loi française réprime depuis 1990 la « contestation de crimes contre l'humanité » tels que définis au procès de Nuremberg. Enfin, alors même que, par tradition, les magistrats ont longtemps hésité à s'engager sur le terrain du vrai ou du faux en histoire, à Londres, en 2000, et à Paris, en 2017, la justice a pris acte du fait qu'elle ne pouvait prétendre apprécier la nature des accusations portées contre les négationnistes sans se confronter un tant soit peu à la nature de leurs mensonges et donc à la question de la vérité historique.

C'est là que réside la nouveauté du jugement en première instance – susceptible d'appel – qui a été rendu, le 6 juin. Ariane Chemin et son éditeur étaient poursuivis pour avoir reproduit dans un ouvrage consacré aux 70 ans du *Monde* un article publié le 20 août 2012, pour lequel il y avait déjà eu relaxe, en 2014, après une première plainte de Robert Faurisson pour injure. L'article d'Ariane Chemin, fort

original, s'interrogeait sur les circonstances qui avaient conduit le journal à publier un texte de Faurisson, le 29 décembre 1978. Cette parution avait grandement contribué à diffuser les thèses négationnistes dans l'espace public alors qu'elles étaient jusque-là confinées dans les milieux d'extrême droite, notamment au sein du Front national créé six ans plus tôt.

LE POISON DU « RÉVISIONNISME »

À l'époque, dans un climat où s'exprimaient à la fois une plus grande liberté de ton et une défiance à l'égard des mythologies déclinantes de l'après-1945, peu de gens comprenaient le poison que constituait ce qu'on appelait encore du « révisionnisme », un phénomène apparu dès la fin de la guerre, et qui allait devenir la matrice du complotisme contemporain. Dans son article, Ariane Chemin reprenait à l'encontre de Robert Faurisson les qualificatifs de « menteur professionnel », « faussaire » ou encore « falsificateur ». Rien de nouveau à dire vrai, puisque, depuis 1981, Faurisson a été débouté au moins quatre fois de ses plaintes pour injures ou diffamation, et condamné au moins cinq fois, dont trois pour contestation de crimes contre l'humanité, en vertu de la loi Gayssot.

En la matière, les avocats, M^e Catherine Cohen et M^e Christophe Bigot, ont plaidé de manière principale l'« exception de vérité », c'est-à-dire une demande de relaxe en vertu de la véracité des faits rapportés par la journaliste accusée de diffamation : Faurisson a bien nié une évidence historique – la Shoah –, il est donc bien un « menteur » et un « faussaire ». Pour autant, dans l'écrasante majorité des cas de diffamation, comme la preuve apportée des faits imputés ne suffit pas à la relaxe, car la loi se montre très rigoureuse en la matière, la défense plaide de manière subsidiaire la bonne foi, c'est-à-dire l'absence d'intention de nuire et la preuve qu'un véritable travail d'investigation, même inabouti, a pu être mené en préalable. S'il n'y a vérité, au moins le chemin pour l'atteindre a été pris, et c'est sur cette base que la justice ne condamne pas la diffamation.

DES PREUVES RECEVABLES

À l'évidence, cette situation a toujours posé problème dans le cas du négationnisme. Comble du comble, c'est en vertu de sa « bonne foi » que l'ancien garde des sceaux et fils de déporté, Robert Badinter, avait été relaxé, le 21 mai 2007, alors qu'il avait lui aussi utilisé à l'encontre de Faurisson le terme de « faussaire de l'Histoire ».

Or, le 6 juin 2017, les juges, suivant en cela et la défense et le parquet, ont dé-

claré recevables les preuves fournies par Ariane Chemin. Mieux encore, ils ont accepté le fait que parmi les preuves apportées figure une grande partie des jugements prononcés en la défaveur de Robert Faurisson. Pour la première fois, ils ont dénoncé ouvertement l'idée, exploitée par celui-ci, selon laquelle la justice a pu relaxer ceux qui l'accusaient tout en se refusant à rechercher si ses propos avaient pu constituer ou non une « falsification de l'Histoire ». Ils ont rejeté l'idée selon laquelle la justice n'aurait pas reconnu les mensonges de Robert Faurisson.

Certes, les juges ont tenté de respecter un principe de base, énoncé lors d'un célèbre arrêt de la cour d'appel de Paris, le 26 avril 1983, selon lequel « les tribunaux ne sont ni compétents ni qualifiés pour porter un jugement sur la valeur des travaux historiques ». Mais cela ne signifie pas, comme l'a toujours prétendu Robert Faurisson, qu'elle a refusé de se prononcer sur le fond : « Quelles que soient les formulations et précautions stylistiques ou méthodologiques retenues par les différentes juridictions s'étant prononcées, [il résulte] que Robert Faurisson a bien été condamné pour avoir occulté et travesti la vérité historique », peut-on lire dans le jugement du 6 juin dernier.

Et les juges d'enfoncer le clou : « Toutes ces décisions n'ont [eu] de cesse de stigmatiser, en des termes particulièrement clairs, les manquements et les abus caractérisant ses méthodes, et de valider, partant, le jugement porté par différentes personnes qu'il a cru devoir poursuivre de ce fait, et les qualificatifs, identiques à ceux ici incriminés, qu'ils ont employés à son encontre. »

En d'autres termes, toutes les décisions de relaxe au bénéfice de ses accusateurs, a fortiori toutes ses condamnations pour négationnisme, n'ont fait que confirmer sans la moindre ambiguïté que Faurisson était bien un « menteur professionnel », un « falsificateur » et un « faussaire de l'Histoire ». Cette décision a une grande portée. Elle ne signifie en rien que la justice entend désormais intervenir plus que de raison dans l'écriture de l'Histoire, mais elle signifie que sa protection doit bénéficier non aux faussaires mais bien à ceux qui luttent contre la propagation de leurs vérités alternatives. ■



Henry Rouso est historien

Le Monde

DIMANCHE 11 - LUNDI 12 JUIN 2017





Légion d'honneur

Raphy Marciano promu Chevalier

La communauté juive est à l'honneur avec la promotion de Raphy Marciano au grade de Chevalier dans la promotion de la Légion d'Honneur du 14 juillet. Une reconnaissance pour le directeur de l'Espace Culturel et Universitaire Juif d'Europe et de l'Institut Universitaire Elie Wiesel qui honore quarante-et-une années au service de la culture juive, notamment comme directeur des programmes du Centre Rachi et directeur du Centre Communautaire de Paris (aujourd'hui ECUJE). « Durant ces années, il n'a cessé de porter la culture juive à son plus haut niveau », confie Jean-François Strouf, son collaborateur. « Par fidélité à son maître et ami

Elie Wiesel, il a créé il y a treize ans l'Institut qui porte son nom pour promouvoir les études universitaires juives, premier institut d'études juives reconnu par la Chancellerie des universités. Il a aussi encouragé il y a deux ans le lancement de l'UNEEJ, première université numérique des sciences du Judaïsme », explique-t-il. « Ce militant des grandes causes juives », de la mémoire de la Shoah à la solidarité avec les Refuzniks, le soutien à Israël et le dialogue judéo-chrétien, s'est toujours « refusé au sectarisme et à une vision exiguë du Judaïsme », rappelle Jean-François Strouf. « Il est le défenseur infatigable du pluralisme juif ». ●

Y. S.



*Notre ami Raphy avait été arrêté à nos côtés en 1971
à Essen en militant contre l'ancien diplomate nazi Ernst Achenbach*



Hommage aux déportés du convoi 73 en Estonie

Le 28 juin, notre ami Henri Zajdenwegier, âgé de 89 ans, seul rescapé du convoi 73, était convié, en même temps que Jean, et Pierre-François Veil, au voyage effectué par le Premier ministre, Edouard Philippe, à Tallinn en Estonie, où il a rendu au nom du gouvernement, hommage aux 878 déportés du convoi 73, parti le 15 mai 1944, pour les Pays Baltes, dont il subsistait en 1945, 22 survivants. Ce convoi d'après les travaux de Serge Klarsfeld fut séparé en deux. La moitié des hommes s'est retrouvée en Estonie. L'autre moitié en Lituanie, au Fort 9, où ils furent assassinés. Le 28 juin, à Tallinn, Henri a revu la prison de Patarei, où il fut

détenu durant plusieurs mois, tout en servant d'esclave dans un terrain d'aviation. Face à la plaque du souvenir, le Premier ministre, s'est incliné à la Mémoire des Victimes Juives, dont le père et le frère de Simone Veil, André et Jean Jacob. Comme le déclara sur place Henri : « Dernier survivant du convoi 73, j'ai conscience d'être à ce jour le seul lien entre mes frères de malheur et la haute autorité de mon pays. Votre hommage pour ces innocentes victimes adoucira quelque peu le deuil de leurs familles et de leurs descendants. » ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

2 juillet 2017
À Rillieux-
La-Pape, près
de Lyon.
Le discours
d'Arno
Klarsfeld
en hommage
aux otages
fusillés
sur ordre de
Paul Touvier.



RENDEZ-VOUS ANNUEL

Le mardi 23 mai, comme chaque année, en plein cœur du Pletzl, une cérémonie émouvante s'est tenue au sein de l'Ecole des Hospitalières Saint-Gervais, en Mémoire de plus de 260 enfants, qui fréquentèrent cette école dirigée par Joseph Migneret, nommé « Juste parmi les Nations », et qui furent assassinés dans les camps nazis. Cette école de la République qui était fermée le Shabbat pour respecter ses élèves Juifs sur ordre de son directeur Joseph Migneret a laissé des souvenirs impérissables chez les rares survivants aujourd'hui, dont témoigne le film « La communale au cœur » réalisé par mes soins en 1999, avec le concours d'André Chomand, de mémoire bénie. En ce 23 mai, sous l'égide de Patrick Girard, Maire du 4e, Evelyne Zarka, adjointe au Maire, en charge de la Mémoire, des élus, et de Thierry Hattu, directeur de l'école, un fervent hommage conduit par Milo

En hommage aux 260 enfants de l'école de la rue des « hos »



L'hommage rendu aux 260 enfants assassinés au sein de l'Ecole de la rue des Hospitalières Saint-Gervais.

Adoner, ancien de cette école, rescapé de la rafle de l'immeuble de la rue des Deux-Ponts, vice-président de l'UDA, a été rendu à tous ces enfants suppliciés, avec prises de parole, dépôts de gerbes, et interprétation de chants Français et Yiddish par les élè-

ves de l'école, en présence de Patrick Bloche, député du 11e, Vincent Roger, conseiller de Paris, Rachel Jednak de la MJP, Henri Battner, au nom du Farband, et Alain Fraitag porte-drapeau des associations d'Anciens combattants. ● C.B.



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

La Directrice générale

Monsieur Serge KLARSFELD
Ambassadeur honoraire et
Envoyé spécial de l'UNESCO
pour l'enseignement de l'histoire de
l'Holocauste et la prévention du
génocide
32 rue de La Boétie
75008 PARIS

Réf. : DG/7/17/5012

- 6 JUIN 2017

Monsieur,

J'ai récemment été informée par Monsieur Piotr Cywiński, Directeur du Musée d'Auschwitz, que le prestigieux Prix de la Lumière de la mémoire vous a été décerné le 15 mai dernier. Je tiens à vous exprimer mes chaleureuses félicitations pour cette récompense qui reconnaît, à juste titre, votre contribution éminente à l'enseignement de l'Holocauste et à la prévention des génocides.

Je saisis également cette occasion pour vous réitérer, ainsi qu'à Madame Beate Klarsfeld, mes remerciements pour votre soutien indéfectible aux activités de notre Organisation en votre qualité d'Ambassadeurs honoraires et d'Envoyés spéciaux de l'UNESCO pour l'enseignement de l'histoire de l'Holocauste et la prévention du génocide.

Comme je l'ai exprimé dans mon discours prononcé à l'occasion de la Réunion annuelle des Ambassadeurs honoraires et de bonne volonté, le 20 avril 2017, notre Organisation a besoin de chacune et de chacun d'entre vous, de votre voix, de votre passion et de votre engagement en faveur des valeurs au cœur de la mission de l'UNESCO.

Dans cet esprit, c'est pour moi le lieu de porter à votre connaissance la parution du Guide d'orientation sur l'enseignement de l'Holocauste et la prévention des génocides, que vous trouverez sous ce pli, dans sa version anglaise. Je me réjouis que des personnalités de votre envergure diffusent la philosophie de cette publication et continuent à nous accompagner dans la noble mission de transmettre la mémoire de l'Holocauste et de contribuer à la prévention du génocide.

En vous renouvelant mon entière gratitude, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Mina Bronig

L'UNESCO, comme l'ONU, est une institution indispensable. Israël doit la légitimité de sa création aux Nations-Unies et la Communauté internationale doit beaucoup à l'UNESCO dans les domaines de l'Education, de la Science et de la Culture. Il est évident que l'organisation suit une ligne d'action qui n'est pas celle de son Conseil Exécutif où la majorité politique est la même que celle qui prévaut à l'ONU et qui est hostile à Israël. Il n'en demeure pas moins que l'action de ces organisations ne dépend pas de cette majorité et qu'elles jouent le plus souvent un rôle positif dans les domaines politiques et culturels qui leur sont spécifiques. Sinon l'Etat d'Israël les aurait quittées depuis longtemps et ni Beate ni moi ne serions ambassadeurs honoraires de l'UNESCO.

1987-2017 : LYON, 30 ANS APRÈS...



Lundi 3 juillet, le palais de justice de Lyon, celui où Klaus Barbie fut jugé et condamné (le 4 juillet 1987) à la prison à perpétuité, fut le point d'orgue d'une année de commémorations du premier procès en France pour génocide et crime contre l'humanité. Soutenue par le CRIF, cette manifestation fit salle comble et fut un moment réussi de mémoire et de pédagogie. Furent ainsi retracés les moments importants du procès de 1987 filmés pour l'occasion. Les trois actes d'accusation furent rappelés par des acteurs : la rafle des 44 enfants d'Izieu ; la rafle de l'UGIF de la rue Sainte Catherine où fut déporté notamment le père de Robert Badinter ; le convoi du 11 août 1944 pour Auschwitz. Cette cérémonie retraça le procès au plus près avec de nombreux acteurs de l'époque comme le procureur Jean-Olivier

Viout, les époux Klarsfeld et Alain Jacubowicz venus rappeler le rôle pédagogique d'un procès pour l'histoire hors norme.

Cette année fut le théâtre de nombreuses commémorations exceptionnelles sur le site de la Maison d'Izieu, du Jardin des Enfants d'Izieu, ainsi que de nombreuses actions tournées vers les jeunes. D'autres actions suivront à la rentrée, à la prison Montluc où ont été détenus dans des conditions effroyables Juifs et résistants avant d'être torturés ou assassinés, ainsi qu'à l'Espace Hillel en septembre. Le jour même, les ministères de la Justice et de la Culture décidaient l'ouverture à la recherche des archives relatives au procès de Klaus Barbie. Cette décision veut favoriser le travail de mémoire et la lutte contre le négationnisme. ●

ILAN LEVY

Beate Klarsfeld aux côtés de Jean Lévy, Valérie Portheret et le Président du Tribunal



Serge Klarsfeld et le Président du Crif, Francis Kalifat



Claude MARTIN F.F.D.J.F.

Jardin des 44 enfants juifs d'Izieu : la stèle a été vandalisée

La stèle érigée en mémoire des 44 enfants juifs et sept adultes déportés après la rafle d'Izieu (Ain), en 1944, a été dégradée dans la nuit de dimanche à lundi. Il n'en reste plus rien.

C'est dans un jardin quasiment laissé à l'abandon que la découverte a été faite ce lundi, dans le 7^e arrondissement de Lyon, juste derrière le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD). Là où la végétation ardue côtoie les insalubrités, Jean Lévy, président régional de l'association Les Fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF), ne peut que constater les dégâts. « Pour moi, c'est une profanation, s'exclame-t-il. C'est un acte antisémite, contre la République française. Cela atteint un symbole fort. C'est quelque chose que je ne peux pas accepter. Je suis d'autant plus effondré que nous ve-

“ Pour moi, c'est une profanation, un acte antisémite ”

Jean Lévy, président régional de l'association Les Fils et filles des déportés juifs de France



■ La pierre sur laquelle étaient inscrits les noms a été complètement arrachée. Photo H. Po.

nons de célébrer les trente ans du procès de Klaus Barbie, le responsable de la rafle d'Izieu », indique le président, prévenu ce lundi soir par la mairie. C'est d'ailleurs la municipalité qui a été alertée des dégâts, dans la journée. « La stèle était en mille morceaux », précise la Ville, qui a décidé de porter plainte, tout comme l'association de Jean Lévy. À quelques mètres de la stèle, des panneaux pédagogiques relatant l'histoire de ces enfants juifs sont eux restés intacts, sans dégradation, ni inscription. Enfin, des rive-



■ La police est venue, lundi soir, pour effectuer les constatations avec Jean Lévy, président de l'association Les Fils et filles des déportés juifs de France. Photo Hugo PONCET

rains ont confirmé que ce jardin est régulièrement squatté par des SDF la nuit. Pour l'heure, aucune piste n'est privilégiée, l'enquête de police ne fait que commencer. Ce lundi, aux environs de 20 h 30, un équipage est venu faire les premières constatations. Mais le nettoyage avait déjà été fait. Aucun morceau de la pierre sur laquelle étaient inscrits les noms de toutes les victimes d'Izieu, ne se trouve dans le jardin.

Hugo Poncet

Klaus Barbie, le “boucher de Lyon”

Surnommé le “boucher de Lyon”, Klaus Barbie, ex-chef local de la Gestapo, a été jugé en 1987 pour la rafle de ces enfants juifs et de leurs encadrants dans la colonie d'Izieu en avril 1944 et pour l'organisation d'un convoi de Lyon à Auschwitz le 11 août 1944. Il a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

Stèle des enfants d'Izieu : indignation et hommages

Photo Aline DURET



Les hommages se sont multipliés après la découverte de la stèle vandalisée. Ici, le maire de Lyon.

Stèle des enfants d'Izieu : dénoncer « cet acte infâme »



■ Georges Képénékian et Sarah Peillon devant la plaque vandalisée. Photo Aline DURET

Beaucoup de participants ont souhaité s'associer à la cérémonie organisée ce mardi au jardin des 44 enfants d'Izieu. La plaque commémorative, qui a été vandalisée, sera refaite à l'identique.

Deux gerbes ont été déposées au pied de la stèle vandalisée, érigée en mémoire des 44 enfants juifs et sept adultes déportés après la rafle d'Izieu. Ou plutôt, comme l'a souligné le maire de Lyon, Georges Képénékian, au pied d'un « support vide de sa plaque qui ressemble à un cercueil vide ». Les mots sont forts et l'allocation brève. Place a été faite, avant tout, au recueillement et à l'émotion. La plaque a, sans doute, été dégradée il y a quelques jours, l'alerte a été donnée lundi.

Le petit jardin des 44 enfants d'Izieu de la rue Zimmermann, situé dans le 7^e arrondissement, était bien étroit

pour accueillir tous ceux qui ont souhaité participer à la cérémonie.

« Je dénonce avec la plus grande énergie cet acte infâme à l'encontre du souvenir d'innocents à qui "l'on" reprochait tout simplement d'être nés. Je dénonce avec force ce nouvel acte d'antisémitisme dans sa forme la plus lâche », a déclaré le maire aux côtés du président régional de l'association Les Fils et filles des déportés juifs de France, Jean Lévy, de Sarah Peillon, représentant le président de la Métropole de Lyon, David Kimelfeld et du préfet délégué à la Défense et à la Sécurité, Etienne Stoskopf.

Une éventuelle relocalisation ?

La plaque installée dans le jardin depuis 2010 sera remplacée à l'identique par la Ville de Lyon, qui a déposé plainte. Ce lieu a été choisi car il est proche du Centre d'histoire de la résistance et de la déportation (CHRD) et du Rectorat. « Il joue un

rôle pédagogique », a rappelé le maire de Lyon. Et pourtant, coincé entre les voies ferrées et un chantier de démolition, ce petit jardin à la végétation très exubérante, où parmi les herbes hautes se cachent des débris, ne serait pas, selon certains, le lieu idéal pour ériger la stèle. Georges Képénékian en convient : « Force est de constater qu'il nous est difficile de surveiller ce site comme de l'entretenir en permanence. » Une réflexion devrait donc être rapidement conduite « pour mieux gérer ce lieu, dont la portée mémorielle pour Lyon et pour tous les Humanistes est fondamentale ».

L'élue n'écarte pas non plus une relocalisation dans un lieu plus lisible, mieux sécurisé, afin que la mémoire ne se perde pas dans les couloirs du temps. « Changer de lieu, ce serait leur donner raison », glisse l'un des participants. Le débat est lancé.

Aline Duret

■ **David Kimelfeld, président de la Métropole de Lyon** : « Tout doit être mis en œuvre pour que les responsables de cet acte contraire à toutes les valeurs de la République soient arrêtés et jugés. »

■ **Hervé Sultan, vice-président du Crif Auvergne-Rhône-Alpes et Marcel Dreyfuss, président du Consistoire Israélite de Lyon** : « Il semble que les leçons d'histoire, de valeurs républicaines et de mémoire n'ont pas été retenues par tout le monde. »

■ **Thierry Philip, président de la Maison d'Izieu** : « Quelles que

soient les motivations des responsables de cette profanation, un symbole très fort de l'histoire de la Shoah en France a été visé. Nous nous porterons donc partie civile dans la procédure judiciaire engagée par la mairie de Lyon. »

■ **Emmanuel Macron** : « Violer ainsi la mémoire de la déportation est un acte indigne et lâche qui ne restera pas impuni. Les auteurs de cette profanation d'une ampleur sans précédent seront recherchés et traduits en justice avec la dernière détermination. Le Président de la République adresse aux familles des victimes

et aux responsables du site d'Izieu sa sincère sollicitude. »

■ **Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur** : « Cet acte lâche et odieux heurte la mémoire des victimes et constitue un affront aux valeurs de la République. Je souhaite que tout soit mis en œuvre pour identifier les auteurs de cet acte afin qu'ils aient à en rendre compte. »

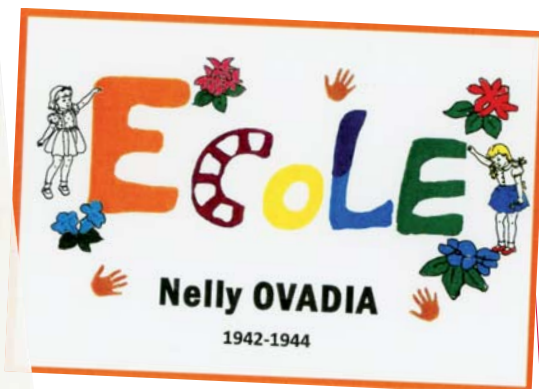
■ **Roger Gay, président de l'Association des anciens combattants et amis de la résistance** : « Nous condamnons de tels actes qui s'inscrivent dans un climat où monte la haine, l'exclusion, voire le négationnisme. »



Bénédicte Rochette de Lempdès, la fille du général de Saint-Vincent entre Valérie Perthuis-Portheret, auteure de « Lyon contre Vichy » ainsi que de la fameuse thèse sur l'affaire de Vénissieux et Jean Lévy, notre cher ami et délégué Rhône-Alpes des FFDJF.



Les membres de la famille Hadjenberg ont été parmi les premiers à s'engager à nos côtés dès 1970. Elisabeth, Monique et Serge furent arrêtés en Allemagne et Henri a présidé le Renouveau Juif et le CRIF. Leurs chers parents nous ont eux aussi soutenus. Serge Hadjenberg, le fondateur de Radio J, dont il est l'âme et le moteur depuis plus de 35 ans vient d'être sauvé par une opération de transplantation cardiaque qui a eu lieu au moment même où le 30 juin, Henri Hadjenberg avait organisé une soirée amicale pour présenter son livre chronique « Le Fil de mon Engagement » et fêter son anniversaire. Beate et Serge y ont participé et souhaitent, ainsi qu'Arno, à Serge, à son épouse Suzy (qui épaula Beate pendant l'été 1971 à Lyon dans sa campagne de mobilisation contre Barbie) et à la famille Hadjenberg que tout aille bien.



A Tourtour (Var)
l'Ecole municipale prendra
18 septembre le nom d'Ecole
Nelly Ovadia qui à l'âge de 17 mois
a été déportée le 27 mars 1944

Le Premier Ministre

Paris, le 10 AOUT 2017

Monsieur le Président,



J'ai appris avec émotion, et avec la plus grande consternation, la profanation d'une stèle érigée à Lyon en hommage aux 44 enfants juifs et aux 7 adultes déportés après la rafle d'Izieu en avril 1944.

Je tenais, par cette lettre, à vous exprimer, ainsi qu'à l'ensemble des fils et filles de déportés juifs de France, la solidarité du Gouvernement face à cet acte de vandalisme odieusement dirigé contre la mémoire des victimes d'Izieu.

Je condamne, avec la plus grande fermeté, cet acte indigne.

Il appartient désormais à l'enquête judiciaire de faire la lumière sur les circonstances des faits et d'en identifier les auteurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.


Edouard PHILIPPE


Monsieur Jean LEVY
Président régional de l'association des fils et filles de déportés juifs de France
23, rue de Bony
69004 LYON

Les enfants sauvés de Vénissieux

HISTOIRE Le 29 août 1942, près de Lyon, 108 enfants juifs ont été arrachés aux nazis. Une historienne a reconstitué ce sauvetage

ENVOYÉE SPÉCIALE

« Mercredi 26 août 1942. 7h les gendarmes viennent nous chercher, disant que l'on serait déporté en Pologne. » Il a tout noté, quelques semaines plus tard. Les cinq pages ont jauni, la couverture a été rafistolée, mais jamais il ne s'est séparé du petit carnet. Comme une preuve irréfutable des événements survenus cet été-là. Jean Stern, alors âgé de 15 ans, faisait partie des 1.016 juifs étrangers internés au camp de Vénissieux.

Soixante-quinze ans plus tard, la rencontre se déroule dans un café de Lyon. Cheveux gris et lunettes, l'adolescent a dépassé les 90 ans. Mais pour témoigner, il n'a pas hésité à venir en train depuis Grenoble. L'historienne Valérie Perthuis-Portheret fait les présentations. C'est elle qui a remonté la piste des 108 enfants arrachés aux nazis – « un travail de détective » – et qui retrace ce sauvetage hors du commun*.

Tout le monde connaît la rafle du Vel d'Hiv, pas celle de Vénissieux. Le 26 août 1942, les juifs étrangers sont rafles dans tous les départements de la région lyonnaise. Réfugié près de Grenoble, Jean est arrêté avec sa mère : « Nous avions été prévenus la veille. Mais nous n'y croyions pas, en zone libre ! »

Mela Bäcker, 9 ans à l'époque, résidait dans la Drôme : « Ils sont venus nous arracher à notre domicile au petit matin. Ma mère les supplie à genoux : "Sauvez mon enfant !" » Mais toutes ces familles juives, arrivées quelques années plus tôt d'Autriche, de Pologne et de tous les territoires annexés par le Reich sont conduites dans un camp militaire désaffecté à Vénissieux, près de Lyon.

Difficile d'imaginer à quoi ressemblait le lieu. Aujourd'hui, trois plaques commémoratives marquent

son emplacement, coincé entre un centre Pôle emploi et un « Tacos et burgers ». La dernière, posée en 2012, remercie ceux qui ont participé au « sauvetage de 471 êtres humains, dont la totalité des 108 enfants et adolescents » du camp. Mais les baraques militaires ont disparu et l'endroit ne se prête pas vraiment au recueillement.

Le carnet de Jean y consacre quelques lignes : « C'est un camp de travailleurs indochinois. Ils ont une fanfare. Le réfectoire est bondé. On nous sert de la soupe et des haricots. La nuit, on couche sur des paillasses ou de la paille. » Revenu sur place, il ajoute sobrement : « C'est l'endroit où l'on m'a séparé de ma mère. » Valérie Perthuis-Portheret complète : « Il y avait là de hauts murs, des barbelés, des guérites et des gardes mobiles, comme dans une prison. »

C'est donc ici, en l'espace de deux jours et demi, qu'a été organisé le « plus grand sauvetage d'adultes et d'enfants juifs en France », dit l'historienne. À force de recherches, elle a identifié les protagonistes. Juifs, protestants, catholiques et laïcs, tous ont œuvré main dans la main : Gilbert Lesage, directeur du Service social des étrangers de Vichy et résistant. Mais aussi le père Chaillot – fondateur de *Témoignage chrétien* – et l'abbé Glasberg, deux membres de l'Amitié chrétienne, une association interconfessionnelle d'aide aux réfugiés. Ainsi que Charles Lederman, le responsable lyonnais de l'OSE (Œuvre des secours aux enfants) qui cachait déjà des juifs.

Officiellement, ils sont là pour vérifier si les gens arrêtés sont bien « déportables » (une circulaire de

Vichy prévoit 11 cas d'exemption : vieillards de plus de 60 ans, individus intransportables...). En réalité, tous s'emploient à sauver le maximum de monde. De son côté, le docteur Adam, chargé d'examiner les internés, pose de faux diagnostics distribue des petites doses de poison et parvient à écarter 120 à 130 personnes des convois. « Il avait 20 ans C'est un héros, mais personne ne le connaît », regrette Valérie Perthuis-Portheret, qui monte un dossier « pour qu'il soit reconnu parmi les Justes ».

D'après ses investigations, le vendredi 28 août, les sauveteurs apprennent que Vichy réclame désormais un minimum de 800 juifs. Découragés, ils songent à quitter le camp. Mais une idée surgit pour sauver les enfants. Jean-Marie Soutou, membre de l'Amitié chrétienne, subtilise le télégramme qui enjoint de les livrer avec les adultes. Et Gilbert Lesage propose de s'appuyer sur la circulaire antérieure, qui exempte les « enfants non accompagnés ». Reste à persuader les parents de signer des actes de délégation de paternité en faveur de l'Amitié chrétienne.

Commence une nuit de cauchemar, décrite dans le livre de Valérie Perthuis-Portheret. L'abbé Glasberg, qui parle yiddish, tente de convaincre les familles. Mais pour sauver la vie des petits, c'est une course contre la montre. « Le temps était devenu trop précieux pour que l'on continue à demander aux parents s'ils voulaient bien confier leurs enfants. Parfois, les mères les quittaient dignement, d'autres ne pouvaient pas... Certains d'entre nous durent se montrer plus autoritaires, en essayant "d'arracher" les enfants à leurs parents », témoigne Madeleine Barot, une des sauveteuses, membre de la Cimade.

« Pour sauver les enfants, certains d'entre nous durent essayer de les "arracher" à leurs parents »

Madeleine Barot, une sauveteuse

Dans son carnet, Jean note pudiquement : « Samedi 29 août 1942. Réveil vers 3-4 h du matin. Je me sépare de ma mère. » Soixante-quinze ans après, la blessure reste intacte. Interrogé sur leur dernier échange, il se fige dans un silence, les yeux humides. « Mon souhait de devenir prêtre ne plaisait pas beaucoup à ma mère », finit-il par lâcher. Il ne développera pas tellement plus : « Un psychologue expliquerait sans doute que je me suis cadennassé (ses mains miment un verrouillage). On est obligé d'enfermer tout cela, sinon on éclate. »

Dans les témoignages réunis par l'historienne, d'autres décrivent l'effolement des parents. Les cris. Les pleurs. La panne d'électricité qui plonge le camp dans le noir. Ce père, à bout de nerfs, qui s'ouvre les veines. Cette femme qui s'arrache les cheveux. Une autre qui prépare mécaniquement la valise de sa fille. Mela, 84 ans, se souvient : « Ma mère m'a mis ses boucles d'oreilles, un dernier geste d'amour. Je ne les quitte presque jamais, c'est la seule chose qui me relie à elle. Cette nuit-là, je n'ai pas bien compris ce qui m'arrivait. C'était très douloureux. »

Les petits sont conduits dans le réfectoire du camp. Par la baie vitrée, certains aperçoivent les cars qui emportent leurs parents. Sur les 545 juifs partis ce jour-là vers Drancy, puis Auschwitz, seule une dizaine reviendra. Le sauvetage des enfants, lui, n'est pas terminé. Le 29 août, trois cars les emmènent à Lyon, montée des Carmélites, dans un ancien couvent occupé par les Éclaireurs israélites de France. L'immeuble a l'avantage d'offrir plusieurs voies de sorties.

Rien ne rappelle aujourd'hui l'épisode de 1942. « S'il y avait une plaque commémorative, on pourrait emmener les élèves devant ce lieu symbolique », suggère Valérie Perthuis-Portheret. Dans son livre, les témoins racontent quelques souvenirs : les scouts faisant le guet à l'entrée, les plus petits portant « une pancarte autour du cou, indiquant leur nom et prénom », les grands qui tentent de les calmer en organisant des jeux.

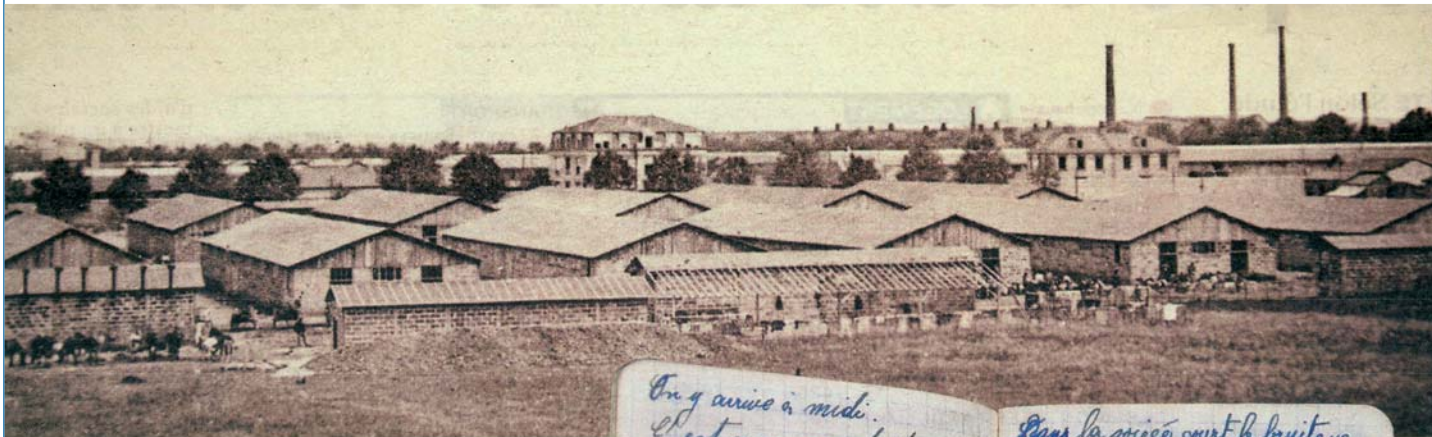
Mais très vite, tous sont dispersés. Certains repartent à pied. Jean, comme le souhaitait sa mère, est accompagné près de Grenoble, au collège où il était inscrit pour la rentrée. Mela se retrouve d'abord chez une famille alsacienne à Lyon, puis en colonie à Chazay-d'Azergues, dans une villa à Caluire et pour finir un foyer pour jeunes filles à Saint-Genis-Laval. Une vingtaine d'adolescents partent camper en Haute-Loire, déguisés en scouts. Des institutions religieuses, des orphelinats accueillent les rescapés. Le petit village de Saint-Sauveur-de-Montagut en prend cinq. « Onze personnes y ont été reconnues Justes parmi les nations », se félicite l'historienne. Pour cacher chaque enfant, c'est souvent toute une chaîne de courageux anonymes.

Les sauveteurs ont raison d'agir vite. Vichy veut immédiatement récupérer les fugitifs. Dès le lundi, la police perquisitionne montée des Carmélites, puis débarque dans les bureaux de l'OSE et au siège de l'Amitié chrétienne, en vain. Le préfet régional Angeli, responsable de la rafle, téléphone au cardinal Gerlier, qui préside cette association, pour réclamer les adresses des petits. Le primat des Gaules refuse.

Sur les 89 enfants sauvés identifiés par Valérie Perthuis-Portheret, 86 ont ainsi échappé aux chambres à gaz (trois ont été repris). Certains sont restés en France, d'autres vivent aujourd'hui en Suisse, en Belgique, en Afrique du Sud, aux États-Unis ou en Israël. Au fil du temps, leur nombre diminue. Mais la nuit du 29 août et le souvenir de leurs parents les ont marqués à jamais. « J'en parle très peu, mais j'y pense toujours », glisse Jean Stern. « Ce sauvetage est une leçon pour l'humanité », conclut l'historienne. ●

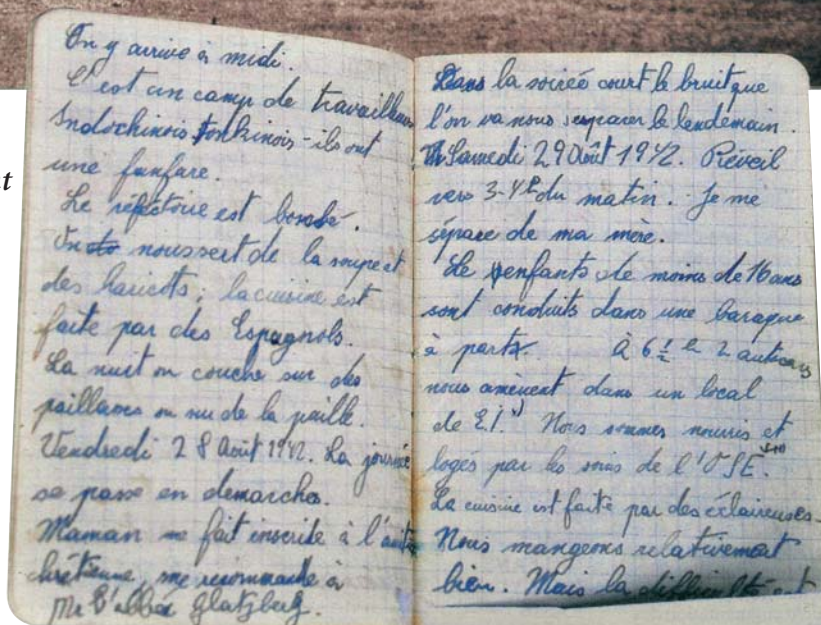
Le Journal du Dimanche

Dimanche 20 août 2017



C'est le 1er septembre à Vénissieux que le général Pierre-Robert de Saint-Vincent a été honoré par l'inauguration d'un square portant son nom rue Romain Rolland.

Michel Picard, maire de Vénissieux et notre association des FFDJF étaient les organisations invitées de cette cérémonie, notre délégué Rhône-Alpes, Jean Levy, ayant joué un rôle très actif dans cet hommage et Serge Klarsfeld ayant dès 1983 évoqué dans « Vichy-Auschwitz » le comportement du général de Saint-Vincent à contre courant des autres généraux qui, en zone libre, ont tous accepté de coopérer avec les mesures anti-juives de Vichy le 26 août 1942.



Serge Klarsfeld, président des Fils et filles des déportés juifs de France « Une action exceptionnelle au nez et à la barbe de Vichy »

Pourquoi le sauvetage

de Vénissieux est-il emblématique ? C'est l'action collective de sauvetage d'enfants juifs en France la plus exceptionnelle de la guerre. À l'été 1942, de grandes rafles ont lieu partout, y compris en zone libre. La seule région préfectorale à ne pas envoyer d'enfants en déportation, c'est celle de Lyon. Une conjonction d'hommes et de femmes, allant de militants communistes comme Charles Lederman aux catholiques confirmés comme le cardinal Gerlier, a permis de sauver ceux rassemblés dans le camp

de Vénissieux au nez et à la barbe de Vichy. C'est emblématique de ce qu'était notre pays à l'époque : d'un côté, un État associé à la politique d'extermination allemande, de l'autre, de braves gens prêts à tendre la main. Grâce à eux, les trois quarts des juifs en France ont pu être sauvés.

Cet épisode a aussi un impact national...

Le cardinal Gerlier, quand il refuse de livrer les adresses des enfants sauvés au préfet de région, conseille à celui-ci de relayer son

opposition à Pierre Laval pour qu'il puisse argumenter auprès des Allemands. Devant la résistance du cardinal, du clergé et de la population, le chef du gouvernement explique en effet aux SS : « Je ne peux pas remplir un train par jour comme vous le demandez. » L'épisode de Vénissieux a freiné la coopération policière de Vichy et ralenti les déportations.

Pourquoi ce sauvetage est-il méconnu ?

Les livres d'histoire soulignent le tournant de l'été 1942, après les

grandes rafles en zone libre. Mais ils ne précisent pas le lieu où il s'est opéré avec le plus d'intensité : à Vénissieux. Il a fallu que Valérie Perthuis-Portheret mette en lumière cette opération de sauvetage et retrace le parcours de chaque enfant sauvé. Boris Cyrulnik et moi étions dans son jury de thèse : elle a fait un travail remarquable. Mais tout cela prend du temps. Si le général de Lattre de Tassigny, qui a mis ses troupes à la disposition du préfet de l'Hérault pour assurer le maintien de l'ordre le jour de la grande rafle le 26 août 1942, a été

célébré en héros au lendemain de la guerre, le général de Saint-Vincent, qui lui a refusé, a dû attendre bien plus longtemps. Mais une esplanade vient de prendre son nom à Lyon. Et le 75^e anniversaire du sauvetage sera, cette année, commémoré le 1^{er} septembre, jour de son limogeage, avec l'inauguration d'un square à Vénissieux qui portera également son nom. Il faut se montrer patient pour que tous les mérites soient reconnus. ●

PROPOS RECUEILLIS
PAR M.Q.

Mobilisation fidèle des jeunes autour du prix Kaminski

TRANSMISSION

Le mercredi 28 juin, au Mémorial de la Shoah, sous l'égide du partenariat conclu entre la synagogue Charles Liché et le Mémorial, s'est tenu la 8e remise du Prix Bruno Durocher-Kaminski, récompensant les jeunes du Talmud-Torah et les post Bar et Bat-Mitsva ayant mené à bien un projet mémoriel autour de la Shoah. En présence de Nicole Gdalia-Kaminski, directrice des Editions Caractères, Jacky Fredj, Patrick Chlewicki, président de la synagogue, Karen Fredj, directrice du Co-sajor, Evelyne Gougenheim de l'Acip, Dominique Friedman de l'agence 7 et demi, Annie Rapoport-Rayski, Marlène Mardycks et Eddy Bokobza administrateurs, cette soirée-phare a rassemblé autour de Elie Lebaz, Margaux Koren et Anouk Helft, responsables des EI de la Place des Vosges, un parterre dense de jeunes, qui à travers l'hommage rendu à Bruno Durocher Kaminski, le « Rimbaud de la poésie Polonaise », ont honoré l'ensemble des victimes de la Shoah, sous le signe de la fidélité, de la résistance à l'antisémitisme, et de la responsabilité à perpétuer les valeurs Juives. Tel fut le ton de cette soirée, ouverte par le Grand Rabbin Olivier Kauf-



mann, qui après avoir remercié la famille Kaminski, Jacky Fredj, ainsi que Barbara Mellul et Adeline Salmon de l'équipe pédagogique, fit valoir aux jeunes présents qu'ils étaient « nos étoiles dans ce monde troublé et obscur... »

Dans le prolongement du Grand Rabbin, Jacky Fredj confia sa satisfaction de voir que ce « Prix remplissait parfaitement son rôle de transmission », avant que maître David Olivier Kaminski, initiateur du Prix en mémoire de son père, ne fasse part de sa reconnaissance au Grand Rabbin Olivier Kaufmann et à toute l'équipe du Mémorial pour encadrer les jeunes, à l'heure « où l'on a beaucoup de mal à reconnaître le crime antisémite, à l'instar de l'affaire Halimi » et enfin inciter chacun « à ne jamais se taire, c'est cela être Juif ! » Lors de cette soirée

exceptionnelle se firent entendre le violon de David Coleman, les chants nostalgiques de Lia Mouchenik, et Amandine Meyer, tandis qu'une quinzaine d'EI se relayèrent pour lire des extraits de la biographie de Bruno Durocher-Kaminski, cette grande figure Juive, qui eut à subir l'innommable dans les camps nazis. Au cœur de cette célébration, le prix Johanna Haya Causanski, de mémoire bénie, attribué à Alexis Berrebi, pour son dévouement auprès des élèves du Talmud Torah, fut remis par Marlène Mardycks. Quant aux jeunes de la branche perspective, ils rendirent compte de leur voyage en 2016 sur les traces de la culture Juive en Europe, avant de transmettre le flambeau au nouveau groupe de 2017. Enfin, Armand Berneman, projeta des extraits du film consacré à la rencontre avec Joseph Joffo, auteur du « sac de billes », organisée par Margaux Koren, et Anouk Helft. Une réussite, en forme de purs actes de Mémoire, que nous devons à tous ces jeunes. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

EVENEMENT

Rénovation du registre des déportés à la Victoire



De droite à gauche, Milo Adoner, Dorothy Benichou Katz, Serge Klarsfeld, Félix Loeb, Jacky Fredj, Rabbin Moshe Sebbag et Jacques Canet, regroupés autour du registre à rénover.

Le lundi 29 mai dernier sur le parvis de la Grande Synagogue de la Victoire, au pied du monument en hommage aux déportés, inauguré en 1949 par le président de la République, Vincent Auriol, le registre comportant les noms des déportés inscrits par les soins

des familles de l'époque a été retiré de l'urne où il reposait, afin d'être restauré par les soins du Mémorial, et ce, en vue d'une deuxième cérémonie de dépôt en ce même endroit des mémoriaux des déportés Juifs de France de Serge Klarsfeld, datant de 1978 et de 2014, réunis-

sant les familles, qui se tiendra le 17 septembre en la synagogue de la Victoire, diffusée par France 2, en hommage aux déportés, à la veille de Rosh Hashana. En ce 29 mai, cet enlèvement du registre de 1949, puis sa remise aux responsables du Mémorial, accompagnée par l'évocation historique de Jacques Canet et les chants hébraïques du cantor Aroun Hayoun, filmé par France 2, qui sera donc diffusé le 17 septembre en ouverture de la grande cérémonie du Souvenir, se sont effectués selon un protocole réglé par Jacques Canet, président de la Victoire, avec la participation de Dorothy Benichou Katz, vice-présidente de la Victoire, Félix Loeb, président d'honneur, Michel Gugenheim, Grand Rabbin de Paris, Mosché Sebbag, Rabbin de la Victoire, Serge Klarsfeld, président des FFDJF, Milo Adoner vice-président de l'UDA, Jacques Fredj, directeur du Mémorial avec Kaen Taieb, responsable des archives, Olivier Lallieu, et Claude Nataf, Historiens. ●

C.B.

Freddie Epstein, orpheline de la Shoah nous a quittés

C'est avec une infinie tristesse, que nous avons appris le 23 mai dernier, la brutale disparition de Frédérique Epstein, née Chaimowicz, à Lodz en 1927, cousine par alliance de ma mère, Lily Bochurberg, née Epstein, de mémoire bénie. Ses obsèques conduites par le Rabbin Ryvon Krigier se sont déroulées à Bagnoux le 25 mai, en présence des siens, et de ses nombreux amis.

DISPARITION

En 1930, Freddie, sa mère et sa sœur aînée Christine, ont quitté la Pologne, et se sont installées à Besançon, où le père Mordechai les a rejoints, mais atteint de tuberculose, il décéda en décembre 1931, à l'âge de 36 ans, 4 mois après la naissance de ses jumeaux Suzanne et David, qui lui quitta ce monde à peine âgé de 2 ans.

A Besançon, la vie s'organisa tant bien que mal. La grand-mère ouvrit un restaurant, mais après de mauvaises affaires, elle décida de créer une épicerie. Puis vint l'occupation, et son épisode tragique le 17 juillet 1942, lorsque les policiers Français arrêterent Christine et la conduisirent dans une caserne, avant de l'expédier à Pithiviers, d'où elle fut déportée à Auschwitz. Quant à la grand-mère, elle fut elle aussi déportée en octobre 1942, à Auschwitz, non sans avoir préalablement réussi à placer ses deux filles Freddie et Suzanne chez une cousine, où elles rencontrèrent l'Abbé Glasberg, qui se chargea de les faire admettre dans une maison d'enfants à Vic sur-Cère. Après la guerre, les deux orphelines furent recueillies par leur tante



maternelle Berthe Milner et son mari, qui devinrent leurs tuteurs. En 1949 Freddie et Jo Epstein célébrèrent leur union, de laquelle naquirent trois enfants, un garçon Marc, et deux filles jumelles, Christine et Isabelle. Et, plus tard vinrent au monde leurs trois petits-enfants. Les parents modestes et travailleurs furent domiciliés d'abord rue du Faubourg Saint-Antoine, puis rue Pasteur dans le 11e où Freddie aura vécu avec Jo jusqu'à son dernier souffle. Les affres de la Shoah taraudent les descendants des déportés, ces ex-enfants cachés, porteurs de chagrins enfouis. Tel était le cas de Freddie, cette femme

humble, droite et chaleureuse, qui toute sa vie porta la culpabilité douloureuse, (injustifiée), de n'avoir pas réussi à extraire sa mère et sa sœur des griffes des chasseurs de Juifs. Les événements de Besançon sur lesquels elle revenait sans cesse la marquèrent à jamais. Comme nombre d'orphelins de la Shoah, la souffrance de Freddie collait à son être, quand bien même elle trouvait du réconfort et beaucoup d'amour auprès de son mari et de ses enfants. Toutes celles et ceux qui, nés avant ou pendant la guerre échappèrent à un destin fatal, tout en perdant leurs proches les plus chers, ont gardé au fond du cœur une blessure qui les rendent vulnérables et forts tout à la fois. C'était là tout Freddie. Son passé expliquait sa fragilité, son inquiétude, et sa quête inlassable s'agissant de la Mémoire de la Shoah, mais aussi son exigence d'affection, et sa détermination à refuser que s'installe l'oubli à l'encontre des victimes. C'est cela qui rendait si attachante cette femme de Bien, qui ne de cessa de se dévouer pour ses aimés, jusqu'à la dernière seconde de sa vie. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

DISTINCTION

Ariane Bois-Heilbronn décorée des Arts et Lettres

Le 23 mai en l'Hôtel de la Questure à l'Assemblée Nationale, Patrick Bloche, Président de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Education, Député de Paris, a remis à Ariane Bois Heilbronn, en présence des siens, des responsables du Mémorial de la Shoah, Eric de Rothschild, François Heilbronn, et Jacky Fredj, ainsi que nombre de ses amis issus de la Société des Gens de Lettres, et des jurys littéraires, les insignes de Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres récompensant « les personnes qui se sont distinguées par leur création dans le domaine artistique ou littéraire ou par la contribution qu'elles ont apportées au rayonnement des Arts et des

Lettres et dans le monde. » Grand reporter et critique littéraire, Ariane Bois, épouse de François Heilbronn, dont elle partage le combat contre l'oubli est diplômée de l'Institut des Sciences Politiques de Paris, titulaire d'un DEA d'Histoire Contemporaine sur la Résistance Juive, et diplômée de l'Université de New York en journalisme. Auteur de romans dotés de nombreux prix prestigieux tels que : « Et le jour sera pour eux comme la nuit », « Le monde d'Hannah », sans oublier, « Le gardien de nos frères » et plus récemment de « Dakota song », cette « féministe » aux talents multiples, mère de 5 enfants, redonne vie avec sensibilité au monde Ju-



déo-Espagnol disparu, et exprime ses chagrins liés à la perte avec une vraie force d'âme, sans oublier son mausolée littéraire dédié à celles et ceux qui résistèrent et se battirent avec panache contre les nazis et leurs valets. Enfin, après le fervent hommage rendu par Patrick Bloche, Ariane Bois devait évoquer la mémoire de sa famille, puis remercier ses proches, avant de conclure, en citant René Char, parlant de la Littérature : « Les mots savent de nous des choses que nous ignorons. » ● **C.B.**



Il y a 75 ans, déportations à Auschwitz des Juifs internés à Pithiviers et Beaune-la-Rolande

Il y a 75 ans, la rafle du Vel d'Hiv



Un timbre-poste en hommage aux hommes, femmes et enfants juifs internés depuis les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande et déportés à Auschwitz au cours de l'année 1942, il y a 75 ans.

L'Association Philatélique du Loiret et le Cercil-Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv ont voulu rendre hommage aux hommes, femmes et enfants juifs déportés à Auschwitz après avoir été internés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.

Ils ont souhaité émettre deux timbres, qui représentent les deux périodes majeures de l'histoire des camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande. Sur le premier, figure une carte écrite depuis le camp de Pithiviers par **Élie Flam** à sa femme **Berthe** et à sa fille **Béatrice**. Arrêté le 14 mai 1941, lors de la rafle dite du billet vert, Élie est déporté depuis la gare de Pithiviers, le 15 juin 1942 (convoi 4).

Pour le second timbre-poste, nous avons sollicité l'artiste **Gilles Rapaport**, afin qu'il imagine une image qui puisse incarner ce moment. Nous ne possédons en effet, à ce jour aucune photographie prise dans les camps après l'arrivée des familles arrêtées lors de la rafle du Vel d'Hiv.

Nous souhaitons que ces images-archives que sont les timbres contribuent, à leur façon, à inscrire durablement dans la mémoire l'histoire de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants, internés puis assassinés parce que Juifs. Après le lancement officiel les samedi 24 et dimanche 25 juin 2017, ces timbres-poste seront en vente au Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv, auprès de l'Association Philatélique du Loiret et des différents mémoriaux en France.





Il y a 75 ans, la rafle du Vel d'Hiv...

Hélène Mouchard-Zay,
présidente du Cercil-Musée Mémorial
des enfants du Vel d'Hiv

Serge Klarsfeld,
président de l'association des Fils et
Filles de Déportés Juifs de France

vous convient à l'inauguration de l'exposition

Les enfants du Vel d'Hiv dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande Le paroxysme de la Shoah en France

Dimanche 25 juin 2017 à 15h

Au Cercil-Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv
45 rue du Bourdon Blanc, Orléans

Sera également inaugurée l'exposition réalisée avec
l'association philatélique du Loiret :

Écrire pour survivre le courrier dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers



Jeudi 22 juin à 20h, Pithiviers, Théâtre du Donjon

Le grand témoin du Cercil, **Arlette Testyler** dont le père a été interné puis déporté depuis le camp de Pithiviers. Sa mère parvient à s'échapper avec ses deux filles du camp de Beaune-la-Rolande.

Samedi 24 juin à 15h, Pithiviers, médiathèque Denis-Poisson

Rencontre avec **Philippe Pintaux** et **Jacques Wenig**.

Samedi 24 juin à 20h, Orléans, Cercil-Musée Mémorial

Concert événement
Quand la chanson française se souvient de la Shoah.

Dimanche 25 juin à 12h, Pithiviers, square Max-Jacob

Cérémonie à la mémoire des déportés du convoi 4.

Dimanche 25 juin à 15h, Orléans, Cercil-Musée Mémorial

- Inauguration des expositions.
- Conférence inaugurale de **Serge Klarsfeld**, « les enfants du Vel d'Hiv, le paroxysme de la solution finale en France ».
- Conférence de **Catherine Thion**, « les Juifs orléanais dans le convoi 5 ».
- Lancement des timbres-poste commémoratifs, de 14h à 19h.



Dimanche 25 juin de 11h à 18h, Paris, Mairie du 4^e

Yiddish sans frontière - Lancement des timbres-poste commémoratifs.

Mercredi 28 juin à 12h, Beaune-la-Rolande

Cérémonie à la mémoire des déportés du convoi 5.

Mercredi 28 juin à 16h30, Paris, café des Psaumes

Rencontre avec **Jacques Wenig** autour des lettres écrites à sa mère par son père, déporté le 28 juin 1942 depuis Beaune-la-Rolande.



Le Cercil à Orléans et dans la région Centre mène une activité culturelle et de transmission de notre mémoire particulièrement importante et reconnue de tous, comme en témoignent son rapprochement avec le Mémorial de la Shoah et le soutien que lui accorde la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Musée-Mémorial des Enfants du Vel d'Hiv le Cercil, en coopération avec le Mémorial de la Shoah et avec les FFDJF, a dressé la liste des enfants déportés après leur internement au Vel d'Hiv ou morts dans les camps du Loiret. Nous leur transmettons régulièrement les photos qui nous parviennent de ces enfants et le Cercil les place dans les 4000 cases conçues pour que chaque enfant puisse avoir éventuellement sa photo.

Le Cercil comme vous pouvez le constater a un grand rayonnement culturel. La lecture des noms qui nous organisons avec le Mémorial s'effectue aussi pour 6 convois à Pithiviers et pour 2 convois à Beaune-la-Rolande en coopération active avec le Cercil.

Bernard Jouanneau, Président-Fondateur de Mémoire 2000, nous a quitté le 6 juin dernier. Ses obsèques ont eu lieu le 12 juin en l'église St-Paul-St-Louis du Marais. L'église était bondée et les nombreux avocats et magistrats venus lui rendre un dernier hommage étaient en « robe ». C'était impressionnant et très solennel. Bernard aurait beaucoup aimé... De nombreux hommages lui ont été rendus.

Durant de très longues années, Bernard Jouanneau, insurgé devant l'injustice faite aux déportés d'origine étrangère, mais devenus français après la guerre, n'a eu de cesse que d'obtenir pour eux, réparation. Ce qui fut fait avec succès. Les anciens déportés ne l'ont pas oublié.



Isabelle Choko : Bernard Jouanneau était un de mes meilleurs amis et ma peine est immense.

Comment me consoler quand à chaque instant je tombe sur ses écrits que cela soit à titre personnel pour les problèmes qu'il m'a aidé à résoudre, ou sur des sujets qui concernaient nos associations.

Parmi nos relations, c'est un des hommes que j'ai le plus admiré, tout comme son implication à Mémoire 2000 comme Président.

Bernard Jouanneau a consacré sa vie à défendre les causes qu'il jugeait justes, sans jamais se préoccuper des finances.

Sa force de caractère et sa capacité de travail étaient remarquables, et j'ai souvent reçu des messages à une heure tardive de la nuit, alors qu'il continuait à travailler.

Cet homme savait toujours à qui s'adresser pour arriver à réaliser l'objectif recherché et comment agir au mieux dans le respect de chacun.

Dans la transmission de la Mémoire de la Shoah sa participation

était constante, comme d'ailleurs dans d'autres génocides dans le monde.

J'ai travaillé avec mon ami Bernard Jouanneau pendant environ une quinzaine d'années concernant divers domaines sans jamais échanger un mot plus haut que l'autre et en accord sur pratiquement tous les sujets.

Tout d'abord nous avons collaboré afin d'obtenir quelques compensations pour les déportés d'ailleurs que de France.

Ensuite, pour des témoignages sur la Shoah, et enfin Bernard Jouanneau m'a demandé d'être témoin aux procès de Soral et de Le Pen, ces fascistes notoires.

Enfin, Bernard Jouanneau a accepté d'écrire un avant-propos pour mon livre "La Jeune Fille aux Yeux Bleus".

Jamais je ne l'oublierai.

Nicolas Roth : Tu nous as quitté Bernard! Pourtant il était bon de te consulter, de t'écouter, d'admirer ton bon sens.

Ça nous a donné à réfléchir.

Tu nous as rassurés par le fait que tu donnais sens à nos luttes pour les générations à venir. On essaiera de suivre le sens que tu as donné à nos activités.

Salut Bernard.

Elie Buzyn : Pour nous anciens déportés, rescapés des camps de la mort (institués par le régime nazi allemand entre 33 et 45) évoquer la mémoire de Me Bernard Jouanneau c'est souligner l'importance de son engagement de longue date dans une double direction.

L'une c'est de défendre les victimes de tous les génocides du 20^e siècle en s'appuyant sur des solides éléments juridiques et jurisprudentiels pour obtenir gain de cause...

L'autre comme Président-Fondateur de Mémoire 2000 était de transmettre la Mémoire de ces génocides aux jeunes générations, lesquelles auront pour devoir de perpétuer cette mémoire dans l'avenir..

Pour toutes ces actions humanistes nous lui exprimons notre profonde gratitude...

▼
Les FFDJF ont toujours partagé les engagements de Bernard Jouanneau et, en particulier, nous avons appuyé la revendication qui finit par aboutir, des déportés d'autres pays que la France puis devenus français par naturalisation.

Roland RAPPAPORT,
avocat,
chevalier
de l'ordre des Arts et des Lettres,

est mort entouré de ses proches
le lundi 26 juin 2017.

Sa famille
Et ses amis,

l'accompagneront le lundi 3 juillet,
à 10 h 15, au cimetière du Montparnasse,
3, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14^e.

Le président,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique
Et toute l'équipe de la Maison d'Izieu,
mémorial des enfants juifs exterminés,

ont appris avec une profonde tristesse
le décès de

M^r Roland RAPPAPORT,

le 26 juin 2017 alors qu'il s'apprêtait
à rejoindre la cérémonie d'hommage
à Sabine Zlatin, au collège de Belley.

Ils saluent son engagement indéfectible
pour la création de la Maison d'Izieu et la
mémoire des enfants de la Colonie auprès
de Sabine Zlatin, dont il fut l'avocat au
procès de Klaus Barbie en 1987, et
s'associent à la douleur de ses proches.

Dimanche 11 juin 2017,

Cyril Henri VEKEN

est mort, entouré de celles et ceux
qui l'aimaient.

Son humanité, son intelligence,
son humour et son insatiable appétit
pour la vie nous manqueront à tous.

Né le 17 avril 1940, à Neuilly-sur-Seine, Cyril a été arrêté avec sa mère, Eitel Fromm, le 16 juillet 1942 sur dénonciation. Emmenés lors de la rafle du Vel d'Hiv, ils ont été déportés dans les camps de Beaune-la-Rolande, puis de Drancy. Libéré de Drancy le 1^{er} novembre 1942, par sa marraine, Alice Rieffel et son parrain, Cyril Prochazka, Cyril a été accueilli et élevé avec amour dans leur famille.

Sa mère est partie pour Auschwitz par le convoi D 901-35 du 4 novembre 1942. Son souvenir est conservé au Mémorial de la Shoah.

Explorateur inlassable des mots, paroles et idées, Cyril a enrichi la linguistique, puis la psychanalyse, de ses intuitions et recherches toujours renouvelées.

Charles Testyler rescapé de la Shoah a célébré ses 90 ans

ANNIVERSAIRE

Le 14 juin dernier, Charles Testyler, né le 14 juin 1927 à Slawkow en Pologne a célébré ses 90 ans au restaurant le Dôme, au cœur du Pletzl, entouré de sa femme Arlette, de sa fille, Dr en Médecine, et de ses petits-enfants, ainsi que ses nombreux amis, dont le Dr Richard Prasquier, Péguy Lévy, l'écrivain Tatiana de Rosnay, Philippe Meyer, Simon Midal, et Madeleine Testyler, la sœur d'Arlette venue d'Israël. Charles et sa femme, militants farouches, rescapés tous deux de la Shoah, forment un couple soudé depuis leur mariage en 1952, dont on ne compte plus les accompagnements à Auschwitz avec les élèves, sous la bannière de leur association « Mémoire et Vigilance des lycéens ». Depuis des décennies, ils dispensent égale-



ment leurs témoignages dans les établissements scolaires de l'Hexagone, et les centres de Mémoire. Fidèles au B'nai Brith, à la Synagogue Charles Liché, et à moult entités juives, Charles et Arlette sont porteurs d'une leçon de vie exemplaire. Charles fut déporté en 1942 dans différents camps, avant de retrouver son frère Joseph, de mémoire bénie, lequel épousa la sœur d'Arlette. Quant à Arlette, née Reiman, dont le père,

arrêté le 14 mai 1941, fut déporté le 17 juillet 1942, elle a vu le jour à Paris en 1933. La veille de sa déportation, Arlette, sa mère et sa sœur étaient raflées le 16 juillet 1942, internées au Vel d'Hiv, avant d'être conduites à Beaune-La-Rolande, où la mère, grâce à un stratagème audacieux devait réussir à sortir du camp avec ses 2 filles. C'est sous le signe d'une Simha partagée, que Charles et Arlette, en compagnie de leur belle descendance, et de tous leurs amis ont fait montre avec éclat d'une belle revanche sur l'adversité diabolique en ce 14 juin 2017. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

SUR LES ONDES

Le Grand Rabbin Olivier Kaufmann et ses élèves à « M et V »

Le 7 juin dernier, le Grand Rabbin Olivier Kaufmann, directeur de l'Ecole Rabbinique de France, accompagné de deux élèves Rabbins, Raphaël Horowitz, et Gabriel Torjman, était l'invité de l'émission : « Mémoire et Vigilance » sur Radio Shalom, afin d'évoquer les nouvelles dispositions didactiques prises au sein de l'Ecole Rabbinique concernant l'enseignement de l'Histoire et la Mémoire de la Shoah. Hormis les cours intenses sur ce thème, dispensés par Philippe Landau, historien, conservateur des Archives du

Consistoire, le Grand Rabbin Olivier Kaufmann a fait état de tout ce qui était entrepris pour assurer la formation des élèves, notamment avec leur participation active à la lecture des noms lors du Yom Hashoah, suivie de rencontres exceptionnelles avec des témoins tels que Milo Adoner, survivant de la rafle de la rue des Deux Ponts, rescapé d'Auschwitz, et plus récemment de Serge Klarsfeld, ainsi que Jacky Fredj, directeur du Mémorial, François Heilbronn vice-président, et Karen Taieb, responsable des Archives. Pour la première



fois à « Mémoire et Vigilance », les élèves rabbins Raphaël Horowitz et Gabriel Torjman ont pu témoigner de l'importance de cet enseignement reçu dans le cadre de leur future mission sacerdotale, ainsi que des responsabilités qui en découlent, pour faire face aux fidèles et aux problématiques posées par les affres de la Shoah. ● C.B.

PROTRAIT

Philippe Boukara ou la passion de chercher, former, et enseigner

Le 10 mai dernier, Philippe Boukara, historien né en 1957, spécialiste du Judaïsme Français Contemporain était reçu à « Mémoire et Vigilance » afin de faire le point sur l'état de ses travaux, parmi lesquels on retiendra le projet de récupérer des archives et des documents ayant appartenu à David Rapoport, né en 1893, le dirigeant du comité Amelot, du temps de sa vie passée en Ukraine, d'où il était natif, avant qu'il ne s'installe à Paris, où il s'engagea corps et âme au service de ses frères et sœurs Juifs durant l'occupation, jusqu'à son arrestation le 1er Juin 1943, suivie plus tard de sa déportation à Auschwitz le 7 octobre 1943, comme en témoigne mon ouvrage co-écrit avec Jac-

queline Baldran, publié par le Mémorial de la Shoah : « David Rapoport, la Mère et l'Enfant, 36 rue Amelot. » Philippe Boukara fait montre d'une activité inlassable s'agissant de sa passion d'enseigner. Auteur de nombreux articles consacrés à des ouvrages collectifs et à des revues universitaires, et notoirement connu pour sa participation à nombre de colloques, Philippe Boukara est coordinateur de Formation au Mémorial de la Shoah, enseignant au Collège des Bernardins-Faculté Notre Dame, ancien enseignant à Sciences Po et à NancyII, Membre du comité directeur de l'Amitié judéo-chrétienne, Président d'honneur de Dor Vador, communauté Massorti de l'Est Parisien... ● C.B.



LES ENFANTS

DE LA VILLA FINCK À VITTEL

**L'Additif n°12
au Mémorial
des Enfants
vient de paraître.**

**En voici un extrait
(20 € franco de port).**

Le camp de Vittel (Vosges) était un camp d'internement allemand pour prisonniers civils ressortissants de pays belligérants ennemis du Reich. En 1943, ce camp est devenu également un réservoir d'otages à échanger contre des civils allemands internés par les Britanniques. Des Juifs « palestiniens » constituent alors une monnaie d'échange prioritaire et sont transférés à Vittel. Puis c'est le tour de Juifs « sud-américains » en provenance de Pologne en deux convois, le 20 janvier 1943 (environ 185 personnes) et le 22 mai 1943 (60 personnes). La plupart de ces Juifs (236) ont été transférés de Vittel à Drancy le 29 avril 1944 (189 personnes) et le 30 mai 1944 (47 personnes). Deux cent neuf (209) ont été déportés dont 50 enfants de moins de 15 ans et 6 enfants de 15 à 17 ans.

Les enfants ont été auparavant scolarisés à Vittel où les sœurs britanniques et surtout canadiennes jouaient le rôle d'enseignantes dans un des pavillons, surnommé « Villa Finck ». Les élèves étaient presque tous juifs, puisque les enfants non juifs de la masse des internés de Vittel n'étaient pas internés au-dessous de l'âge de 16 ans. En conséquence, les enfants qui figurent sur ces photos sont presque tous des enfants juifs de Pologne qui ont quitté les ghettos, puis ont été transférés dans l'ouest de l'Europe, à Vittel, puis encore plus à l'ouest, dans la banlieue de Paris, à Drancy, et sont alors repartis cette fois vers l'est, de retour en Pologne, où ils ont achevé leur existence assassinés dans les chambres à gaz allemandes de Birkenau.





**L'Additif n°12
au Mémorial
des Enfants
vient de paraître.**

**En voici un extrait
(20 € franco de port).**

Nous avons établi cette liste en retenant les noms des enfants dont les âges correspondaient à ceux des enfants figurant sur les photographies et qui étaient majoritairement des enfants Juifs de Pologne puisque les autres internés n'avaient pas leur enfants avec eux, à l'exception de ceux qui étaient arrivés à Vittel en provenance de Drancy.

- AYZENSTADT Marcell 10
- BLUMENKOPF Christina 5
- DUDELZAK Ita 12
- FAKLER Henri 4
- FRANKEL Doris 6
- FRUMKIN Hermine 4
- GOLDSZTEJN Ichosua 4
- GOLDSZTEJN Lea 6
- KADYSZ Rachmil 9
- KADYSZ Aviva 6
- LICHTMAN Regina 6
- LIEBER Frajdla 11
- LISOWODER Alexandre 10
- MICMAN Jerzy 10
- RAPAPORT Mayer 8
- RAPAPORT Itzig 10
- RAPAPORT Bela 13
- RAPAPORT Perla 12
- RAPAPORT David 5
- RAPAPORT Moses 8
- RAPAPORT Israel 9
- RAPAPORT Moses 7
- RAPAPORT Ryfka 7
- RAPAPORT Moses 5
- RAPAPORT Sabina 5
- ROTTENBERG Nathan 4
- ROTTENBERG Lazare 4
- ROTTENBERG Naftali 4
- ROZANYKWIAT Richard 9
- SKOSOWSKI Jadwiga 3
- WENTLAND Christine 4
- ZEMS Blanca 8
- ZUCKER Regina 9



Mary Berg a eu 17 ans à Vittel, elle était arrivée en janvier 1943 avec sa famille en provenance du ghetto de Varsovie grâce à des passeports sud-américains. Elle tenait un journal, où nous avons relevé quelques annotations concernant les enfants juifs polonais qui ont séjourné à Vittel avant de repartir vers leur destination finale en Pologne à Auschwitz.

UN SAUVETAGE DE JUIFS PENDANT LES RAFLES DE LA ZONE LIBRE

Pour commémorer ce changement de cap de l'opinion publique, trop longtemps anesthésiée, et cette nouvelle solidarité, nous avons choisi de publier les notes du docteur Jean Galup, qui exerçait à Clermont-Ferrand, au Mont-Dore (pendant l'été) et qui a multiplié les démarches sur place, au camp de Rivesaltes et à Vichy pour sauver à deux reprises un couple de Juifs qu'il soignait, Oswald et Marthe Hankam et pour réussir à les installer au Chambon-sur-Lignon avant de les faire passer en Suisse.

"Le 29 Août 1942:

J'ai consigné jusqu'ici beaucoup de choses "lues". Mais aujourd'hui, ce sont des choses "vues" que je rapporte.

Les Boches ont exigé, dit-on, que leur soient livrés, après un séjour pour la forme dans un camp de concentration, 17000 juifs étrangers, réfugiés en France non occupée. 17000, je ne sais si le chiffre est exact. Mais ce matin, au petit jour, la gendarmerie mobile en est venu faire une rafle au Mont-Dore et j'ai "vu" un car rempli de ces hommes et de ces femmes qu'on arrachait à leur famille; j'ai vu un pauvre petit gosse en larmes qui courait après le car en criant "papa! papa!". Certes, parmi ces juifs il en était de peu intéressants, tel celui qui depuis un an a organisé dans le pays le marché noir, écrémant les fermes, faisant monter les prix, et dont le départ a provoqué dans la population un soupir de soulagement. Mais d'autres!... Mais le drame auquel j'ai été incidemment mêlé!...

Voici ce que j'écris à son sujet au Dr Grasset:

"Monsieur le Ministre et cher Confrère,

Je me permets de venir vous exposer les faits suivants qui sont parmi les plus bouleversants dont une longue carrière de praticien m'ait donné d'être le témoin et pour lesquels, sûr de votre compréhension de médecin et d'homme, je viens solliciter votre secours, fussiez-vous en appeler vous-même à la bienveillance et à la justice du Chef de l'Etat. Par le même courrier, j'expose d'ailleurs les mêmes faits à Monsieur le Préfet du Puy de Dôme; Soit au Mont-Dore l'été, soit par des consultations à Clermont-Ferrand, je soigne depuis qu'il a cherché abri au Mont-Dore en octobre 39, Monsieur Oswald Hankam, réfugié autrichien, atteint d'un insuffisance cardiaque qui fait de lui un grand malade incurable, et pour qui une existence exempte de fatigues et d'émotions est une condition indispensable de survie (1). Il est accompagné de sa femme, Marthe, qui lui sert jour et nuit d'infirmière et dont on n'imagine pas, pas plus que Baucis de Philémon, qu'il puisse être séparé. De client, ce couple m'est devenu peu à peu ami et je puis témoigner de la parfaite dignité et la discrétion de son existence. J'ajoute, bien que trouvant invraisemblable qu'à notre époque une telle question puisse être agitée, que Monsieur Hankam, quoique ayant trois ascendants juifs et Madame Hankam deux, sont, depuis de longues années, rattachés, lui à la religion catholique, elle à la religion protestante. Or, il y a deux jours, Monsieur et Madame Hankam ont été compris dans la liste des Israélites qui devaient être enlevés du Mont-Dore. Un certificat d'intransportabilité établi par moi mettait provisoirement à l'abri Monsieur Hankam, mais Madame Hankam allait être obligée de partir. Aussi, au moment même où j'obtenais pour elle un sursis de la part du capitaine de gendarmerie, tous deux s'empoisonnaient-ils avec une dose massive de véronal et de gardénal. Je ne puis encore, à l'heure actuelle, répondre de leur existence, ni en ce qui concerne Madame Hankam, de l'état cérébral où la laissera cette épreuve.

Mais je crois devoir vous rapporter les quelques premières phrases que dans leur demi-délire, j'ai pu recueillir et qu'éclairent bien leurs sentiments profonds. D'elle: " Le prêtre a dit: Restez toujours unis... jamais séparés". D'elle encore, dont tout réveille l'épouvante: "Ils sont méchants" et de lui qui l'entend et sort de sa torpeur: "Non, ils sont vaincus et ne peuvent faire autrement". J'appréhende, je l'avoue, où, sortis de leur état actuel, ils seront de nouveau en face d'un destin inexorable et je viens solliciter votre intercession, pour obtenir la décision administrative qui mettra à l'abri de tout danger ces deux êtres, manifestement inoffensifs, et qui ont eu confiance en la France et au droit d'asile qu'elle avait toujours respecté. Faut de quoi, il est bien certain qu'ils recommenceront à brève échéance leur tentative et que moi-même - c'est ici au Confrère seul que je m'adresse - j'aurai à délibérer avec ma conscience si je ne dois pas leur faciliter la possession du toxique plus sûr, qui leur permettra le cas échéant, d'échapper à leur vie misérable de bêtes traquées. J'ai l'honneur etc..".

Même lettre au préfet, sans le passage concernant le toxique le plus sûr et avec ce préambule:

"Monsieur le Préfet, Je vous prie d'excuser, en faveur de ce qu'elle a d'humain ce que cette lettre peut avoir de peu administratif. Je crois qu'il est dans les directives de l'ordre nouveau d'instituer de tels rapports de compréhension et de confiance entre l'Administration du Pays et le commun des Français".

Le 4 Septembre 42 je reçois du Dr Grasset la réponse suivante:

"Vichy, 3 septembre 1942.

Mon cher Confrère,

J'ai été très ému par la situation exposée dans votre lettre du 29 Août que j'ai signalée au Chef du gouvernement. Vous n'ignorez pas toutefois que les mesures prises à l'égard de vos protégés nous ont été imposées, c'est pourquoi toute intervention risque d'être inefficace. Je veux croire néanmoins, qu'étant donné leur état de santé, vos amis ne sont plus inquiétés. Je vous prie de croire, mon cher Confrère, à toute ma confraternelle sympathie. "...

A lire entre les lignes, il semble évidemment que des ordres ont été donnés au Préfet pour que, dans toute la mesure du possible, ces deux malheureux soient désormais laissés en paix. C'est égal! Quel aveu de la part d'un ministre:

" Les mesures prises nous ont été imposées"!

Décidément, on en revient toujours à cette pensée: "n'aurait-il pas mieux valu que la France toute entière fût occupée? La responsabilité de tels crimes (et il y en a eu, certes, de plus affreux encore) incomberait aux Boches seuls. La honte n'en retomberait pas sur un gouvernement français." Oui, mais sa présence évite de pires atrocités, peut-être. Dilemme tragique. En tous cas, après la défaite, quelles représailles pourront jamais le châtier suffisamment ce peuple allemand, tout ce peuple sans exception!

Fin Octobre:

Je n'ai pas eu le loisir depuis un mois de consigner les événements généraux qui se sont produits. L'affaire des Hankam a pris tout mon temps. Un mois après leur tentative d'empoisonnement, la gendarmerie venait les avertir qu'elle avait ordre, maintenant qu'ils étaient rétablis, de les conduire au plus tôt à Clermont-Ferrand. Alors, dans la nuit du 8 au 9 octobre, je les ai enlevés en voiture d'ambulance et menés à Lyon où une cachette sûre les accueillait, en attendant qu'ils puissent passer en Suisse. J'obtenais en outre du Consul Suisse un visa pour qu'ils ne fussent pas refoulés et du Pasteur Rivet, un mot de recommandation pour son collègue Henriod de Genève. Hélas! le passeur qui, pour 44000 francs, devait assurer leur fuite, se contentait après avoir touché d'eux 1000 francs et sans doute de la police une prime, de les livrer à celle-ci.

Et le 19, j'apprenais par un télégramme qu'ils avaient été pris à Annecy et amenés à Rivesaltes d'où partaient les convois pour la zone occupée.

Je me suis donc rendu à mon tour là-bas, d'abord pour leur témoigner un peu de sympathie, ensuite pour voir s'il y avait moyen de les sauver. Sinistre, ce camp de Rivesaltes avec ses baraquements en pleine campagne et ses nuées de policiers en uniforme noir et casquette plate. Et pas commodes les démarches qui m'ont mené successivement à Perpignan et à Vichy. Enfin, au bout de huit jours j'avais la chance de frapper à la bonne porte, en l'occurrence celle de Monsieur V., commissaire du pouvoir, un vague "allié" et un brave homme. Et dès lors, tout a été facile; explications admises sans contrôle au Ministère de l'Intérieur, service de la police. Visite au Préfet de la Haute-Loire aux fins d'obtenir pour les Hankam une autorisation de séjour dans ce département. Un accident d'auto cependant a failli tout retarder, mais n'a eu heureusement d'autres conséquences pour moi qu'un hématome de la face et des contusions sur tout le corps.

Et le 29 octobre, mes braves gens étaient remis en liberté. Les voici à l'abri au Chambon sur Lignon, en attendant, toujours grâce à l'entremise de Monsieur V., leur prochain départ pour la Suisse, mais cette fois avec un passeport régulier.

.../...

De la bonne médecine sportive!
Et d'ailleurs, une tradition de famille:

A la révocation de l'Edit de Nantes, un de mes arrière-grands parents a dû partir pour la Hollande avec ses quatre fils, trente ans plus tard, l'un de ceux-ci revenait au pays à Nérac et un brave catholique qui avait acheté à vil prix les biens de sa famille, les lui restituait (Castex du Lieu).

Pendant la Révolution, un autre de mes arrière-grands parents cachait chez lui à St-Antonin dans le Tarn et Garonne, un prêtre insermenté et favorisait sa fuite en Espagne.

Et aujourd'hui qu'on persécute les juifs, je serais demeuré neutre? C'eut été du propre! Neutre? et pourquoi pas valet du bourreau et de bourreau boche par surcroît? C'est pourtant à cette nécessité honteuse, à laquelle est acculé notre gouvernement, qu'applaudissent aujourd'hui certains Français.

Lettre des époux Haukam au docteur Galup

Cher Docteur et ami,

Le 2 novembre 1942

Nous ne pouvons rien d'autre que bégayer (encore une fois de plus) nos remerciements infinis. Vous dire notre joie et bonheur serait peu dire, il nous manque vraiment les mots (pas seulement en français !). Quelle peine vous avez certainement eu à Vichy et au Puy et partout pendant ce voyage pénible. Et quel miracle vous avez accompli ! Vous ne pouvez pas vous imaginer la joie que nous avons eu à R. quand on nous a appris la nouvelle merveilleuse. Nous sommes tout de suite partis, avons pris le train de nuit pour nous éloigner aussi vite que possible de cette place triste. c'était le jeudi au soir. Le vendredi au soir nous sommes arrivés, bien heureux mais un peu abattus à notre résidence nouvelle, qui nous plaît déjà beaucoup (peut-être à cause d'une ressemblance au Mont-Dore). Samedi, le matin, nous nous avons présenté à la mairie, nous sommes donc tout à fait en règle. Demain, nous irons voir monsieur le pasteur Trocmé, espérons qu'il soit déjà de retour de Lyon. Après cela nous ferons tout le nécessaire concernant la demande du passeport pour la Suisse. Peut-être suffira-t-il de prolonger notre titre de voyage et visa de sortie que nous avons obtenu l'année dernière pour l'Amérique. Aussitôt que nous aurons déposé la demande, nous vous préviendrons par télégramme. La demande de visa du consulat suisse, ainsi que la lettre du pasteur Rivet au pasteur Henriod est toujours en notre possession.*

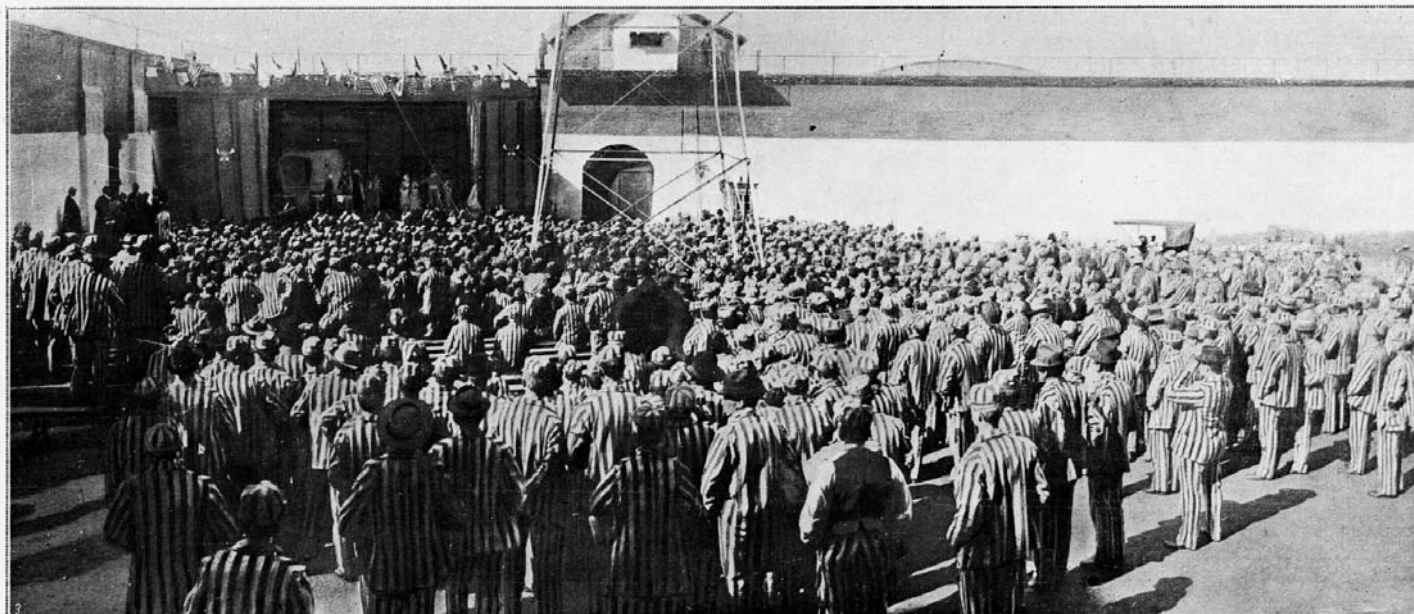
Nous espérons de tout coeur que cet accident d'auto ne vous a fait aucun mal et que madame Galup et vous êtes en santé parfaite. vous avez vous bien reposé après le voyage dur ?

La nouvelle que nous aurons bientôt la grande joie de la visite de madame Galup et de nos chers Rolands, nous fait un tel plaisir que nous espérons que cela ne sera pas pour une nuit et nous vous prions de donner la permission pour une prolongation déjà d'avance.

Nous espérons que vous-même viendrez nous voir une autre fois.

Et maintenant, cher docteur et ami, mille, mille, mille merci (et cela ne suffit pas) et croyez à nos sentiments les plus dévoués pour toute notre vie.

Oswald et Marthe Haukam



Les deux mille détenus de la prison de Saint-Quentin (en Californie) assistant à une représentation de M^{me} Sarah Bernhardt.
Les condamnés à mort (une douzaine) ont été placés au premier rang devant la scène.



Un des prisonniers, Abraham Ruef, lisant une adresse de remerciements à Mme Sarah Bernhardt

▲ Non! il ne s'agit pas d'un camp nazi; mais en 1913 de la prison de Saint-Quentin (USA) où Sarah Bernhardt, tragédienne (juive), est accueillie par un représentant (juif) des prisonniers, Abraham Ruef

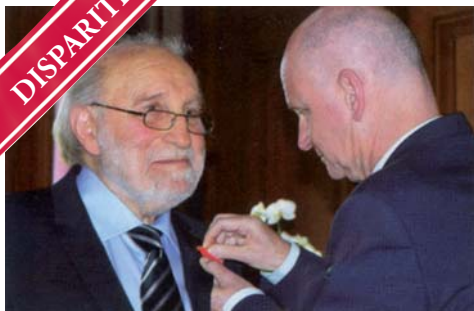
Pour la fête de Washington, ce 22 février, les autorités californiennes avaient demandé à Sarah Bernhardt, en tournée à San-Francisco juste à ce moment-là, de vouloir bien jouer devant les pensionnaires de Saint-Quentin. Toujours généreuse, notre grande tragédienne avait accepté, et elle avait eu l'amabilité de m'inviter à cette excursion pittoresque. J'avais accepté, comme on pense, avec empressement, car le spectacle promettait d'être infiniment curieux. Sarah Bernhardt jouant exclusivement pour deux mille détenus et une douzaine de condamnés à mort, voilà une manifestation qui valait la peine d'être vue!



◆ Madeleine Bergfraind et Aurélie Birencweig sont seules, âgées de plus de 90 ans et elles ont été de vaillantes et dévouées militantes des Fils et Filles; depuis quelques années, elles sont pensionnaires de la Fondation Rothschild - 76/80 rue de Picpus 75012. Ceux qui les ont connues ont toujours eu beaucoup d'estime et d'affection pour elles. On peut leur rendre visite; les après-midi elles sont d'habitude dans la salle de séjour attenante à la chambre d'Aurélie au bâtiment Malka au 4e étage. À la sortie de l'ascenseur aller à gauche. Madeleine est à gauche sur la photo en veste rouge.

DISPARITION

JACQUES CELISET



En 2015, c'est au nom du Président de la République que Christophe Girard, Maire du 4^e arrondissement, lui remet la Médaille de la Légion d'Honneur. L'AFMA est aussi honorée.

Il était de tous les combats contre l'oubli

La nouvelle tombe par un mail de notre Secrétaire général Charles Leniger : «Très chers amis, C'est avec une immense tristesse que je vous informe que Jacques Celiset est parti ce 31 mai 2017. Adieu Jacques, un ami un Mensch que nous n'oublions jamais.»

Immédiatement, le texte suivant est adressé aux membres du bureau et du Conseil d'Administration.

Né le 27 Juillet 1930 à Paris, de parents français, il a grandi dans le 4^{ème} arrondissement de Paris où il fréquente l'école rue neuve saint-pierre. Lors de la rafle du vel d'Hiv le 16 juillet 1942, il est arrêté avec sa mère et son frère à 5 h du matin dans leur appartement par la police française. Il doit sa liberté à la supplication de sa mère qui convainc le policier sur le trottoir, alors que le second était remonté dans les étages pour procéder à une autre arrestation. Il accepta de laisser partir Jacques, pas son frère Maurice (16 ans) son aîné de 4 ans. Maurice sera déporté avec le convoi n°7, le 19 juillet 1942. Dernier signe de vie de son frère Maurice, une lettre retrouvée sur les voies de chemin de fer à Fossoy (Seine et Marne).

Ses Parents et son frère seront assassinés à Auschwitz.

A côté d'une vie professionnelle très riche à l'UNESCO, Jacques Celiset a été un très grand militant de la Mémoire. Il s'investit totalement dès la création de l'AFMA (Association Fonds Mémoire d'Auschwitz), il soutient les efforts des co-fondateurs Henri Moraud et Georges Wellers en devenant son secrétaire général dès 1994. Il était Co-Président de l'AFMA – Association Fonds Mémoire d'Auschwitz – avec Isabelle Choko et Charles Baron.

Jacques Celiset était également membre de l'UDA, l'Union des Déportés d'Auschwitz.

Jacques Celiset était Chevalier de la Légion d'Honneur.

Adieu Jacques, un « mensch » que nous n'oublions jamais, tu resteras toujours dans notre cœur.

Nos affectueuses pensées accompagnent sa famille, et ses petits enfants.

ÉDITORIAL



«Le présent numéro de notre lettre est tout à fait particulier. Notre cher Président, Jacques Celiset, vient de décéder et nous tenons à lui rendre hommage en consacrant cette lettre de l'AFMA à son histoire. Il était un des premiers à rejoindre les Fondateurs de l'AFMA et reste une des personnalités les plus marquantes de notre association.

Jacques Celiset, avant l'âge de 12 ans, le 16 Juillet 1942 a vu disparaître son père, sa mère et son frère Maurice.

Nous racontons comment, à trois reprises, il échappera à la rafle du Vel d'Hiv, et à la poursuite des Juifs de France par le gouvernement de Vichy, en collaboration avec les occupants nazis. Il faisait partie de celles et des ceux qui comme le disait Jacques Chirac en 1995, ont été «marqués à jamais, dans leur âme et dans leur chair par le souvenir de ces journées de larmes et de honte.»

Nous racontons également l'histoire des habitants de Fossoy, petite commune de Picardie où fut trouvée la lettre écrite par Maurice à son petit frère, avant qu'il ne soit déporté et assassiné. Nous le devons à leur souvenir, mais également pour continuer l'oeuvre de Jacques, dont la raison d'être était de transmettre la mémoire pour lutter contre toutes formes de racisme et d'antisémitisme

Isabelle Choko
Présidente de l'AFMA

Jacques Celiset était également un militant des Fils et Filles. Il a toujours été à nos côtés et l'AFMA, association amie, lui doit beaucoup. Adieu Jacques, nous t'estimions et nous t'aimions.

Les autorités allemandes adoucissent les conditions d'obtention des pensions de la CLAIMS.



Beate et moi sommes intervenus auprès des pouvoirs publics allemands afin de réduire la durée de six mois de vie dans des « conditions inhumaines » entre 1940 et 1944 que l'administration allemande impose aux victimes pour qu'elles aient droit à la pension de la Claims au titre de l'article 2. Conjuguant nos efforts avec ceux de la Claims, nous avons expliqué en détails la situation des enfants juifs en France pendant l'Occupation à M. Werner Gatzler, secrétaire d'Etat aux finances et compétent pour le règlement de ce problème. Nous étions déjà intervenus efficacement à plusieurs reprises auprès du ministère des finances à Bonn depuis l'an 2000.

Le ministre nous a répondu le 18 juillet que son ministère « ainsi que tout le gouvernement fédéral se sent responsable pour les victimes de l'injustice national-socialiste et qu'il nous remerciait expressément pour notre infatigable engagement pour les persécutés Juifs en France et dans le monde entier ». La durée exigée a été réduite de six mois à quatre mois et notre demande supplémentaire d'accorder une pension aux survivants du terrible pogrom de 1941 à Jassy a trouvé une solution positive permettant à un millier de victimes encore en vie de percevoir une pension.



La municipalité d'Aulus-les-Bains (Ariège), son maire, Michel Veyssière et l'association « Mémoire et Histoire Vivante » d'Aulus travaillent avec ardeur pour établir et transmettre la mémoire précise des victimes d'août 1942 à Aulus, commune où de nombreux Juifs furent assignés à résidence. Le 26 août a été commémoré la rafle devant les stèles qui portent l'identité des victimes.



Evelyne Aubanton-Kahn, militante FFDJF et parente de plusieurs déportés, dont ses grands-parents, a participé à la cérémonie du 16 juillet à Castres, sous préfecture du Tarn. Portant le badge de l'association et entourée de la bienveillance des Castrais présents, Evelyne a même été invitée à déposer la gerbe des Anciens Combattants et elle voulait le signaler.



Le 29 juin à 11h15, en présence en particulier d'Anne Hidalgo, maire de Paris, de son adjointe chargée de la Mémoire et du monde combattant, Catherine Vieu-Charrier, de Pierre Aidenbaum, maire du 3^e arrondissement, de nombreuses personnalités et d'une assistance fournie (et de Beate et Serge Klarsfeld) a eu lieu l'inauguration du square du Temple – Elie Wiesel. Les discours prononcés y furent de haute tenue et l'hommage rendu par la Ville de Paris à Elie Wiesel est vraiment exceptionnel.



L'historienne suisse Ruth Fivaz-Silbermann a soutenu à l'université de Genève le 27 mai dernier sa thèse de mille pages préparée depuis 19 ans devant un jury dont faisait partie Serge Klarsfeld. Le sujet de cette monumentale thèse était la faute en Suisse. Le rapport de la Commission Bergier, qui devait faire la lumière sur le comportement de la Suisse vis à vis des Juifs, avait repris le chiffre initial de 24.000 refoulés sans se donner la peine de le justifier. La seule question que la Commission a pris l'initiative de poser à Serge Klarsfeld a été : « *Savez-vous si des convois de déportation ont transité via la Suisse ?* » !!!

Dès la publication de ce rapport et en fonction des travaux que j'avais effectué sur les arrestations de Juifs dans chaque département français et, en particulier, dans ceux de l'Est j'ai fait savoir publiquement que le nombre de refoulés juifs de Suisse de septembre 1939 à mai 1945 en provenance de France, d'Italie et du III^e Reich n'avait pas dû excéder 5.000 et plus tard j'ai abaissé ce nombre à 3.000. Les recherches et travaux de Ruth Fivaz-Silbermann ont magistralement confirmé cette évaluation, ce qui ne nous empêche pas de considérer que ces quelques milliers de refoulements ont été injustes et meurtriers et qu'on les doit surtout, comme l'a souligné Ruth, au manque de contrôle du pouvoir central sur des hommes faisant partie des forces de police et de douane et qui, à la frontière même de la Suisse, pouvaient ainsi exprimer la cruauté de leur caractère et souvent aussi leurs préjugés anti-juifs.

Voyages à Auschwitz en 2018

Chaque année, le Mémorial de la Shoah organise des visites d'une journée sur le site d'Auschwitz-Birkenau, camp de concentration et d'extermination mis en place par les nazis, où près d'un million de Juifs ont été assassinés. Ces voyages destinés à tous sont encadrés par des historiens accompagnateurs du Mémorial de la Shoah.

Le Mémorial offre la possibilité aux responsables de groupes (collectivités, institutions, associations) d'inclure le voyage de mémoire dans un projet global de commémoration et de formation, en fonction des souhaits exprimés.

dates proposées

dimanches 4 février, 11 et 25 mars 2018

Une réunion préparatoire (facultative) au Mémorial de la Shoah, suivie d'une visite libre de celui-ci, est proposée en amont du voyage de mémoire, (les mercredis 17 janvier et 14 février 2018 de 19 h à 21 h).

transport (horaires indicatifs)

Rendez-vous à 5 h du matin à Roissy-CDG.
Décollage à 7 h pour Cracovie par avion spécial.
Arrivée à Cracovie vers 9 h. Transfert aller/retour Cracovie-Auschwitz en autobus.
Retour le soir vers 23 h à Roissy-CDG.

programme

Le matin :

Visite d'Auschwitz II-Birkenau.
Recueillement au monument commémoratif.

L'après-midi :

Visite d'Auschwitz I et de son musée.

participation aux frais

360 euros par personne.

Incluant les transports, le petit déjeuner et un repas végétarien servis dans l'avion, les taxes, les visites et l'assurance-rapatriement.

Remarques

Prévoir des vêtements chauds et un repas léger, type sandwich. Attention, les boissons sont déconseillées en raison des restrictions concernant le transport de liquides. La participation des enfants en dessous de 15 ans est déconseillée. Se munir d'une carte d'identité pour les ressortissants de l'Union européenne ou d'un passeport valide et d'un permis de circuler pour les mineurs de nationalité étrangère. Les personnes non ressortissantes d'un pays de l'espace Schengen doivent se munir de leur passeport valide et de leur titre de séjour sur le territoire français.

Pour participer à ces voyages,

merci de retourner le bulletin d'inscription ci-contre, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Mémorial de la Shoah :
Mémorial de la Shoah
17, rue Geoffroy-l'Asnier - 75004 Paris
Ce bulletin d'inscription est également disponible sur www.memorialdelashoah.org

Pour tout renseignement

contacter **Valérie Ezra**
Tél. : 01 53 01 17 15
valerie.ezra@memorialdelashoah.org

Deux voyages de mémoire sont prévus à Thessalonique en mars 2018 et en Lituanie / Estonie en mai 2018.

Informations :

mathias.orjekh@memorialdelashoah.org

EXPOSITION DOSSIER

à partir

du 7 décembre 2017

Beate et Serge Klarsfeld

Les combats de la mémoire (1968-1978)

La décennie 1968-1978 marque un nouveau tournant dans la mémoire de la Shoah en Europe et dans le monde, dans un contexte de grands bouleversements politiques, sociaux et culturels. L'action souvent retentissante du couple formé par Beate et Serge Klarsfeld exerce un rôle majeur dans cette évolution.

50 ans après la gifle administrée par Beate Klarsfeld en 1968 au chancelier ouest-allemand Kurt Georg Kiesinger, et 40 ans après la publication en 1978 par Serge Klarsfeld du *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, le Mémorial de la Shoah consacre une exposition à l'œuvre de Beate et Serge Klarsfeld en faveur des victimes de la Shoah, contre l'impunité d'anciens responsables de la Solution finale et contre l'antisémitisme.

Grâce à de nombreux documents et objets inédits, l'histoire et les motivations de leur engagement sont pleinement restituées, rejoignant celles de toute une génération, dont ils deviennent jusqu'à aujourd'hui les symboles.

conférence inaugurale

jeudi 7 décembre 2017
→ 19h30

Beate et Serge Klarsfeld, l'engagement de toute une vie

À l'occasion de l'inauguration de l'exposition, Beate et Serge Klarsfeld reviennent sur les principales étapes de leur parcours et les ressorts

de leurs actions depuis 50 ans au service de la justice, de la mémoire et de l'histoire de la Shoah, comme de la défense des Juifs partout dans le monde.

En présence de Beate et Serge Klarsfeld.

Entrée libre sur réservation

Entrée libre
niveau crypte et entresol,
4^e étage (salle de lecture)

expo-klarsfeld.
memorialdelashoah.org
#ExpoKlarsfeld

Commissariat de l'exposition :

Olivier Lalieu, historien, responsable de l'aménagement des lieux de mémoire et des projets externes, Mémorial de la Shoah.

Coordination générale :

Sophie Nagiscarde, responsable du service des activités culturelles, Mémorial de la Shoah.

Recherche et documentation :

Lior Lalieu-Smadja, responsable de la photothèque, Mémorial de la Shoah.

Ariel Sion, responsable de la bibliothèque, Mémorial de la Shoah.

Karen Taieb, responsable des archives, Mémorial de la Shoah.

témoignages

dimanche 8 octobre 2017
→ 14 h 30

Le procès Barbie : le réveil de la mémoire

Le procès Klaus Barbie en 1987 ouvre une nouvelle étape dans la construction de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah. Les témoignages concernant l'arrestation le 6 avril 1944, puis la déportation des 44 enfants juifs de la colonie d'Izieu, dans l'Ain, avec cinq adultes constituent un temps fort du procès. Quatre témoins racontent leur implication dans la préparation du procès et leur comparution à l'audience.

projection

dimanche 15 octobre 2017
→ 16 h

Klaus Barbie. Un procès pour mémoire de Jérôme Lambert et Philippe Picard

(France, documentaire, 70 mn, Morgane Production, France Télévisions, 2017. Avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah).

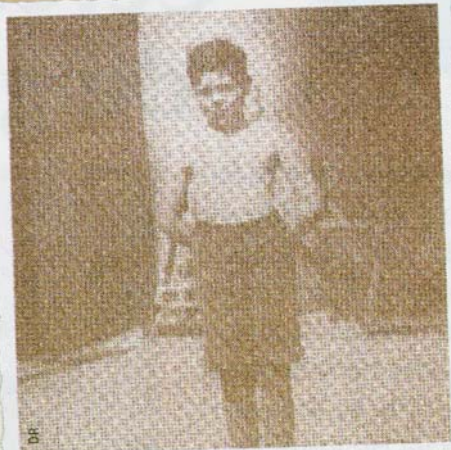
en avant-première

À partir des images filmées du procès est restitué ce moment unique de l'histoire judiciaire : 107 témoins, 42 avocats, 6 semaines d'audience, 800 journalistes accrédités. Pour ces avocats, témoins, jurés, journalistes, ce procès a changé leur vie. Ils nous font partager la tension des débats, comprendre la stratégie des avocats, ressentir l'émotion des victimes et prendre la mesure du basculement que cet événement a constitué pour l'histoire et la mémoire de la Shoah.

En présence des réalisateurs, et de Jean-Marc Dreyfus, historien, université de Manchester.

Entrée libre sur réservation

Par Claude Bochurberg



LOUIS LEWKOWITZ

HOMMAGE

Cet adolescent, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Louis Lewkowitz, et était né le 27 juin 1933 à Nancy. Interné au camp de Poitiers, puis transféré au centre Lamarck de l'UGIF avant le foyer de Montreuil, Louis a été déporté à Auschwitz le 31 juillet 1944, par le convoi 77, après la terrible rafle de Brunner visant les enfants réfugiés dans les centres de l'UGIF.C.B.



LEA KOGAN

HOMMAGE

Ces petites filles, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, étaient sœurs. Elles s'appelaient Georgette et Léa Kogan, et étaient nées respectivement, le 29 juin 1939, et le 5 juin 1936 à Paris. Toutes deux habitaient dans le 6e arrondissement, et furent déportées à Auschwitz, avec leur mère le 26 août 1942, par le convoi 24.C.B.



EMMANUEL HILLER

HOMMAGE

Ce petit garçon, que l'on voit avec sa sœur, sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Emmanuel Hiller, et était né à Paris le 12 juillet 1935. Sa sœur Paulette était âgée de 13 ans. Tous deux furent déportés à Auschwitz le 7 septembre 1942, par le convoi 29. La famille habitait rue Ferdinand Duval dans le 4e arrondissement. C.B.



HENRIETTE OBSTBAUM

HOMMAGE

Cette petite fille au nœud blanc, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, avec ses parents et son frère, s'appelait Henriette Obstbaum, et était née à Paris le 17 janvier 1936. La famille fut arrêtée lors de la rafle du Vel d'Hiv. Le père, engagé volontaire, qui s'était évadé de son stalag fut déporté le premier par le convoi 13, le 31 juillet 1942. La mère l'a suivie le 3 août, par le convoi 14. Henriette et son frère Camille 10 ans, furent eux déportés le 19 août 1942, par le convoi 21. C.B.



CHANA et ALBERT LAM

HOMMAGE

Ces deux enfants, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelaient Chana et Albert Lam, et étaient nés respectivement, le 14 juin 1925, et le 14 Juin 1928, à Varsovie.

Tous deux furent déportés à Auschwitz par les convois 15 et 16, les 5 et 7 août 1942. Ils vivaient avec leurs parents, Herzl et Niche, rue du Temple dans le 3e, qui eux aussi furent déportés. C.B.



GINETTE MARJENSZTEJN

HOMMAGE

Cette petite fille souriante, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Ginette Marjensztejn, et était née le 18 juillet 1936 à Paris. Elle fut déportée à Auschwitz le 28 août 1942 par le convoi 25, où elle fut assassinée à l'arrivée. C.B.



LISA ROZEMBERG

HOMMAGE

Cette petite fille, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Lisa Rozenberg, et était née le 20 juin 1934 à Paris. Arrêtée à Saint-Laurent-de-Nesle dans les Pyrénées, puis transférée de Toulouse au camp de Drancy, elle fut déportée à Auschwitz le 30 juin 1944, par le convoi 76.

Comme le signale la page 1078 du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* », cette photo fut prise le 15 décembre 1942, près du pont d'Avignon. C.B.



JEAN ET FRANÇOISE JACOB

HOMMAGE

Ces deux enfants, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelaient Jean et Françoise Jacob, et étaient nés respectivement, le 2 juin 1937, et le 5 avril 1934, à Thionville. Tous deux furent déportés à Auschwitz avec leur mère, et leurs grands-parents le 10 février 1944 par le convoi 68. C.B.

VEL D'HIV : 16 JUILLET 1942 / 2017



NE MANQUEZ PAS LE PROCHAIN NUMÉRO PRÉVU EN DÉCEMBRE 2017